

L'IMPARTIAL



FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21.11.35
Rédaction

Soulagement à l'aéroport de Genève-Cointrin : les pilotes du DC-9 descendent, suivis des trois déserteurs, sans armes. (photo ASL)



...quelques minutes plus tard, et dans le calme, les pirates de l'air sont pris en charge par la police. (bélino AP)

Le détournement d'un DC-9 d'Iberia par trois légionnaires Reddition des pirates à Genève

L'odyssée du DC-9 de la compagnie espagnole Iberia, détourné dimanche en fin d'après-midi sur l'aéroport de Fuerteventura, aux Canaries, s'est terminée hier à 16 heures à Genève après une escale de plus de 12 heures sur l'aéroport de Lisbonne. Les trois pirates de l'air, qui avaient entre-temps libéré tous les otages sauf les deux pilotes espagnols, ont ainsi terminé leur voyage sur les bancs d'un fourgon cellulaire de la police genevoise avant de faire connaissance avec les prisons helvétiques.

Le 9^e détournement d'avions de l'année s'est donc bien terminé pour les passagers qui ont tous été libérés avant que l'avion ne quitte Lisbonne. Quant aux trois pirates, ils seront inculpés selon la législation helvétique et déferés devant le Tribunal fédéral de Lausanne où ils risquent jusqu'à 20 ans de prison.

Les trois pirates de l'air sont des déserteurs de la Légion étrangère espagnole. Deux d'entre eux sont de nationalité française, il s'agit de Noël Edwards Seijen, 29 ans, et de Jean-

François Lyschik, 25 ans. Le troisième, Sergio Numoz Carvajal, 22 ans, a un passeport chilien. Les pirates se sont emparés de l'appareil d'Iberia à Fuerteventura aux Canaries, munis de mitraillettes et de munitions qu'ils avaient dérobées à une patrouille militaire. Ils réussissaient ainsi à se frayer un passage jusqu'à l'avion, au moment où débarquaient des passagers en provenance de Las Palmas. Ils prirent alors en otage les dix-sept passagers encore à bord, les cinq membres d'équipages, ainsi que

deux personnes préposées à l'entretien.

TERGIVERSATIONS ET MÉSÉTEMENTE

Les pirates ordonnaient tout d'abord au commandant de se rendre en Afrique du Sud, ce qui s'avéra impossible, l'appareil ne disposant pas d'assez de carburant. Ils demandèrent alors à se diriger vers Casablanca, mais les autorités marocaines refusaient immédiatement de leur autorisation d'atterrir. Arrivés à Lisbonne, les pirates demandaient à se rendre en Rhodésie, puis en France, mais ces deux pays répondaient négativement à leurs exigences.

C'est alors que les trois déserteurs se tournèrent vers la Suisse, faisant savoir qu'ils n'avaient aucune exigence ni ambition politique à faire valoir, mais qu'ils avaient été « contraints de détourner l'appareil pour échapper à la brutalité dont ils ont souffert dans la Légion étrangère ».

► Suite en dernière page

Négociations sur l'autonomie palestinienne Refroidissement entre Israël et les E.-U.

par Arthur MAX

Les délégations israélienne et égyptienne ont convenu dimanche de se mettre d'accord sur un « document commun » sur l'élection d'un Conseil palestinien en Cisjordanie, à la veille de l'ouverture de la cinquième série de négociations sur le plan d'autonomie des territoires occupés.

Tandis que des contacts informels

étaient en cours entre diplomates égyptiens, israéliens et américains, le débat sur l'autonomie s'annonçait sous des auspices peu favorables, du fait du fossé grandissant entre Israël et les Etats-Unis à propos de ce que Jérusalem estime être une révision de la politique américaine au Proche-Orient.

Dans un message adressé à Washington, le gouvernement israélien aurait vivement protesté contre les « ouvertures » pratiquées par les Etats-Unis en direction de l'Organisation de libération de la Palestine, et contre l'annonce récente de ventes d'armes à la Jordanie et à l'Arabie Saoudite.

Probablement afin d'éviter de donner trop de publicité à ce différend avec les autorités américaines, le gouvernement israélien n'a cependant pas divulgué le contenu de ce message, qui devait être remis à l'Administration Carter par l'ambassadeur israélien, M. Ephraïm Evron.

► Suite en dernière page

La Chine « prête » 400.000 travailleurs !

Pour la première fois, la Chine va « exporter » une main-d'œuvre hautement spécialisée — 400.000 travailleurs en cinq ans — à la suite d'un accord signé hier à Pékin, avec la société nationale italienne « IRI » (Institut de reconstruction industrielle).

Cet accord-cadre sans précédent, alliant la main-d'œuvre chinoise à la technologie de pointe italienne, porte sur des travaux de génie civil réalisés par l'IRI hors de Chine — essentiellement dans des pays du tiers monde, à l'exclusion des pays du bloc soviétique. Il a été signé par M. Barnabei, administrateur général de la compagnie « Italsat », une des sociétés du groupe « IRI », et le directeur général de la Compagnie nationale chinoise de construction, M. Xiao Dong, a-t-on appris de source italienne. (ats, afp)

Guinée équatoriale: le dictateur Macias renversé

Un « goulag » africain disparaît

Le colonel Teodoro Obiang Nguema Mbazogo, nouvel homme fort de la République de Guinée équatoriale, a décidé la libération de tous les dé-

tenus politiques du pays, dimanche et lundi, a annoncé la radio de Malabo (la capitale), captée à Libreville.

Dans un réquisitoire contre le régime déchu, la radio, après avoir

rappelé que l'Espagne avait octroyé l'indépendance à la Guinée équatoriale en 1968 sans effusion de sang, a souligné que depuis 11 ans, le pays s'est vidé de tous ses cadres fuyant la terreur qu'avait instaurée M. Francisco Macias Nguema.

La prise du pouvoir, dimanche en Guinée équatoriale, par un Conseil militaire a en effet mis fin au régime dictatorial du président Macias Nguema. A la tête du pays depuis l'accession à l'indépendance de l'ancienne Guinée espagnole, Macias y exerça un pouvoir sans partage et sanglant, qui causa la mort de milliers d'opposants et obligea plus du tiers des quelque 320.000 habitants à l'exil. La « terreur permanente » qui a régné sur le pays pendant plus de 10 ans est également à l'origine de la faillite économique de la Guinée équatoriale, dont le revenu était avant l'indépendance l'un des plus élevés d'Afrique.

Soutenu par une coalition de quatre partis, Macias, représentant d'un socialisme modéré, accéda à la présidence du pays nouvellement indépendant en octobre 1968.

► Suite en dernière page

OPINION

Secret socialiste

Les socialistes suisses se frottent les mains, les socialistes autrichiens aussi...

A Berne comme à Vienne on se réjouit autour d'un même thème, celui du système bancaire.

Les socialistes suisses se félicitent car leur initiative visant, notamment, à la réduction du « secret bancaire », va bon train. On va voir ce qu'on verra, les banques n'ont qu'à se bien tenir.

Les socialistes autrichiens se congratulent, grâce au « secret bancaire » on voit ce qu'on voulait voir : les banques se tiennent bien.

Même thème, certes, mais de Vienne à Berne on ne peut pas se frotter les deux mains gauches l'une contre l'autre en signe d'entente cordiale entre les tenants d'une même doctrine politique car, contrairement aux pôles d'une pile électrique, entre la gauche positive autrichienne et la gauche négative suisse ne jaillit pas la lumière.

Les articles révisés de la loi autrichienne sur les banques sont entrés en vigueur le 1^{er} mars dernier. Cette nouvelle loi a renforcé les dispositions concernant le secret bancaire qui, selon les experts autrichiens sont désormais plus complètes que celles connues en Suisse.

Ce n'était pas très sorcier tant il est vrai qu'en Suisse le « compte secret » est un conte à dormir debout, une légende. Dans les banques suisses il n'existe pas de compte anonyme, à savoir un numéro qui ne porte pas de nom. On y observe beaucoup de discrétion s'agissant du nom d'un détenteur de compte numéroté, mais on connaît toujours son identité.

Par contre, en Autriche, et le gouvernement socialiste de ce pays souscrit à cette disposition, on peut ouvrir un compte anonyme sans qu'il soit nécessaire de produire une pièce d'identité. Le numéro de

compte est enregistré, bonsoir, merci. Cette loi n'est pas nouvelle, mais ses articles ont été confirmés et renforcés.

Les banquiers autrichiens viennent de faire savoir, sans violer aucun secret, que les capitaux étrangers affluent dans leurs coffres où ils ne sont pas pénalisés d'un intérêt négatif de 10 pour cent comme en Suisse où, en plus, il est interdit de rémunérer des fonds étrangers au-dessus d'un montant de 100.000 francs. Par contre, détail intéressant, le transfert de capitaux depuis l'Autriche à l'étranger sera rigoureusement limité ce qui n'est pas le cas en Suisse.

Pourquoi diable les socialistes autrichiens abordent-ils autrement que leurs camarades suisses un problème qui, sur le plan de la doctrine pure, ne devrait pas les opposer ?

Depuis plusieurs années Vienne travaille activement à renforcer sa position de capitale commerciale. Il lui faut, à cette fin, devenir une place financière plus importante car commerce et finance sont deux activités étroitement complémentaires.

Or, qui veut la fin, trouve des moyens.

Les Autrichiens n'ont pas été chercher trop loin un exemple de réussite. La puissance économique de la Suisse repose pour une part importante sur sa capacité financière exprimée plus que symboliquement par la solide santé de ses banques. Ayant bien compris la force qu'un bon système bancaire pouvait donner à une économie, et rapporter sur le plan fiscal, les socialistes autrichiens ont regardé pardessus la frontière. Ils ont renforcé chez eux ce que les socialistes suisses voudraient affaiblir ici.

Bien joué... camarades !

Gil BAILLOD

Nicaragua

Les Etats-Unis ou Cuba ?

Certaines autorités militaires américaines semblent hésiter sur le bien-fondé d'une éventuelle aide militaire américaine au jeune gouvernement du Nicaragua, dont elles redoutent les orientations futures, et en particulier un rapprochement possible avec Cuba.

Selon une prévision des services de renseignements américains, la junte sandiniste serait en effet remplacée à long terme par un gouvernement marxiste autoritaire. L'actuelle coalition ne resterait en fonction que le temps « d'endormir » les Américains. De tels liens avec le régime castriste auraient, selon les mêmes prévisions, un effet « déstabilisant » sur les régimes instables d'Amérique centrale, et notamment celui du Salvador.

En dépit de ces doutes, les autorités américaines ont l'intention de développer rapidement des liens d'amitié avec la junte sandiniste avant que Cuba ne dispose d'une sérieuse base d'appui au Nicaragua.

Les dirigeants nicaraguayens ont récemment demandé de façon informelle une aide militaire américaine, qui pourrait être suivie prochainement d'une requête officielle. Selon certaines sources restées anonymes, une liste d'armements aurait été discutée entre personnalités de haut niveau. (ap)

Les élections en Iran

Raz de marée des religieux

Les religieux musulmans et les conservateurs islamiques ont remporté au moins 60 des 73 sièges de l'Assemblée des experts chargée de rédiger la nouvelle Constitution iranienne. Cette constitution sera basée sur les principes islamiques.

Tels sont les résultats qui ressortaient hier d'une liste officielle rendue publique par le ministère de l'Intérieur. M. Abdoul Rahman Ghassemlu, secrétaire général du Parti démocrate kurde, est la seule personnalité figurant sur cette liste qui ne soit ni un mollah ni un musulman conservateur.

Le Ministère a précisé que le nom-

bre de voix recueillies par chaque candidat dans la région de Téhéran serait vraisemblablement connue mardi.

Pour sa part, l'ayatollah Khomeiny avait demandé aux électeurs de voter pour les candidats qui représentaient le véritable islam.

Les élections ont été boycottées par trois partis civils : le Front national, le Parti républicain du peuple musulman, et le Front national démocratique. Plusieurs personnalités ont également refusé de participer au vote.

Selon la liste officielle, 50 élus au moins sont des mollahs, et 10 des conservateurs islamiques.

A Téhéran, sur 10 élus cinq sont des mollahs, avec à leur tête l'ayatollah Mahmoud Taleghani.

► Suite en dernière page

Les papillons font des « bouchons »

Une nuée de papillons a bloqué la circulation automobile, hier après-midi près de Padoue, en Italie du Nord. Des milliers de papillons se sont posés sur les pare-brise, et les automobilistes ont dû s'arrêter en attendant l'arrivée de secours.

Les carabiniers ont eu le plus grand mal à décider les papillons à reprendre leur envol. On ignore les raisons de cette nuée tout à fait inhabituelle en Italie. (ats, afp)



Pensée

La gaieté est presque de la bonté, puisque distraire et faire sourire sont de petits bienfaits.

Comtesse Diane

Pour madame

Un menu

Soupe aux choux
Jambon
Riz
Salade mêlée
Tourte aux pommes

TOURTE AUX POMMES

240 g. de farine; 180 g. de beurre; 7 cuillères à soupe de sucre; 60 g. de chocolat râpé ou en poudre; 2 jaunes d'œufs, 750 g. de pommes pelées, vidées et râpées; 2 blancs d'œufs et 2 cuillères à soupe d'amandes.

Mélanger la farine, le beurre, 5 cuillères à soupe de sucre et le chocolat en poudre. Ajouter les 2 jaunes d'œufs et pétrir rapidement. Former une boule et laisser reposer 2 heures. Etendre et fonder un moule à tourte graissé et fariné. Répartir les pommes sur la pâte et recouvrir d'une abaisse de pâte. Cuisson 30 minutes four chaud. Battre très ferme les blancs d'œufs et le reste du sucre et enduire le dessus de la pâte au sortir du four, parsemer d'amandes.

La paille excédentaire remplace le fuel

La paille brûle vite, mais elle dégage beaucoup de chaleur. Les experts ont calculé que trois kilos de paille fournissent au moins autant d'énergie calorifique qu'un litre de fuel. De là à envisager le remplacement partiel du fuel par de la paille dans les régions essentiellement agricoles, il n'y avait qu'un pas. Dans le Land le plus septentrional de la République fédérale d'Allemagne, le Schleswig-Holstein, on travaille actuellement à la mise au point d'un poêle à paille. Les travaux sont à ce point avancés que l'on espère passer aux essais pratiques vers le début de l'année 1981.

Un expert agricole du gouvernement régional de Kiel a déclaré dernièrement que la combustion de la paille était déjà concurrentielle avant la récente augmentation des prix du pétrole décidée par l'OPEP. (dad)

Depuis la nuit des âges

Le cheval de Camargue

a conservé intactes ses caractéristiques

Les amateurs de cinéma de type documentaire se souviennent encore du film romanesque mais dont la trame avait pour objet la glorification du cheval de Camargue: « Crin Blanc ».

Pour les cinéastes et les photographes aimant le monde animal, le cheval camarguais est une Providence, avec son apparence rustique, sa grosse tête, la beauté de sa blanche crinière, mais sans doute aussi sa forme assez exceptionnelle qui le fait ressembler à ces animaux que gravait dans les sites rupestres nos lointains ancêtres.

Et, de fait, puisque des études très documentées ont été faites sur la question — et même récemment une thèse de doctorat — on a tout lieu de penser que cette famille d'équidés hante depuis plus de 45 millions d'années les plaines humides aux cours d'eau changeants de la Camargue. Le berceau de la race pourrait être l'Asie Centrale, mais ces légers chevaux devaient être dans la vallée inférieure et le delta du Rhône avant l'invasion romaine.

Les périodes troublées du Moyen Age sont muettes à cet égard, mais, dès le XVII^e siècle, de nombreux textes prouvent que les chevaux étaient bien préservés dans ces terres quasi inhabitées: en 1551, un gentilhomme d'Arles évalue à 4000 le nombre des seules juments portières vivant dans l'île de l'embouchure du Rhône. Sous Louis XIV, Colbert s'intéresse vivement aux étalons camarguais pour remonter la cavalerie française. Les chasseurs et les

Les Olympiades hier... et aujourd'hui ?

Il faut remonter à la légende pour découvrir l'origine des Jeux olympiques. La tradition « témoigne » de la participation des dieux mêmes aux Olympiades. Zeus s'y mesura à Kronos, son père, Apollon y vainquit Mars au pugilat, et Hermès à la course. Cette tradition se perpétua durant de longues périodes après lesquelles les Jeux perdirent de leur éclat et tombèrent graduellement dans l'oubli, pour renaître au 9^e siècle avant J.-C. à une époque où la Grèce, déchirée par des luttes intestines, voyait encore sa population décimée par des épidémies. Consulté pour trouver le moyen de surmonter ces fléaux, l'oracle de Delphes conseilla de réintroduire les Jeux olympiques.

Ses conseils furent entendus et les trois rois qui régnaient alors sur les populations de la Grèce antique conclurent une « trêve sacrée » de longue durée, dont les engagements furent consignés sur un disque de bronze déposé au Temple d'Héra, l'épouse de Zeus. La Trêve sacrée fixait le « mois sacré » durant lequel toutes les hostilités devaient cesser. De sévères sanctions et des amendes frappaient ceux qui transgressaient la trêve. Ceux qui ne s'acquittaient pas de leur amende se voyaient interdire dorénavant toute participation aux Jeux. Olympe devint ainsi le sanctuaire d'une réconciliation momentanée, tant que durait le mois sacré, des peuples de la Grèce. Ils renflouaient les flèches dans leurs carquois et déposaient leurs boucliers en se rendant à Olympe. A partir de là les Jeux olympiques furent célébrés à intervalles réguliers tous les quatre ans, mais on ignore à quel mois de l'année, fort probablement en juillet ou en août.

Animés et pratiqués avant tout par les habitants de la région d'Olympe, les Jeux ne tardèrent pas à s'étendre à toutes les populations du Péloponèse, puis, successivement, à l'ensemble de la Grèce, aux villes de l'Asie mineure, de Chypre, des colonies de la mer Noire, du nord de l'Afrique, puis de la Sicile. Olympe fut dès lors, pour l'antiquité, le centre prestigieux des sports, mais aussi celui de la culture et des valeurs morales, incarnant pour la jeunesse hellénique un idéal alliant la beauté physique à la noblesse des sentiments.

ÉQUILIBRE DU CORPS ET DE L'ÂME

Les compétitions olympiques n'étaient pas pour les Grecs une occasion d'étaler leurs exploits, ni de s'enrichir. Ils y recherchaient l'équilibre du corps et de l'âme, du beau et du noble. Les champions étaient très simplement récompensés d'une branche d'olivier sauvage. La première branche d'olivier fut remise en 752 avant J.-C. Les vainqueurs avaient tous les honneurs parce qu'ils symbolisaient aussi bien la vertu que la force et le courage.

Les spectateurs, comme les athlètes, étaient soumis à des règles très strictes. Les athlètes devaient être Grecs, n'avoir jamais été accusés de sacrilèges ou de meurtre, ni de contravention aux règles des Jeux. Les esclaves n'avaient le droit ni de prendre part aux compétitions, ni d'être spectateurs. Quant aux femmes elles n'étaient pas davantage admises comme spectateurs. Si une femme contrevenait à cet ordre, elle était précipitée d'une hauteur située au sud-ouest d'Olympe. On cite le cas de Phérénice, de Rhodes, venue à Olympe

pour voir son fils concourir à la course à pied. Elle se camoufla en endossant la tunique des entraîneurs et prit place dans le stade. Quand elle vit son fils emporter la victoire, elle ne put dissimuler sa joie et se précipita à sa rencontre en sautant sur la piste. Mais sa tunique resta crochée aux barreaux et mit en évidence, aux yeux de la foule, son physique féminin. On l'arrêta. Elle était passible de la peine prescrite pour toutes celles qui enfraignaient la consigne. Mais elle fut épargnée par les juges en signe de vénération à la mémoire de ses trois frères, de son fils et de son neveu, mais surtout de son mari Diagoras, mort d'émotion après la victoire de deux de ses fils, lui-même grand vainqueur des Jeux.

Les philosophes, les orateurs, les artistes, en règle générale les gens d'esprit et de qualité étaient gratifiés de places d'honneur aux Jeux olympiques.

A leur début les Jeux ne durèrent qu'un jour. Au fur et à mesure que les disciplines augmentèrent en nombre, leur renommée s'étendit et leur durée se prolongea. Au 5^e siècle avant J.-C. ils duraient cinq jours et portaient essentiellement sur des compétitions de gymnastique et de courses à pied ou à cheval. Dans ce dernier cas, la victoire ne revenait pas au cavalier, mais au propriétaire du cheval.

SPLendeur NATURELLE D'OLYMPe

Après la conquête de la Grèce par les Romains (146 avant J.-C.) l'esprit olympique dégénéra. Neron y participa et se fit proclamer vainqueur. Il fit élever à Olympe un imposant palais à son nom dont la splendeur git à terre aujourd'hui sous forme de colonnes brisées en gigantesques tronçons de 2.80 mètres de diamètre. La présence des Romains en Grèce entraîna la décadence définitive des Jeux trois siècles plus tard.

Aujourd'hui la ville d'Olympe n'a rien perdu de sa splendeur naturelle. Elle est vénérée et entretenue avec idôlatrie par les Grecs, fiers d'en étaler les vestiges imposants et d'en rappeler la magnificence aux touristes émerveillés.

Ce n'est qu'en 1896 que le baron Pierre de Coubertin prit l'initiative de faire renaître de leurs cendres les Jeux Olympiques. Athènes fut choisie comme siège de la première Olympiade des temps modernes.

A quelque trois millénaires d'intervalle, en quoi les Jeux Olympiques d'aujourd'hui se différencient-ils des Jeux de la Grèce antique? Avant tout, bien

entendu, par leur ampleur puisqu'ils englobent notre univers, comme aussi par cette évaluation infinitésimale des concours grâce à la technique perfectionniste de notre siècle. Tout cela n'est pas à mettre au négatif. C'est une évolution irréversible qu'on ne peut déplorer. En revanche, si l'on part des principes moraux qui ont inspiré les Jeux de l'antiquité, on est en droit de s'interroger sur ceux qui prévalent dans les actuelles compétitions de la plupart des disciplines sportives, football au premier chef, et sur l'exploitation qui en est faite par les publicités de tous bords. Très souvent lors des compétitions, l'appât du gain supplante l'exploit, ou bien le chauvinisme l'emporte sur l'esprit sportif. Les Jeux Olympiques ne sont certes pas indemnes de cette disqualification du sport en général, bien qu'ils se situent à un niveau supérieur et soient tenus d'observer les règles d'une tenue irréprochable.

Les réserves ici exprimées viennent de trouver une confirmation dans l'appréciation faite récemment, au sujet de la préparation des Jeux Olympiques de 1980 à Moscou, par Monique Berlioux, directrice du Comité international olympique. Elle affirme à ce propos que « souvent l'on pense plus aux spectateurs, donc à l'argent que l'on pourra retirer de l'opération, qu'aux sportifs eux-mêmes. »*

Jenny HUMBERT-DROZ

* cf. « Construire » du 25.7.79

Rencontre folklorique à Saint-Luc

C'est sur l'invitation de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO que les membres de la « Communauté d'intérêt pour la musique folklorique en Suisse » se réuniront les 22 et 23 septembre à St-Luc (Valais). Au cours de cette rencontre, un projet de statut pour la future « Association pour la musique folklorique en Suisse » sera discuté; cette association aura entre autres pour but de patronner le futur Centre national de documentation, qui a déjà suscité un vif intérêt dans notre pays, principalement dans la ville de Berthoud. Au cours de la rencontre de St-Luc, des productions locales et régionales de groupes instrumentaux, choraux et des danses folkloriques seront présentées.

Rappelons que la Commission nationale suisse pour l'UNESCO publiera en automne 1979 un répertoire des personnes et des institutions actives dans le domaine de la musique folklorique. (uc)

Ils sont encore 500.000 en Italie

Les enfants au travail

Dans un récent film italien « Padre, Padrone » (père et maître) — on voit un berger faire irruption dans une salle de classe et emmener son fils avec lui. L'enfant n'a que onze ans, mais il est assez âgé, pense le père, pour gagner sa subsistance.

Ses camarades d'école poussent de petits rires en le voyant partir, mais le berger se retourne, l'air dur, et leur lance: « Cette fois, c'est son tour. La prochaine fois ce sera le vôtre ».

« Padre, Padrone » s'inspire d'une réalité qui existe toujours dans l'Italie d'aujourd'hui où l'on estime à un demi-million les enfants de moins de 15 ans employés illégalement.

A Altamura, dans la région des Pouilles du Sud de l'Italie, tous les mois d'août voient revenir « le marché des culottes courtes », une façon pittoresque de désigner la mise en apprentissage sous contrat des adolescents.

Ce marché des culottes courtes est maintenant trop connu pour pouvoir se dérouler au grand jour, mais personne ne doute qu'il se poursuive à l'intérieur des maisons. L'âge minimal légal pour un travailleur agricole est de 14 ans, si, comme la loi le déclare avec optimisme, « ce travail n'est nullement incompatible avec la santé de l'enfant et ses obligations scolaires ».

ACHETÉ POUR 250 FRANCS

Il y a seulement trois ans, Michèle Colonna, 13 ans, avait attaché un morceau de ficelle à une pierre, et l'autre bout à la gâchette du fusil de son patron, puis il avait dirigé le fusil contre lui et lancé la pierre. L'enquête après sa mort révéla que son maître l'avait « acheté » à ses parents, à Altamura, pour 125.000 lire (environ 250 francs suisses), un peu de fromage, de bois, d'huile et de sel. Dès l'âge de onze ans, l'enfant avait travaillé quinze heures par jour, commençant à 3 h. du matin.

L'histoire de Michèle Colonna a indigné toute l'Italie, pas suffisamment, cependant, pour changer le système qui en était responsable. L'UNESCO, dans le cadre de l'Année internationale de l'enfance, a demandé aux trois grandes centrales syndicales italiennes d'essayer de déterminer combien d'enfants travaillent encore aujourd'hui en Italie.

L'Organisation internationale du travail (OIT) avait fait savoir en 1972 que dans toute l'Europe occidentale il y avait environ 400.000 enfants de moins de 15 ans qui faisaient un travail payé au lieu d'être à l'école.

Le problème n'est pas seulement celui du travail juvénile dans l'agriculture. On retrouve à tous les coins de rue de Naples, de Rome et des autres grandes villes italiennes, des enfants qui vendent des fleurs, du papier, des cigarettes de contrebande au vu et au

su de la police qui ne fait rien pour les en empêcher.

De façon moins visible, dans les usines, les magasins et les cafés, de jeunes enfants — garçons et filles — sont employés comme balayeurs, pour faire les courses et d'autres tâches manuelles.

Un enfant dans une rue de Rome, à qui l'on demandait récemment pourquoi il n'était pas à l'école, répondait que c'était parce qu'il avait échoué à ses examens. Puis il a ajouté: les enseignants sont comme les prêtres et les prostituées: ils ont tôt fait d'oublier ceux qui échouent. L'enfant n'avait que 13 ans.

Une chose est sûre aussi bien pour les enfants des rues, ceux qui travaillent dans les fermes et ceux qui sont dans les usines: ils ne le font pas pour s'amuser.

GAGES DÉRISOIRES

L'Italie compte un million 700.000 chômeurs, dont la plus grande partie sont dans le sud du pays. Les familles dont le chef n'a pas réussi pendant des années à se trouver un emploi décemment payé finissent par compter sur les gages dérisoires que leur rapportent leurs enfants.

Salvatore Gozzolino avait onze ans quand il a perdu une main dans la scierie où on le payait deux dollars par semaine. L'Etat lui a accordé une pension d'invalidité de 142.000 lire par mois, qui en fait aujourd'hui le principal soutien d'une famille napolitaine de neuf enfants. Par rapport à d'autres dans la région, son malheur a été une chance. L'argent et la publicité lui garantissent aujourd'hui de terminer sa scolarité et d'avoir un emploi.

M. Tonino Perna, un chercheur de l'Université de Messine, en Sicile, déclare qu'il existe un lien étroit aussi entre les enfants mis au travail et la délinquance juvénile. Du travail illégal à la petite criminalité, de l'école buissonnière à la maison de redressement, la distance est souvent courte et prévisible dans les échelons les plus bas de la société. (ats-Reuter)

éphéméride

Journée du mardi 7 août 1979, 219^e jour de l'année.

FÊTE A SOUHAITER:

Gaëtan, Gaétane.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1977. — Grève des contrôleurs aériens au Canada. L'ensemble du trafic est paralysé.

1974. — L'Allemagne de l'Ouest et la Syrie décident de rétablir leurs relations diplomatiques, interrompues par la Syrie en 1965.

1971. — Les trois cosmonautes d'Apollo 15 amerrissent dans le Pacifique après s'être posés sur la Lune.

1964. — Proclamation de la République du Congo.

1960. — La Côte d'Ivoire devient indépendante.

1945. — L'Union Soviétique déclare la guerre au Japon sept jours avant la reddition de ce pays, lors de la deuxième guerre mondiale.

1941. — Début des bombardements aériens soviétiques sur Berlin.

1913. — La durée du service militaire français est portée à trois ans.

1897. — L'expédition française dirigée par Marchand atteint le fleuve Bahr-el-Ghazal, au Soudan.

1830. — Louis Philippe est élu roi de France.

1804. — La flotte américaine bombarde Tripoli.

1502. — Les Français repoussent les Espagnols de Canossa, dans le sud de l'Italie.

IL EST NÉ UN 7 AOUT:

Ralph Bunche, homme d'état américain (1904-1971). (ap)

Les élèves et le chemin de fer

L'Office fédéral des transports a élaboré un petit aide-mémoire sur le thème « Les élèves et le chemin de fer ». Cet aide-mémoire rappelle les principales caractéristiques techniques du chemin de fer et indique quelques règles de comportement propres à éviter les accidents. Dans le domaine du chemin de fer, un comportement imprudent peut avoir rapidement de graves conséquences, comme l'a montré récemment l'exemple de deux enfants de Lausanne qui avaient grimpé sur le toit d'un wagon et qui étaient entrés en contact avec la caténaire. L'aide-mémoire de l'Office fédéral des transports est conçu pour les enseignants et doit leur permettre de discuter avec leurs élèves des règles de comportement qu'il faut respecter en ce qui concerne le chemin de fer. Une enquête ayant été effectuée auprès des directions cantonales de l'instruction publique, plus de 9.000 aide-mémoires ont été distribués il y a quelque temps. (cps)

LE SAVIEZ-VOUS ?

● C'est Léonard de Vinci qui eut le premier l'idée de l'hélicoptère. Il s'était dit: « Si l'air peut retenir un homme qui descend en parachute, pourquoi ne porterait-il pas un homme qui monterait à la verticale? Il fit alors des dessins assez étonnants où il appliquait le principe d'une hélice qui se visse dans l'air.

● Le premier temple de Jérusalem — construit par Salomon —, dont rien ne subsiste de nos jours, servait de reliquaire à l'Arche, aux vases et aux offrandes sacrées, avec une cour pour les fidèles. Il comprenait une salle, un sanctuaire et un lieu encore plus sacré, le saint des saints, où seul le grand prêtre pouvait pénétrer.

● En France, 30 hypermarchés et 235 supermarchés ont ouvert leurs portes durant l'année 1977, contre respectivement 36 et 345 en 1976: la progression des grandes surfaces est donc beaucoup moins rapide. Au 1^{er} janvier 1978, on comptait 370 hypermarchés et 3368 supermarchés.

● La tortue de l'espèce Testudo denticula peut peser jusqu'à 25 kilos et mesurer 60 centimètres de long. Elle habite les forêts tropicales de l'Amérique du Sud, à l'Est de la Cordillère des Andes. Elle fait partie du groupe des tortues terrestres.

● Savez-vous ce qu'est la trichotillomanie? De « tricho », de « tillo », (du grec « tillein », arracher poil à poil) et de « manie » (gr. « mania », folie, de « mainesthai », être fou); 1904 Larousse. C'est un tic qui consiste à se gratter continuellement les cheveux.

● Alberto Santos-Dumont (le fils du roi du café), riche amateur excentrique mais secret, devait faire accomplir des progrès énormes aux ballons dirigeables et aux aéroplanes. Son premier avion, le « XIV bis », était un engin pas comme les autres: l'hélice se trouvait en arrière, c'est-à-dire que le moteur était propulsif.

Aux Cornes-Morel: urbanisme et compromis helvétique

Les promoteurs n'ont plus qu'une tour dans leur sac

Depuis hier, un nouveau chantier est ouvert aux Cornes-Morel. Et aujourd'hui s'ouvre la procédure de mise à l'enquête publique d'un projet de construction d'un nouvel immeuble dans le même quartier. De quoi, peut-être, raviver les inquiétudes et mécontentements qui se sont manifestés, depuis un bout de temps déjà, dans ce quartier.

Le chantier, en effet, se trouve à l'emplacement initialement prévu pour l'édification d'un immeuble comprenant un restaurant, un centre commercial, une piscine, en bordure de la rue du Chalet. Le projet mis à l'enquête est celui d'une tour qui doit s'ériger en bordure de la rue de la Prairie, à un endroit qui, lui, n'était pas initialement prévu. Or, les habitants du quartier, ou moins les plus directement concernés, ont depuis bien des mois déjà, dès l'apparition des premiers gabarits et rumeurs, manifesté leur opposition, d'une part à la réalisation d'un restaurant qui serait générateur de bruit, d'autre part à l'érection d'une tour mangeuse de lumière et de paysage. Un comité de quartier s'était constitué, dont les inquiétudes avaient été exprimées jusque devant le Conseil général.

Cette opposition aura au moins eu, déjà, un résultat: celui d'engendrer une réflexion multiple entre intéressés, qui débouche maintenant sur des dispositions dont on dira qu'elles appliquent à l'urbanisme le système bien connu du compromis helvétique. C'est ce que nous a expliqué hier le conseiller communal A. Bringolf, directeur des Travaux publics.

Concrètement, le chantier ouvert n'est plus celui d'un restaurant, mais d'un garage couvert. Le restaurant se fera à l'est du lotissement, sur le territoire communal des Arêtes. Quant à la tour, elle doit s'édifier à l'endroit « le moins mauvais », alors qu'elle était prévue à un emplacement plus défavorable.

Ce n'est jamais très gai, il est vrai, d'acheter ou de louer un appartement à tel endroit d'où l'on jouit d'une jolie

sant dans son genre, si on le compare à d'autres. La population ne s'y est pas trompée d'ailleurs, puisque chaque nouvelle construction a trouvé rapidement locataires ou acquéreurs, et que cela continue. On a là-haut un véritable « village » d'un millier d'habitants sans doute, dont l'agrément est fait justement de dégagements, de bonnes communications, d'air pur (absence de cheminées grâce au chauffage à distance), de verdure et d'immeubles dont le gabarit reste encore à proportions humaines.

Aujourd'hui, l'aménagement touche à sa fin. Restait, pour les promoteurs (la Société immobilière Les Cornes-Morel SA), deux projets à réaliser: l'implantation d'un dernier immeuble locatif, et la réalisation de l'équipement à usage collectif, c'est-à-dire l'ensemble garage-piscine-restaurant-centre commercial.

SAUVER LE TERRAIN DE JEUX

L'endroit prévu pour la dernière tour avait, depuis le temps, été « récupéré » en quelque sorte, au bénéfice des habitants. Verdoyant, bordé par une magnifique frondaison, il fait partie intégrante du « jardin public » des Cornes-Morel, au cœur de la « boucle »; les services communaux l'entretiennent à ce titre, après y avoir installé des buts qui en font un terrain de football pour les gosses du quartier. Remplacer ça par une tour, aujourd'hui, aurait été regrettable.

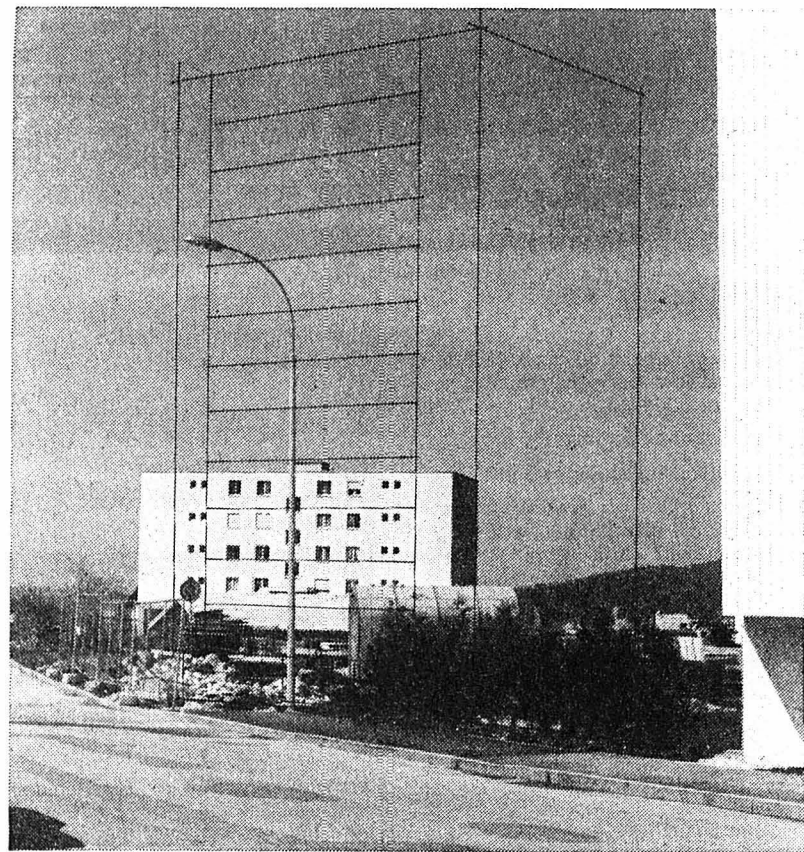
Pour ce qui est du complexe commercial-sportif, l'idée du centre d'achats, un peu douchée probablement par la récession, a fait place à une solution plus modeste, celle d'un magasin « discount » qui a trouvé place dans un bâtiment existant. Les promoteurs n'ont en revanche pas abandonné l'idée du restaurant, ni celle de la piscine, qui faisaient partie intégrante du projet initial et qui demeurent un équipement objectivement intéressant comme « centre de rencontre » dans un quartier créé de

et offrira quelques dizaines de places abritées.

NOUVELLE CONCEPTION

Restent, évidemment, réservées les oppositions légales qui pourraient surgir au cours de la mise à l'enquête. Mais pour les autorités communales du moins, le problème semble réglé par ce compromis. Garage et tour achèveront définitivement le lotissement. Restaurant et piscine, par la suite, le compléteront sans le gêner, tout en amorçant l'aménagement du site des Arêtes, que la commune prévoit de consacrer à la détente, aux loisirs ainsi qu'à la construction de maisons individuelles, pour sa partie sud. La piscine couverte, qui doit offrir un bassin de 25 m, sera publique et constituera un maillon d'une conception nouvelle visant à substituer au défunt projet de grande piscine couverte intercommunale du Crêt-du-Loche, trop coûteux et trop générateur de trafic motorisé indésirable, des équipements de quartier. Les détails de ce projet restent toutefois encore à déterminer. Pour l'heure, il s'agit d'achever l'aménagement du quartier en tâchant de réussir le difficile exercice consistant à concilier les intérêts des promoteurs, des habitants, de la collectivité... Ce qui reste, incontestablement, l'aspect le plus épineux de tout problème d'urbanisme!

Michel-H. KREBS



La dernière tour du lotissement où elle se fera...



Il arrive tout de même, dans notre Haut-Jura, que nous goûtions avec gourmandise à une soirée de douce température, malgré tout ce que l'on dit. Les organisateurs de nos manifestations estivales autant qu'estivilles avaient prévu de se replier éventuellement, avec nos hôtes vendéens, sur le Théâtre mais ils ne savaient pas — c'est ce que nous dit le directeur de cette gentille troupe, M. Châtaignier :

— Partout où les « Joyeux Vendéens », passent les mauvais temps tré-passe!

Par une nuit aussi aimable, devant l'auguste et amène façade du Musée paysan bien illuminée, une foule très dense se pressait et était petit à petit gagnée par l'entrain de nos hôtes d'un soir. Il faut dire qu'ils sont stylés, qu'ils ont recréé ou conservé leurs danses ancestrales qu'ils exécutent avec naturel et un entrain réellement endiablé. L'on voit bien qu'ici la danse fait partie de la vie quotidienne, de toutes les fêtes, les cérémonies. La représentation commençait par des productions de nos amis « Ceux de la Tchaux » qui nous firent un tour d'horizon du folklore helvétique, de Berne et Valais, en passant par Neuchâtel, évidemment. Nous avons assez souvent loué leur effort à la fois pour faire revivre un folklore plus ou moins éteint (pour autant qu'il ait jamais existé) et de retrouver nos airs d'enfance, éventuellement en composer de nouveaux, pour parler plutôt de nos visiteurs d'un soir. Y a-t-il ici des conteurs possédant une mémoire suffisante pour leur rappeler les traditions, comme M. Châtaignier nous l'indiquait, en commentant avec verve et humour les danses que ses compagnons interprétaient: un vénérable vieillard de plus de quatre-vingts ans leur enseignait la musique, le chant et les pas, qu'ils pouvaient, en création collective, recréer définitivement ensuite? Car c'est évidemment ainsi qu'un folklore se perpétue: par tradition orale plus que par écrits et partitions. Il est évident que cette farouche province, la Vendée, doit être très proche de sa turbulente histoire et que les coutumes s'y sont conservées plus que chez nous.

Après « Ceux de la Tchaux », fort gracieusement présentés par Mme L. Louradour — mais dansant sur musique enregistrée, car s'il est possible de jouer d'un été délicieux à La Chaux-de-Fonds, il n'est en revanche pas permis d'espérer avoir des musiciens, le 1er Août l'avait déjà prouvé, et ce 6

état civil

VENDREDI 3 AOUT

Naissance

Garcia Maria José, fille de Juan et de Isabel, née Bueno.

Mariages

Bless Pierre Joset Thoni et Dubois Raymonde Janine. — Cramatte Denis Yves Albin et Kurth Fiorella Enrica.

Décès

Magnin, née Móri, Clara Maria, née le 28 mai 1895, veuve de Louis Ulrich. — Vuilleumier Jules André, né le 10 mai 1909, époux de Camille Mathilde, née Othenin-Girard. — Bolliger Otto, né le 30 novembre 1903, époux de Hermine, née Keller. — Keller Georg Heinrich Wilhelm, né le 23 mars 1908, époux de Alice Julia Philoméne, née Nicolet.

Quand de Joyeux Vendéens rendent les Chaux-de-Fonniers joyeux et où le Musée paysan joue le « plein emploi »

également, puisque les instruments étaient... en vacances — nous vîmes donc nos hôtes français — une trentaine — qui, eux, avaient clarinettes et accordéons en bandouillère, ce qui, évidemment, changeait tout. Filles et garçons, nous l'avons dit, sont très bien entraînés, mais surtout font tout cela avec enthousiasme, le jarret ferme et la main leste. Tout y était: les danses historiques — le « moulinet », rappelant les moulins à vent d'une colline héroïque où les chouans se battirent en 1793 avec un courage aussi exemplaire qu'inutile — ou humoristiques, « La danse des chaises », qui consiste à enlever sa danseuse sur deux, trois, quatre, cinq chaises, ou les charmants « Quadrilles du bocage » (le bocage vendéen est en effet célèbre).

Bref, un spectacle tout à fait unique en notre pays haut-perché, auquel de valeureux Chaux-de-Fonniers prêtèrent mains et jambes. Bref, une réussite, à répéter, contre vents et marées. Si l'on doit se replier, ayons un havre de grâce; mais jusqu'au dernier moment, profitons de toute espérance de beau temps, et prouvons par l'exemple que La Chaux-de-Fonds vit au vert!

J. M. N.

Ce soir, dès 20 heures, première série des « sérénades de terrasse en terrasse », aux terrasses de quatre établissements publics du « Pod », avec Jean et son accordéon schwytois, et le duo Michel Rusconi (flûtes roumaines), et Thierry Châtelain (accordéon).



Ces Joyeux Vendéens. (photo Impar-Bernard)

mémento

Estiville: sérénade de terrasse en terrasse, de 20 à 23 h.
Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 20 h. 30.
Musée paysan: 14 - 17 h.
Vivarium: 14 - 17 h.
Musée international d'horlogerie: 10 - 12 h., 14 - 17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.
Musée d'histoire naturelle: 14 - 17 h., exposition macrophtotes F. Merçay.
Home médicalisé de la Sombaille: exposition de sculptures récentes, de Jacot-Guillarmod.
Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30 à 18 h.
ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.

Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, (le matin). Non-réponse, 23 20 16.
Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
Ludothèque: Serre 3, 16 - 18 h.
Ecole Parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.
Permanence de jeunes (D.-P.-Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.
SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
Armée du Salut: Poste de secours, tél. 22 44 37.
La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Bourquin, L.-Robert 39.
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43.

Service soins à domicile: tél. 23 41 26.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.

Planning familial: tél. 23 56 56.

Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.

Police secours: tél. No 117.

Feu: tél. No 118.

CINEMAS

Corso: 20 h. 30 Le trésor de Matabaque

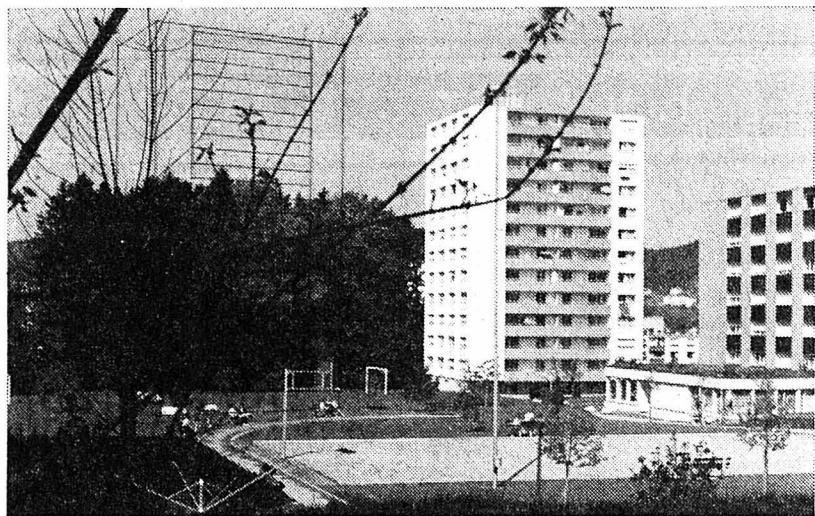
Eden: 20 h. 30, Le Cercle de fer; 18 h. 30, Jouisance totale.

Plaza: 20 h. 30 Hi Riders en danger de mort.

Scala: 20 h. 45, Piège pour un seul homme.

communiqués

Estiville: Ce soir, de 20 à 23 h., av. rue Léopold-Robert, sérénade de terrasse en terrasse avec Jean et sa schwytois, Michel Rusconi accompagné de Thierry Châtelain, folklore roumain. Organisation ADC-Office du tourisme.



...et où elle été initialement prévue! (photos Service d'urbanisme)

vue et d'un dégagement intéressant, pour voir un peu plus tard s'édifier sous son nez un mur de béton. Le tout est de savoir, quand cela se produit, si l'on a été berné ou pas.

UN PLAN AMÉLIORÉ PAR TOUCHES

En l'occurrence, le plan de lotissement des Cornes-Morel, c'est-à-dire de ce quartier neuf développé sur la butte que « couronne » la boucle formée par les rues de la Croix-Fédérale, du Chalet, Monique-St-Hélière et de la Prairie, a été sanctionné en novembre 1971 par la commune, en janvier 72 par l'Etat. Il prévoyait alors une occupation du sol plus importante qu'elle a été effectivement réalisée. Au fil des années — et la modification de la conjoncture aidant, sans doute — on a modifié, dans le sens d'une « aération », le plan d'origine: ici, on a renoncé à une construction, là, on a rogné quelques étages. L'allègement fut bénéfique, et il faut admettre que ce quartier, aujourd'hui, est plutôt plai-

toutes pièces. Le problème des nuisances qu'entraîne inévitablement ce genre d'équipement (bruits divers, circulation de véhicules, emprise du stationnement, etc.) est néanmoins réel. Finalement, l'ensemble de l'achèvement de ce lotissement a fait l'objet d'un réexamen entre parties, dont la commune a pris l'initiative.

RESTAURANT - PISCINE « DANS LA NATURE »

Possédant, à l'est du lotissement, le vaste espace des Arêtes, sans affectation précise depuis que le projet du « Village pour la santé et la vie » est définitivement enterré, la ville a eu l'idée de faire un échange avec la SI Les Cornes-Morel. Elle a proposé aux promoteurs de sauvegarder le terrain de jeu menacé par le projet de tour, et de renoncer à édifier le restaurant-piscine « dans la boucle », leur offrant en contrepartie un emplacement à l'est de la rue de la Croix-Fédérale, au début du plateau des Arêtes, pour y réaliser un ensemble restaurant - piscine couverte - parking. De leur côté, les promoteurs avaient entretemps pu disposer d'une nouvelle parcelle, en bordure de la rue de la Prairie, où l'édification de la « dernière tour » pouvait être prévue avec moins de gêne pour les immeubles avoisinants. L'entente s'est donc faite ainsi. La dernière tour du lotissement (12 étages, 50 appartements) est donc mise à l'enquête publique sur une parcelle qui n'était pas prévue dans le plan original, mais c'est au bénéfice du « dégagement vert » que celui-ci prévoyait beaucoup plus chichement. Et le restaurant - piscine ne se fera pas dans le lotissement, à proximité des habitations, mais en marge, séparé par une rue et un rideau d'arbres.

UN GARAGE DISCRET

Quant au garage, désormais séparé du complexe restaurant - piscine, il va se faire discret puisqu'il sera entièrement recouvert de verdure, au lieu d'être surmonté par un bâtiment, comme initialement prévu. C'est lui qu'on a commencé à construire cette semaine. Complètement recouvert par la suite, donc, il s'ouvrira sur la rue du Chalet

avis urgent



CE SOIR, de 20 h. à 23 h.

Sérénades de terrasse en terrasse

avec JEAN et sa « Schwytzoise » et Michel RUSCONI accompagné de Thierry CHATELAIN folklore roumain

Organisation: ADC - Office du tourisme P 16204

OFFRES D'EMPLOIS

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Par suite de démission, le Service des ponts et chaussées cherche un

DESSINATEUR en génie civil

Exigences :
 — nationalité suisse
 — âge maximum 32 ans
 — certificat fédéral de capacité A et B
 — si possible expérience dans les projets et travaux de génie civil

Traitement et obligations: légaux

Entrée en fonction : dès que possible

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 18 août 1979:

Nous cherchons pour tout de suite, jeunes

représentants (es)

ayant de l'intransigeance pour la vente d'articles publicitaires. Bon salaire garanti à personnes capables et consciencieuses.

Ecrire sous chiffre 06-121033 à Publicitas, Saint-Imier.

Bar-restaurant région Neuchâtel cherche immédiatement

sommelière

(débutante acceptée)
 Horaire varié
 Appartement de 2 pièces
 Tél. (039) 33 23 30

LIVRES

d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange, Lib. Place du Marché Tél. (039) 22 33 72. La Chaux-de-Fonds

Jeune couple cherche dame pour garder à plein temps, à La Chaux-de-Fonds, enfant de 8 mois dès octobre 1979 ou date à convenir. Tél. (021) 33 11 71 dès 20 heures.

Votre journal: L'Impartial

OFFRES D'EMPLOIS

Hôtel de la Balance **Sonvilier** cherche pour tout de suite ou date à convenir

sommelière

Congé régulier le dimanche
 Téléphoner ou se présenter (039) 41 48 66

DEMANDES D'EMPLOIS

EMPLOYÉE DE BUREAU-AIDE-COMPTABLE

cherche emploi à plein temps ou éventuellement demi-journées. Libre tout de suite ou date à convenir. Ecrire sous chiffre HB 16783 au bureau de L'Impartial.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

TÉLÉVISEUR couleur grand écran, Fr. 200.—. Tél. (039) 23 00 16.

Demandes à acheter

LAYETTE D'HORLOGER: Petit meuble avec tiroirs. Tél. (039) 23 47 50.

DISCOUNT DU MARCHÉ

Congélateurs
 350 l., bahut
 Prix jamais vus **590.-**
 rendu posé
 Autres modèles dès **298.-**
 Cuisinières 4 plaques, broche + grill + four autonettoyant **678.-**
 Stock limité + modèles expo

Fornachon & Cie
 Rue du Marché 6
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. (039) 22 23 26

A louer

pour le 1er septembre 1979 ou date à convenir, rue du Chalet 18

magnifique 2 1/2 pièces

Tout confort, Cuisine agencée, Coditel, balcon, ascenseur, conciergerie. Fr. 370.— par mois, tout compris.
 Tél. (039) 23 04 90, dès 19 heures.

Lisez L'Impartial

Mélanges

SIAMOIS

Jolis chatons Seal Point sont à vendre. Tél. 039/41 30 00

SI

vous avez des objets que vous n'utilisez plus, vaisselle, livres, bibelots, etc... Le groupe sportif des invalides se fera un plaisir de venir les récolter pour son marché aux puces. Merci d'avance. Tél. (039) 22 45 04 ou 23 69 27.

Appartements à louer

A LOUER pour le 31 octobre 1979, Croix-Fédérale 48, appartement 3 1/2 pièces, cuisine agencée, Fr. 510.—, charges comprises. Tél. (039) 23 00 96, heures repas.

Appartements demandés

APPARTEMENT demandé à La Chaux-de-Fonds, 5-6 pièces ou 2 plus petits dans la même maison. Confort ou mi-confort. Pour fin novembre ou décembre 1979. Tél. (039) 22 31 88 midi ou soir.

A LOUER pour le 31 octobre 1979

QUARTIER DES FORGES

magnifique appartement de deux chambres

Tout confort
 Salle de bain
 Conciergerie
 Loyer Fr. 213.— + charges
 Tél. (039) 26 75 65 pendant les heures de bureau

Mélanges

A VENDRE

dégauchisseuse - raboteuse, largeur 30 cm., moteur 3 CV. Tél. (039) 26 81 59.

Cherche à louer à La Chaux-de-Fonds ou environs à partir du 15.10.79

appartement

4 1/2 ou 5 1/2 PIÈCES dans petit immeuble ou villa.

Cuisine agencée.

Tél. (027) 23 10 46, entre 10 h. et midi.

A louer

pour le 1er octobre, quartier Parc des Sports, appartement 2 pièces, tout confort.
 Loyer Fr. 200.— + charges.
 Tél. (039) 22 14 14.

Appartement

à louer pour le 1er octobre 1979, nord-ouest de la ville, rez-de-chaussée supérieur, ensoleillé et tranquille, trois chambres, cuisine, salle de bain, balcon couvert, dépendances, chauffage général. Loyer intéressant. Convientrait à couple tranquille. Tél. (039) 26 03 93.

Appartement

à louer tout de suite

2 pièces, ensoleillé, renové, confort. Fr. 245.— plus charges, pour fin octobre.

Appartement

de trois pièces, dans petit immeuble. Confort. Fr. 320.— plus charges. Tél. (039) 23 64 30.

Adaptez votre vitesse!



SKS

Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial S.A.
 Rue Neuve 14 - Tél. 2111 35

met son photocopieur à votre service

TARIF :	A 4 recto 21 x 29,7 cm.	A 3 recto 29,7 x 42 cm.
Jusqu'à	49 exemplaires	Fr. 0.20 pièce
Dès	50 exemplaires	Fr. 0.18 pièce
Dès	100 exemplaires	Fr. 0.16 pièce
Dès	150 exemplaires	Fr. 0.15 pièce

Fr. 0.40 pièce
 Fr. 0.36 pièce
 Fr. 0.32 pièce
 Fr. 0.30 pièce

Pour format plus grand, veuillez vous renseigner à nos bureaux

• LE LOCLE • LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE • LE LOCLE •

CASINO THEATRE LE LOCLE

JEUDI 9 AOÛT 1979, à 20 h. 30


GRAND RECITAL

par **Friedrich LIPS** de Moscou
 un des plus grands virtuoses accordéonistes de concert au monde, et **LE TRIO DE L'OURAL**
 le meilleur ensemble d'accordéonistes de l'URSS

Billets en vente: Boutique Gilbert Schwab, place du Marché, Le Locle, tél. (039) 31 16 74.

Parterre: Fr. 10.—. Galerie: Fr. 12.—

Organisé par les clubs d'accordéonistes de La Chaux-de-Fonds et du Locle



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
ÉCOLE SECONDAIRE

LE LOCLE

RENTRÉE DES CLASSES

Les élèves de l'Ecole secondaire sont convoqués pour la rentrée scolaire, LUNDI 13 AOÛT 1979, selon l'horaire suivant:

- AU COLLÈGE JEHAN-DROZ (5, Av. de l'Hôtel-de-Ville), à la grande salle du rez-de-chaussée:

07 h. 45	4e classique, scientifique, moderne, préprofessionnelle
08 h. 30	1re classique, scientifique
09 h. 30	2e classique, scientifique, moderne
10 h. 30	3e classique, scientifique, moderne, préprofessionnelle
- AU COLLÈGE DE BEAU-SITE, à la grande salle, No 43, 4e étage:

08 h. 30	1re moderne-préprofessionnelle
09 h. 30	2e préprofessionnelle
10 h. 30	Terminales 8 et 9 et développement supérieur

Les élèves de l'Ecole supérieure de commerce sont convoqués LUNDI 20 AOÛT 1979:

AU COLLÈGE JEHAN-DROZ (5, Av. de l'Hôtel-de-Ville), à la grande salle du rez-de-chaussée, à 07 h. 45.

Le directeur: J. Klaus

GARAGE DU RALLYE - A. DUMONT
 DISTRIBUTEUR OPEL — LE LOCLE

Très belles occasions

OPEL KADETT 1200 S
 1975 - 4 portes - 59 000 km. - bleue

OPEL KADETT 1600 S
 1978 - 4 portes - 25 000 km. - rouge

OPEL ASCONA 1200 S
 1974 - 4 portes - 48 000 km. - verte

OPEL ASCONA 1600 LUXE
 1974 - 4 portes - 67 000 km. - ocre

OPEL ASCONA 2000 S
 1978 - 4 portes - 10 000 km. - gold

OPEL CARAVAN 1900 LUXE
 1974 - 5 portes - 48 000 km. - bronze

OPEL CARAVAN 1900 S
 1976 - 5 portes - 53 000 km. - rouge

SIMCA 1307 S
 1976 - 5 portes - 61 000 km. - verte

GARANTIE

Service de vente - P. Demierre - Tél. (039) 31 33 33

RESTAURANT - RÔTISSERIE DU PARC - LES BRENETS

cherche

sommelière

connaissant les deux services, pour fin août.

Tél. (039) 32 11 27

A LOUER AU LOCLE
 Avenir 11
 tout de suite ou à convenir,

logement

deux pièces, tout confort.
 Même adresse

local

chauffé, 35 m2.
 Tél. (039) 31 22 82.

A LOUER A SAINT-IMIER

un

appartement

tout confort comprenant: 2 grandes chambres, cuisine agencée, salle de bain (douche), dépendances, garage.
 Tél. (039) 41 21 31.

GECO GECO

A LOUER tout de suite, rue du Communal, Le Locle

APPARTEMENT

de 2 pièces, confort, Coditel, conciergerie, chauffage général.
 Loyer: Fr. 285.— + charges.

A LOUER tout de suite, rue du Communal, Le Locle

APPARTEMENT

de 1 pièce, confort, Coditel, conciergerie, chauffage général.
 Loyer: Fr. 195.— + charges.

A LOUER tout de suite ou à convenir, rue des Cardamines, Le Locle

APPARTEMENT

de 1 1/2 pièce, confort, conciergerie, chauffage général.
 Loyer: Fr. 196.— + charges.

Pour traiter: Gérance GECO, Jaquet-Droz 58, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 11 14 - 15.

GECO GECO

DECALCO SA

A louer au Locle, Vergers 22 pour tout de suite ou date à convenir

appartement de 2 pièces

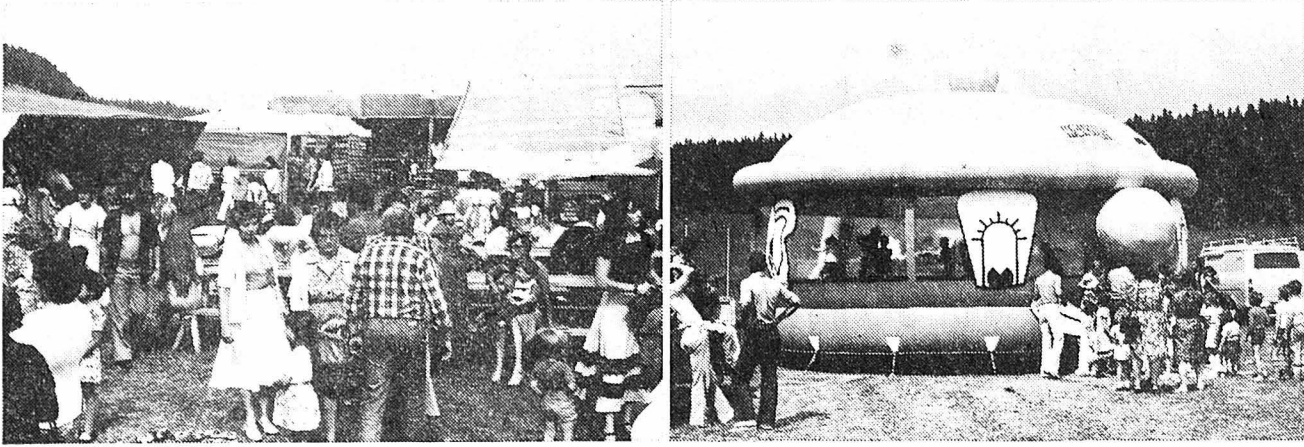
confort.

DECALCO S. A., 2612 Cormoret
 Tél. (039) 44 17 41

HORLOGERIE BIJOUTERIE ORFÈVRE

Eric JOSSI
 D.-JeanRichard 1
 LE LOCLE
 Tél. (039) 31 14 89

Succès populaire de la fête de la Mi-Eté à La Brévine



Il vous faut un terrain plat de 2000 m², une armature de tente, 1800 m² de bâches, plusieurs mètres-cubes de bois sous forme de planches et autres « couennaux », des kilos de clous, un

pont de danse de 200 m², des centaines de mètres de fil électrique, 1500 ampoules, des tables et des bancs, et si, en plus, vous disposez d'une équipe d'une soixantaine de personnes effi-

caces, comme le sont celles du Ski-club qui sont à pied d'œuvre une semaine durant; alors, vous pouvez organiser une Mi-Eté.

Celle de cette année a connu à nouveau un succès important; et puisque nous sommes dans les chiffres, il vous intéressera peut-être de savoir qu'il a été mangé, entre autre, durant le week-end, près de 1000 gaufres, 600 sandwichs, 1200 saucisses, 400 poulets et un environ 1000 litres de vin et des centaines de bières et limonades. L'installation électrique a, quant à elle, consommé 650 kWh.

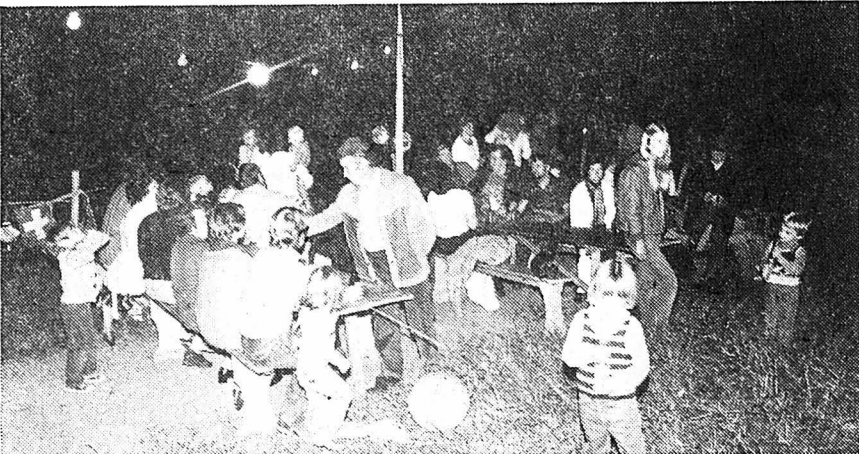
L'orchestre « The Sun », formé de cinq musiciens, a, comme l'an dernier, enthousiasmé ses 1700 « fans » présents le samedi, par un programme dans lequel nous avons retrouvé plusieurs succès de rock'n roll et twist des années 50-60.

La journée du dimanche est celle des familles et a connu, déjà dès l'après-midi, une forte affluence; les enfants ont pu redécouvrir le plaisir de se mouvoir dans le « moon-walk », et leurs parents ont pu danser jusqu'à minuit sur des airs, cette fois, plus traditionnels.

Les coureurs du club, qu'ils soient OJ ou seniors, pourront donc, la saison prochaine, à nouveau s'entraîner et participer à différentes compétitions dans de bonnes conditions financières, puisque le bénéfice de la manifestation leur est entièrement consacré.

(texte et photos Koh.)

Fête nationale au Cerneux-Péquignot Aussi un salut fraternel à la France voisine



A défaut de discours patriotique, c'est par un bûcher gigantesque que la population de la commune du Cerneux-Péquignot a honoré la mémoire de ceux, qui, depuis 1291, ont construit notre pays. Mais aussi, la clarté des flammes qui montent du Crêt est un salut fraternel adressé aux amis de la France voisine qui chaque année s'associent nombreux à la fête. Ainsi, en fin de soirée, habitants d'ici et d'ailleurs s'attablèrent autour des

tables installées sur l'emplacement de fête pour déguster une bonne saucisse, accompagnée d'une boisson de leur choix. (cl, photo Impar-Perrin)

La France à notre frontière

Au Maix-Lagor, 18 mois après sa destruction par le feu Un rural reconstruit plus beau et plus grand qu'avant

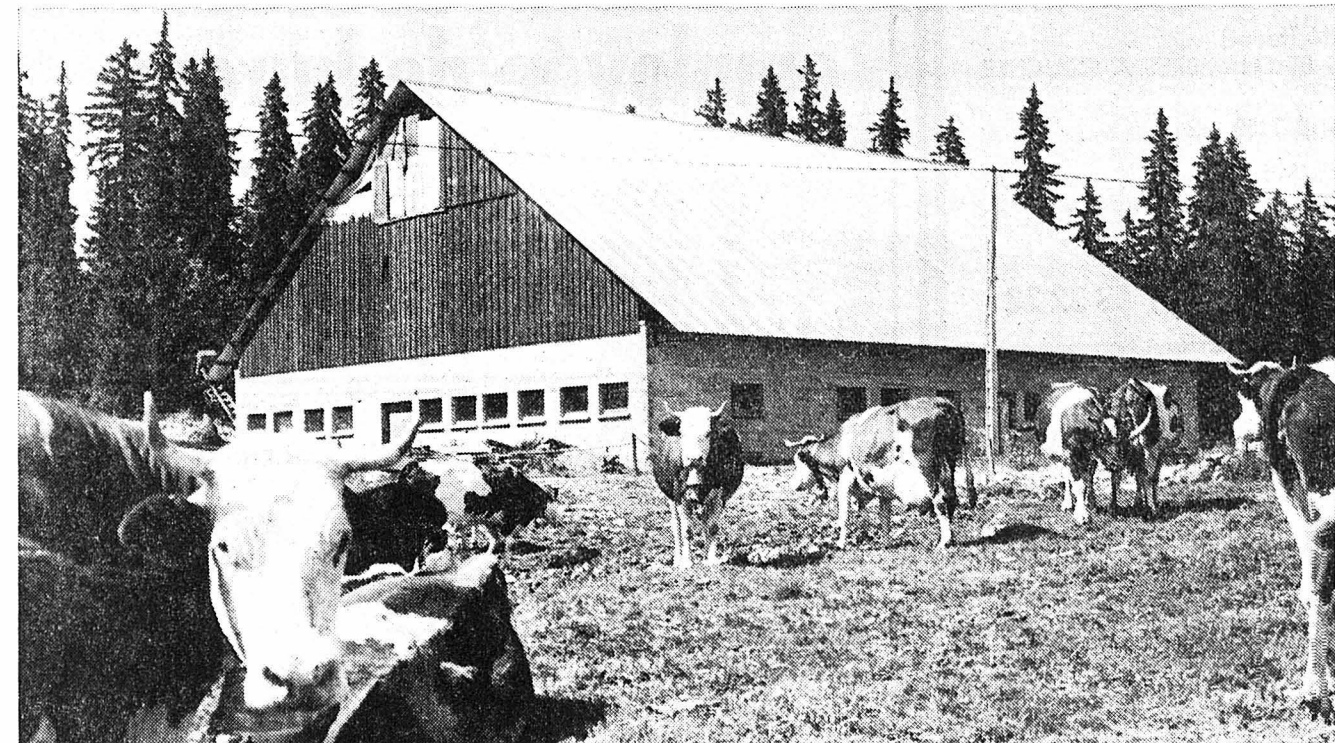
Le 2 février 1978, par un des plus mauvais jours de cet hiver, alors que la tourmente faisait rage, un sinistre se déclarait dans un rural à proximité de la frontière suisse, sur territoire français, plus précisément au Maix-Lagor sur la commune de Montlebon, non loin du Gardot. En quelques instants les flammes ravagèrent cette grande bâtisse qui abritait un important troupeau, du fourrage et des machines agricoles. Le gérant de l'exploitation, M. Henri Vermot, prévenu par son fils, put à l'aide de ce dernier et de voisins, faire sortir les bêtes à temps. Quant aux machines agricoles, presque toutes restèrent dans les flammes qui trouverent dans le foin un terrain très favorable à leur rapide progression. Les pompiers du Cerneux-Péquignot et de Morveau se rendirent sur les lieux, malgré les conditions extrêmement difficiles. A l'époque, nous n'avions pu nous-mêmes nous rendre sur les lieux du sinistre que grâce à un tracteur agricole.

Un peu plus d'une année après cet incendie dont les causes n'ont jamais pu être clairement définies, bien qu'il soit très probable que le sinistre ait éclaté à la suite d'une défaillance électrique, la bâtisse a été reconstruite en-

core plus grande, plus haute et plus belle qu'avant.

Néanmoins pour M. Henri Vermot et sa famille qui compte huit enfants, les derniers mois de l'hiver 1978 ne furent pas tout roses. Ils durent placer leur bétail dans plusieurs endroits différents, étant ainsi contraints de se rendre chaque jour, malgré la neige, dans plusieurs étables distantes de plusieurs kilomètres. Par chance, le bétail qu'il ne put reloger fut accueilli chez divers voisins qui manifestèrent ainsi leur solidarité avec la famille sinistrée. Devant le courage et la volonté des fermiers, le propriétaire, M. Thiébaud, décida de reconstruire ce rural. Durant les premiers mois de l'année 1978, les ouvriers achevèrent de détruire les ruines et firent ainsi place nette. Les fondations furent ensuite creusées et le gros œuvre de la maçonnerie était terminé en juillet. Ce fut alors le montage des poutres et autres éléments métalliques qui constituent la charpente de la bâtisse. Par ailleurs, les murs s'appuyent également sur de gigantesques piliers de métal, d'un poids considérable. Le toit fut achevé en automne de l'année dernière et l'étable fut inaugurée le 21 novembre dernier.

Dès lors, M. Vermot put regrouper tout son bétail. Durant l'hiver les travaux furent partiellement suspendus et ce printemps, ils reprirent par les finitions intérieures de ce rural qui abrite une grande étable, un petit logement, un garage, une laiterie, divers locaux annexes et bien sûr une gigantesque grange. Gigantesque oui... comme on n'a pas l'habitude d'en voir dans notre région. La construction qui dispose de 60 places à l'écurie, mesure en effet près de 30 mètres sur une quinzaine de large. La hauteur au faitage est de 13 mètres. La surface totale des planchers est de 1306 m². Dotées d'installations modernes pour la traite du lait et l'évacuation du fumier, le rural abrite actuellement 45 vaches à traire, des génisses et des petits veaux qui vivent en stabulation libre. Voilà un bel instrument de travail pour M. Vermot qui travaille sur un domaine d'une surface — forêts non comprises — de 30 ha. D'ici une dizaine de jours, cette grande construction sera définitivement achevée. M. Vermot et sa nombreuse famille continueront à demeurer comme par le passé, dans une ferme, celle des « Feuves » située à quelques centaines de mètres de là. (texte et photo jcp)



La masse imposante du nouveau rural.

Insignes du 1er Août: de bons vendeurs

Depuis de nombreuses années déjà, à La Chaux-de-Fonds, le bureau de l'administration du journal « L'Impartial » se charge de l'organisation de la vente des insignes du 1er août. Au Locle, depuis de nombreuses années également, cette tâche était assumée par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Tous les vendeurs ont fait preuve de persévérance et de beaucoup de bonne volonté. Toutefois, parmi ceux-ci il est à noter que quelques-uns ont particulièrement pris leur tâche à cœur. Ainsi, le jeune Michel Briot, âgé de 6 ans et demi seulement est parvenu à « placer » 160 insignes. Au « palmarès », il est



Les trois meilleurs vendeurs d'insignes du 1er août du Locle. Au centre, Michel Briot, 6 ans et demi, à droite, Eric Vuillemin et à gauche, son frère Laurent.

et plus précisément par son directeur, M. Philippe Vuille.

Mais, depuis cette année, ce fut une innovation: comme à La Chaux-de-Fonds, le bureau de « L'Impartial » du Locle assumait la plus grande part de l'organisation de cette vente traditionnelle. Il fallut d'abord recruter les jeunes vendeurs, pour ensuite réceptionner le produit de leur vente. Comme à l'ordinaire, celle-ci, dont le produit sera versé à 5 grandes associations féminines, en reconnaissance à leur inlassable activité au service du public, a connu un beau succès. En effet, ce ne sont pas moins de 605 insignes qui ont été vendus.

suivi des frères Eric et Laurent Vuillemin, âgés de 15 et 13 ans. Ces derniers ont vendu respectivement 125 et 85 insignes.

Bravo à tous et surtout à ces trois garçons. (texte et photo jcp)

Sur la pointe des pieds

Notre Père, qui j'espère êtes aux cieux, écoutez la prière d'un professeur occasionnel qui se pose quelques questions, au sujet du collège Jehan-Droz: — Dites-moi s'il faut « baffer » un peu, « savater » la moindre ou s'il faut rester laxiste en se disant... c'est la vie!

J'adore cette belle jeunesse qui se masse à l'aube des jours ouvrables devant la construction climatisée, synthétique et fonctionnelle qui a nom: collège Jehan-Droz. Une belle jeunesse, c'est bien vrai. Une masse d'adolescents qui ont des comportements bien nuancés. Visages tristes, sérieux, beaux et tous les adjectifs qualificatifs par derrière. De toutes les couleurs... ce cortège quotidien obligé d'entendre « le blabla de l'école »!

J'adore les enfants et même les vieux enfants de quatorze ans. Je suis pourtant inquiet. Je ne suis pas concierge mais je songe au travail que font mes copains, je ne suis pas directeur mais je pense aux responsabilités qu'assume un homme seul, je suis contribuable et je n'aime pas qu'on « gâte » mon matériel. Or, aujourd'hui on « gâte » mon matériel. On me détériore mon collège pour un oui ou pour un non! On se défoule à bon marché. Aucun respect de choses élémentaires!

Je suis professeur occasionnel et je demande aux parents de m'accorder un droit. Celui de pouvoir « baffer », « fesser », « sortir par la peau du derrière » le gamin énervé qui se venge en détruisant le « ne-plus-ultra » de l'enseignement.

Le Bon Dieu m'écoute, mais j'aimerais que les parents concernés en fassent autant!

S. L.

Entre Monts et Communal

Sport pour handicapés Un Loclois se distingue

Du 20 au 30 juillet, se sont déroulés à Stoke Mandeville, en Angleterre, les championnats du monde de sport en fauteuil roulant. Parmi les 40 Suisses qui prirent part à cette compétition regroupant quelque 950 athlètes de 31 pays, le sympathique et dynamique entraîneur du club sportif des handicapés loclois, M. Tino Jaggi, s'est particulièrement distingué.

En effet, il a tout d'abord remporté la médaille de bronze, en natation, lors de l'épreuve du 50 mètres crawl. Il a obtenu la même distinction honorifique, lors du lancer du disque. Il a par ailleurs glané la médaille d'argent en athlétisme, lors de la compétition du javelot de distance. Non content de ces exploits, il a tenu à se signaler dans l'épreuve du lancer du poids, en obtenant le 4e rang. Il est à noter que les Suisses qui ont participé à ces joutes amicales et sportives ont remporté 40 médailles. Un bel exemple de courage et de volonté. (jcp)

mémento

Le Locle

Grand-Cachot-de-Vent: exposition Léo-Paul, Philippe, Paul-André et Lucien Robert, peintres naturalistes neuchâtelois, 14 h. 30 à 17 h. 30. Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h. Bibliothèque de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30. Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera. Permanence dentaire: No 117 renseignera. Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52. Planning familial: tél. 23 56 56. Consult. conjugales: (038) 24 76 80. Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

état civil

MARDI 24 JUILLET 1979

Décès

Vieille née Barrat Emma Rose Marie, née en 1896, veuve de Vieille Léon Joseph.

Naissance

Fahrni Corinne, fille de Fahrni Paul Henri et de Josiane Berthe Anna née Ruhier.

MERCREDI 25 JUILLET 1979

Promesses de mariage

Chédel Philippe Edouard et Vermot-Petit-Outhenin Brigitte.

VENDREDI 27 JUILLET

Mariage

Cano Manuel et Notari Silvana.

DIMANCHE 29 JUILLET

Décès

Frossard née Pythoud Charlotte Marie Elisabeth, née en 1908, veuve de Frossard Ernest Joseph.

DENNER

Actions à partir du 7.8.79

économie garantie!

Kjeldsens
Buttercookies
du Danemark



454 g ~~6.20~~ **5.25**
(100 g 1.16)

nouveau chez DENNER
véritables
Saucisses de Francfort



d'origine
5 pièces
Fermé, se conserve
parfaitement
plus d'une année!
250 g ~~3.50~~ **2.95**

Thon blanc du Japon

Thon blanc à l'huile



155 g* ~~1.80~~ **1.50**
* poids égoutté (100 g - 1.16)



WANDER DUO

Duo + eau =
café au lait
instantané

500 g ~~7.75~~ **6.55**

Montagne

Vin rouge étranger

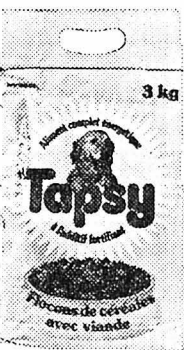


1 litre ~~1.75~~ **1.55**
(+ dépôt -.40)

nouveau chez DENNER

Tapsy

Aliment complet
énergétique,
Flocons de céréales
avec viande



3 kg ~~9.75~~ **8.25**
(1 kg 2.75)

Matzinger

l'aliment complet
pour chats
est un régal
anneau après anneau



800 g ~~3.40~~ **2.85**
(100 g - 36)

Carefree

Protège-Slip, la protection
hygiénique pour tous les jours



30 pièces ~~2.90~~ **2.45**

CANOE + TABU

les célèbres
eaux de toilette
parfumées
de Dana, Paris 2 sortes



nouveau
avec savon gratuit
55 ml ~~7.80~~ **7.80**
(10 ml 1.42)

MOCO S.A.

MEUBLES EN GROS - CERNIER

Dans les locaux de l'ancienne fabrique de meubles

GRANDE VENTE de MEUBLES

EXPOSITION DES PLUS BELLES ARMOIRES PAYSANNES
PEINTES À LA MAIN

(Reproduction exacte dans les moindres détails des pièces
originales)

UN NOUVEAU DÉFI DE MOCO

- 100 CHAISES RUSTIQUES (siège dralon vert) à Fr. 50.— pièce
- 50 TABLES EN BOIS MASSIF (140 x 80 cm.) à Fr. 300.— pièce
- 10 BUFFETS VAISSELIERS (Provençale entièrement massifs) à Fr. 1500.— pièce
- 10 SECRÉTAIRES 4 tiroirs (entièrement sculptés) à Fr. 298.— pièce
- NOUVEAU PROGRAMME EN PIN (foncé)
SALLES À MANGER COMPLETES ET CHAMBRES À COUCHER

EXPOSITION SUR 1250 m2

LUNDI FERMÉ

OUVERTURE: mardi à vendredi de 9 h.-12 h. et 14 h.-18 h. 30
Samedi 9 h.-12 h. et 13 h. 15-17 h.

PARKING À DISPOSITION - TÉL. (038) 53 32 22



Les Chemins de fer du Jura engageraient

un chauffeur d'autobus

titulaire du permis D, pour son service des automobiles

Entrée en service: à convenir

Domicile de service: Tramelan

Offres: Les intéressés sont priés d'adresser leur offre de services à la Direction des Chemins de fer du Jura à Tavannes ou de prendre rendez-vous par téléphone au garage CJ à Tramelan (032) 97 47 83, où des renseignements complémentaires peuvent être obtenus.

Par suite de mutations intervenant prochainement dans son département commercial,

PAUL DUBOIS S.A., décolletages, SAINT-IMIER

cherche

employée de bureau

qualifiée et active, sténodactylo, capable d'assumer les charges d'une fonction groupant plusieurs activités.

Entrée en service: début septembre ou date à convenir.

Les intéressées sont invitées à prendre contact par écrit ou par téléphone (039) 41 27 82 avec la direction. Discretion assurée.



von **gunten**

maître opticien
diplômé fédéral
Av. L.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03



Pour le simple cuisinot ou le grand cuisinier, pour bouillir, pour rôtir, pâtisser ou griller, pour tout ce qui se cuit me voici toujours prête, afin que tout repas soit un repas de fête.

Le virtuose de la cuisine: Troesch



Cuisines - bains - sanitaires
TROESCH + CIE SA
Rue Numa-Droz 9, La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/22 23 12

Visitez notre exposition
à La Chaux-de-Fonds
Ouvert mardi à vendredi de 15 à 17 h.

Köniz/Berne Zurich - Bâle - Lausanne - Thoune - Sierre - Arbedo - Olten

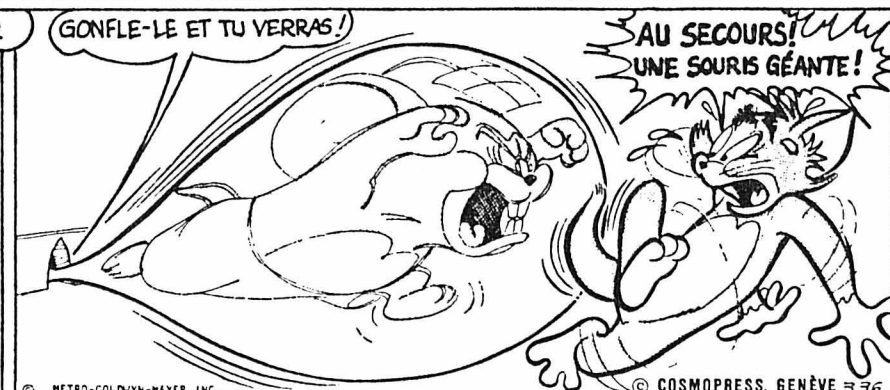
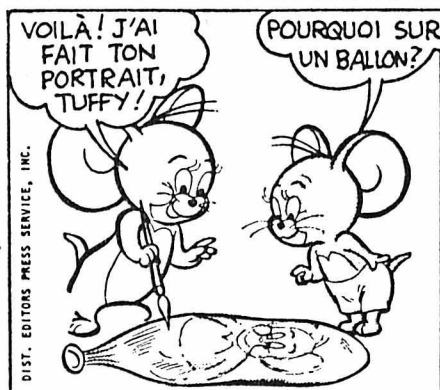
VOUS

qui cherchez un appartement tout de suite ou date à convenir, de 2, 3 ou 4 pièces avec mi-confort, confort, tout confort, prenez la peine de téléphoner au

No 039 221115

qui se fera un plaisir de vous renseigner.

TOM and JERRY



DIST. EDITORS PRESS SERVICE, INC.

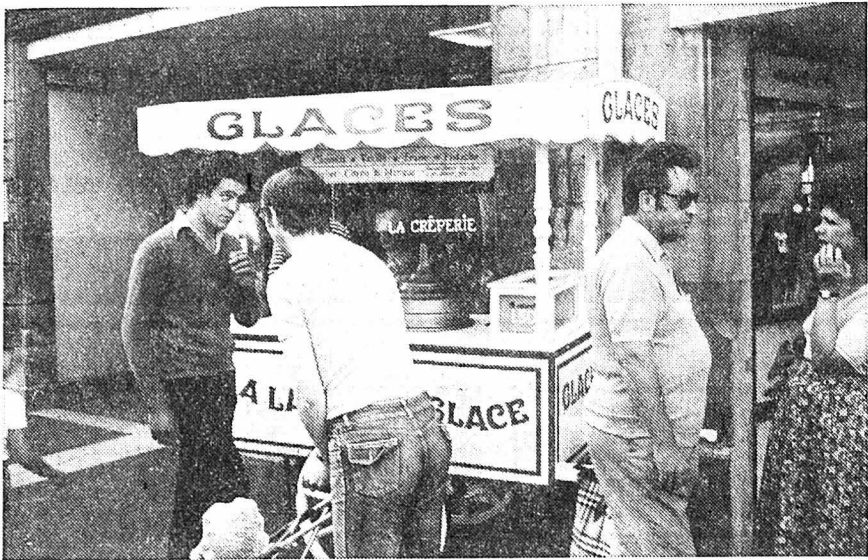
METRO-GOLDWYN-MAYER INC. © COSMOPRESS, GENÈVE 336

DI-32/7879

PAYS NEUCHÂTELOIS

CANTON DU JURA

Mangeurs de glaces: restez dehors!



Le nombre de signaux, écriteaux, panneaux, ne cesse d'augmenter. Les interdiction de multiplier et on se demande s'il ne vaudrait pas mieux d'indiquer aux piétons et aux automobilistes ce qu'ils ont encore la liberté de faire...

reuse pour les piétons qui font des glissades parfois acrobatiques.

Naturellement, ce petit malheur survient aussi bien dans les magasins que dehors. Un marchand d'habits a vu plusieurs de ses pièces tachées, un autre regarde avec désespoir son tapis aéré d'une façon peu esthétique.

Voilà pourquoi le fameux écriteau: « Mangeurs de glaces, restez dehors », est né, et nous croyons savoir que d'autres seront apposés contre les portes d'entrée des magasins.

(photo Impar - RWS)

NEUCHÂTEL

Collision internationale

Hier à 10 h. 20, M. H. P., de Norwich (Angleterre), circulait avec une auto accouplée d'une caravane rue des Parcs en direction est avec l'intention d'emprunter la rue des Sablons. Arrivé à l'intersection des rues précitées et la chaussée de la Boine, une collision s'est produite avec l'auto conduite par M. H. G., de Migennes (France), qui arrivait de la chaussée de la Boine et s'engageait rue des Parcs. Lors de cette collision, Mme Christine Gondor, épouse du conducteur français, a été blessée et conduite par un automobiliste à l'Hôpital des Cadolles.

Accident de travail

Hier à 7 h. 45, un accident de travail s'est produit sur un chantier de l'entreprise Bernasconi, rue des Musées, où un ouvrier, M. Antonio Bernardino, 24 ans, des Geneveys-sur-Coffrane, a fait une chute. Souffrant de plaies au visage et de douleurs dorsales, il a été transporté par ambulance à l'Hôpital Pourtalès.

PESEUX

Collision

Un automobiliste de Peseux, M. F. V., circulait, hier, à 18 h. 05, rue de Neuchâtel en direction est. A un certain moment, il a heurté l'arrière de l'auto de M. J. D., de Neuchâtel, qui était arrêtée en présélection pour bifurquer à gauche. Dégâts matériels.

Fahy: ferme incendiée

Une ferme a été détruite par un incendie hier soir vers 19 h. 45 dans le village jurassien de Fahy à la frontière franco-suisse. Etant donné la proximité d'une station d'essence, les pompiers de Fahy, de la caserne de Bure et des villages français d'Hérimoncourt et d'Abbevillers ainsi que les premiers secours de Porrentruy ont été appelés sur les lieux, soit quelque soixante hommes. Le bâtiment, un rural et une ancienne

maison d'habitation, a été complètement détruit. 6 porcs et un chien sont restés dans les flammes, les quelque quinze autres pièces de bétail étant sauvées. Le rural contenait plus de 200 tonnes de fourrage mais il n'abritait aucune machine agricole. Les dégâts doivent avoisiner le demi-million de francs. Les causes du sinistre ne sont pas connues. (ats)

COEUVÉ

Comptes favorables

L'assemblée communale de Cœuve a réuni une quinzaine d'ayants-droits, sous la présidence du maire M. François Choffat. Les comptes des pompiers ont été acceptés, bouclant avec un léger actif.

Quant aux comptes communaux ils ont été présentés par le receveur M. Stanis Varé et ils bouclent très favorablement avec un actif de 64.000 fr. (kr)

PORRENTUAY

Encore des cambriolages

La ville de Porrentruy est le théâtre, depuis de nombreux mois, de plusieurs vols, vols de voitures, cambriolages de magasins, etc. Au cours du dernier week-end, la police signale à nouveau un délit au Buffet de la Gare, une tentative de cambriolage dans la laiterie de la rue Trouiat et une porte de magasin de confection fracturée. De l'argent a été emporté dans un cas au moins et les dégâts se montent à plus de 1000 fr. au total. La police enquête.



Une affiche nouvelle est apparue dans les rues de Neuchâtel: une glace barrée de deux gros traits de crayon. Ce qui veut dire: abstenez-vous de pénétrer dans notre magasin si vous avez en main un cornet de glace. Le commerçant en question est logé dans la zone piétonne où les établissements publics et les magasins débordent maintenant dans la rue, installant des bancs et des stands. Un glacier a même déniché une ancienne charrette fort sympathique et vend d'énormes cornets remplis de cette matière froide et colorée si appréciée pendant les grandes chaleurs. Seulement, les coups de langue sont parfois trop rapides et les belles boules finissent misérablement sur le sol. La masse humide est dange-

Devant les menaces de sécheresse

Le Conseil d'Etat prend ses précautions

Dans un communiqué publié hier, la chancellerie d'Etat relève que, bien qu'on ne puisse pas encore parler de sécheresse, l'absence quasi totale de précipitations depuis plusieurs semaines devient préoccupante. La situation demeure certes encore supportable, mais elle pourrait s'aggraver rapidement. C'est pourquoi le Conseil d'Etat a jugé utile de prendre les devants.

Tout d'abord, pour être préparé à intervenir au moment opportun, il a désigné un état-major chargé des problèmes de ravitaillement exceptionnel en eau potable, comme en eau d'arrosage pour le sauvetage de certaines cultures. Cet état-major, présidé par M. Fritz Grether, intégrant de l'arsenal à Colombier, a pour mission de coordonner l'activité de l'Office de lutte contre la sécheresse auquel devront être adressées, en cas de besoin, les demandes d'intervention.

Ensuite, le gouvernement a invité les communes à désigner leur propre organisme de lutte contre la sécheresse en précisant que celles qui disposaient de matériel de protection civile étaient autorisées à l'utiliser. Les communes qui ne pourraient plus assurer la distribution de l'eau que dans des conditions précaires devront édicter à temps des mesures d'économie adéquates.

Contrairement à ce qui s'était fait antérieurement dans des situations analogues, l'Office cantonal ne mettra du matériel qu'à la disposition des communes, qui en seront responsables. Il n'en prêtera ni n'en louera aux particuliers.

De toute manière, ce n'est qu'à titre préventif — il convient d'insister sur ce point — qu'une infrastructure est mise en place. Aucune opération de secours proprement dite ne sera déclenchée sans une décision formelle du Conseil d'Etat. (comm.)

Canal artificiel de l'Areuse

Aménagement des berges

Le Département des travaux publics communique que, dans le cadre de l'entretien du canal artificiel de l'Areuse, au Val-de-Travers, le service des Ponts et chaussées, en collaboration avec l'Inspection cantonale des forêts, procédera, dans le courant des mois d'août, septembre et octobre, avec l'accord de l'Inspection cantonale de la chasse et de la pêche et de la Société faitière, aux travaux d'aménagement des berges, dans un tronçon compris entre le pont d'accès à la station de relevage à l'est de Fleurier et le pont de la route cantonale Môtiers - Boveresse. Ces travaux consisteront en l'élimi-

nation des frênes, l'élagage des buissons de saules, l'enlèvement des rideaux continus des buissons de saules au pied des berges, la plantation de saules ou d'aulnes en haut des berges, la construction de deux batardaux, et la mise en place d'enrochements.

Il s'agira d'une première étape de prestations d'entretien, indispensables à maintenir en état le lit et les berges de la rivière, à assurer au canal les possibilités d'écoulement pour lesquelles il a été construit, et à préserver ainsi l'important investissement consenti lors des travaux de correction de l'Areuse au Val-de-Travers. (comm.)

Nouveau pont sur le Bied, à Môtiers

Le nouveau pont du Bied, en béton armé, a été coulé vendredi, dans l'après-midi. Le temps gris et légèrement pluvieux se prêtait bien à cette opération contrôlée par le surveillant du chantier, M. Bernard Perrinjacquet, naguère à Fleurier.

Quelque 18 m³ de béton ont été transportées sur un camion spécial d'une entreprise de Marin qui a fait la navette à trois reprises entre le Bas du canton et le Vallon.

Pour réaliser cet ouvrage, 4,5 tonnes d'acier d'armature a été liée et posée sur le coffrage, selon un plan établi. Dans quelques semaines les travaux seront terminés et la circulation, détournée pour l'instant par Boveresse, se fera à nouveau normalement, sur un pont flambant neuf. (jje)

BUTTES

Rivière polluée?

Samedi aux alentours de 19 heures, un habitant du Faubourg, à Buttes, s'est aperçu qu'une vingtaine de truites flottaient le ventre en l'air.

Avverti, le garde-pêche s'est rendu sur place pour faire des prélèvements d'eau. On ignore actuellement s'il s'agit d'une pollution. Mais comme le Buttes est presque à sec depuis quelques semaines, il se peut également que les poissons en souffrent. (jje)

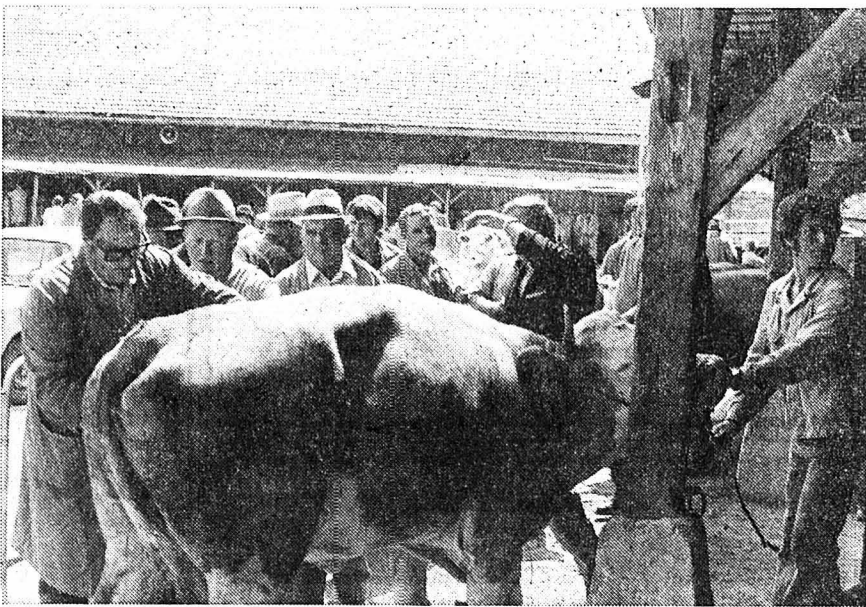


Les ouvriers en train de couler la dalle. (Photo Impar-Charrère)

Décès au Val-de-Travers

Le 5 août: Mme Ida Seeger, 71 ans, de Fleurier; M. André Bloesch, 74 ans, de Fleurier. — Le 6 août: Mme Marguerite Siegenthaler, 64 ans, de Couvet.

Important marché d'élimination à Saignelégier



Plaques de voiture jurassiennes Dès aujourd'hui

C'est dès aujourd'hui que l'Office des véhicules de la République et Canton du Jura distribue les premières plaques de voiture aux armes du nouveau canton, après avoir procédé hier soir à un ultime contrôle du bon fonctionnement de l'ordinateur. Les premiers servirs seront les automobilistes immatriculants une nouvelle voiture ou provenant d'un autre canton. Les Jurassiens recevront leurs plaques à raison de 250 à 300 par jour dès le 20 août. La distribution des plaques ordinaires, soit quelque 20.000 jeux, s'étalera jusqu'à la fin de l'année, après quoi seront délivrées les plaques de motos et de véhicules spéciaux. (ats)

Pour le maintien de l'émission

«Au fond à gauche» Pétition de «Combat socialiste»

Le mouvement politique jurassien «Combat socialiste» a lancé au mois de juin une pétition pour protester contre la suppression de l'émission de la Radio Suisse romande «Au fond à gauche». Il vient de faire parvenir au directeur de la Radio-Télévision suisse romande, M. René Schenker, 1183 signatures provenant de divers cantons, dont 700 du canton du Jura. Les pétitionnaires protestent contre des «méthodes difficilement admissibles et exigent le maintien de cette émission. Selon «Combat socialiste», cette «suppression est une réelle atteinte à la liberté d'expression et par le côté arbitraire et vague de l'argumentation du directeur des programmes de la Radio Suisse romande, elle ouvre la porte à tous les abus futurs». (ats)

On prépare la Journée des malades du Jura

Depuis deux ans la Journée des malades du Jura a été fixée au jour de l'Assomption qui est férié dans le district de Delémont et qui tombe le mercredi 15 cette année. C'est la belle grotte Ste-Colombe, située entre Undervelier et Berliincourt, qui servira de cadre à cette journée qui connaît toujours une belle affluence.

Au programme figurent cette année les souhaits de bienvenue du curé Roger Richert de Soulce et la messe animée par les jeunes de Lourdes alors qu'une collation sera offerte aux malades après la partie religieuse. (kr)

Un grand marché d'élimination s'est déroulé, hier matin, au chef-lieu, en présence notamment du Dr Joseph Annaheim, vétérinaire cantonal. Obligatoirement, toutes les pièces de bétail bovin présentées ont été vendues aux nombreux engraisseurs et bouchers accourus de tout le pays. Les plus grandes chaînes alimentaires à succursales multiples étaient représentées. Près de 200 bêtes ont obtenu les subsides et ont été vendues.

(texte et photo y)

74 demandes de patentes de chasse

Dans le délai prescrit, 74 demandes de patentes de chasse ont été présentées, dont 16 pour le permis A (chasse de septembre et au renard) et 46 pour le permis B (chasse au sanglier et au renard). Les émoluments encaissés représentent le montant de 47.800 francs. L'année dernière, 78 demandes avaient été présentées. (y)

Carnet de deuil

LES CERLATEZ. — C'est avec émotion que l'on a appris le décès de Mme Jean-Marie Veya, née Marie-Antoinette Girardin, âgée de 45 seulement, emportée par une terrible maladie. Née aux Cerlätze, la défunte y a passé toute sa vie. Ayant épousé M. Veya en 1957, elle lui donna une belle famille de cinq enfants. Elle partagea son temps entre leur éducation, la tenue de son ménage et l'exploitation du domaine agricole. Mme Veya fit partie de la commission des ouvrages de l'école des Cerlätze. Elle laisse une famille dans la peine car elle lui avait consacré le meilleur d'elle-même. (y)

mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELEGIÉ

Police cantonale: tél. 51 11 07.

Préfecture: tél. 51 11 81.

Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.

Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65.

Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 113.

Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

mémento

Neuchâtel

Jazzland: Al Jones Bluesband. Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Wildhaber, rue de l'Orangerie.

Ensuite, tél. 25 10 17.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.

La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h. 20 h. 30, La caravane de feu; 17 h. 45, Les oiseaux.

Arcades: 20 h. 30, Vincent, François, Paul et les autres.

Bio: 18 h. 30, Retour; 20 h. 45, Frankenstein junior.

Palace: 15 h., 20 h. 45, Mes chers amis.

Rex: 20 h. 45, Pour une poignée de dollars.

Studio: 21 h., Espion aux pattes de velours

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Piergiorganni, Fontanemelon, téléphone 53 22 56 et 53 22 87.

Main-Tendue: tél. 143.

Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.

Aide familiale: tél. 53 10 03.

Ambulance: tél. 53 21 33.

Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, L'emmerdeur.

Galerie du Château de Môtiers: expos. artisans du Pays-d'Enhaut.

Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.

La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

Police (cas urgents): tél. 117.

Police du feu: tél. 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 46; non-réponse: 63 17 17.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Ecole de danse classique**Jocelyne HUG****REPRISE DES COURS: Jeudi 16 août****Enfants et adultes****Amateurs et professionnels****Cours de maintien pour dames****Avenue Léopold-Robert 66 - Téléphone (039) 26 08 22****OFFRES D'EMPLOIS****MESELTRON**

Nous désirons engager un

laborant en électronique

attaché au département de développement électronique.

Nous demandons:

- CFC de mécanicien électronique ou de monteur MAET
- si possible ayant quelques années de pratique.

Nous offrons:

- salaire en rapport avec les capacités
- travail intéressant et varié
- prestations sociales modernes
- horaire libre.

Prière de faire offre écrite à:
MESELTRON SA, case postale 190, 2035 Corcelles/NE**NOTZ**

Nous cherchons pour notre laboratoire qui s'occupe principalement de tester et d'analyser nos aciers, un

employé de laboratoire

précis et consciencieux, au bénéfice d'une formation de mécanicien, d'horloger ou de laborantin ayant des connaissances des métaux, désireux de travailler de manière indépendante au sein d'un petit groupe.

Cette activité très intéressante et variée comprend la préparation des éprouvettes, les analyses métallurgiques, le contrôle de la matière, les essais mécaniques ainsi que des travaux de micro et de macrophotographie.

Nous offrons à notre futur collaborateur des conditions modernes d'engagement ainsi qu'une formation appropriée.

Nous prions les intéressés de téléphoner ou de faire parvenir leurs offres de services à:

NOTZ S.A.
Service du personnel
Case postale 1157
2501 BIENNE
Tél. (032) 25 11 25, interne 425

OFFRES D'EMPLOIS**SIEMENS-ALBIS**

SOCIÉTÉ ANONYME

Nous cherchons pour notre département de vente à Renens, dans le domaine des composants électroniques et micro-processeurs, un

INGÉNIEUR ETS en électronique

aimant le contact et attiré par la vente.

Il sera chargé de:

- l'assistance technique à notre clientèle
- l'établissement des offres et des commandes.

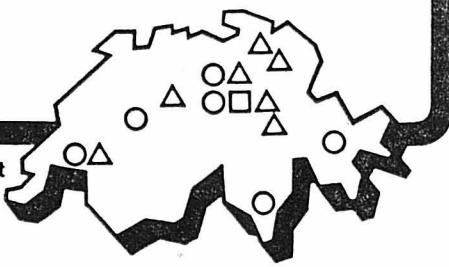
Si le candidat fait preuve de bonnes aptitudes pour la vente, il lui sera donné rapidement l'occasion de visiter nos clients. En outre il devra travailler d'une manière indépendante et posséder des bonnes connaissances de la langue allemande.

De l'expérience dans ce domaine est souhaitée.

Nous apprécierons tout particulièrement l'esprit d'initiative, l'entregent et un tempérament dynamique.

Les intéressés sont priés d'envoyer leurs offres manuscrites avec curriculum vitae et certificats à: Siemens-Albis S.A., rue du Bugnon 42, service du Personnel, 1020 Renens.

- Développement
- △ Fabrication
- Vente

**A LOUER**

pour le 30 septembre ou époque à convenir, dans immeuble soigné,

beau rez-de-chaussée**3 1/2 PIÈCES**

cuisine, salle de bain, WC, cave, chambre haute, Coditel. Service de conciergerie. Chauffage central. Proximité Bois du Petit-Château. Fr. 380.— avec charges.

Ecrire sous chiffre NA 16418 au bureau de L'Impartial.

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Fritz-Courvoisier 9, pour tout de suite ou à convenir

appartement

trois chambres, refait à neuf, salle de bain, hall, chauffage général. Tél. (039) 61 13 55.

A LOUER

tout de suite

studio meublé

centre ville. Loyer modéré. Tél. (039) 23 87 37, heures de bureau.

OFFRES D'EMPLOIS**HASENA AG****Möbelfabrik****4105 BIEL - BENKEN**

bietet einem handwerklich begabten

Allround-man

einen abwechslungsreichen Job an. Unser neuer Mann sollte bereit sein in der Werkzeugschärferei, Schlosserei und Heizung als Ablöser eingesetzt zu werden.

Interessenten melden sich bitte schriftlich oder telefonisch bei unserem Personalchef, Herrn Wyss. Te. (061) 73 24 24.

FABRIQUE DE BOITES OR

cherche pour entrée immédiate ou à convenir:

SOUDEUR OR PERSONNEL MASCULIN

pouvant être formé sur fraisage.

Se présenter sur rendez-vous à:

CRISTALOR S.A.
Ravin 19 - Tél. (039) 22 15 41
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

TECHNICOR Atelier de plaquage or G

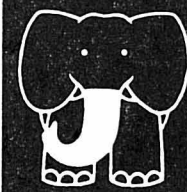
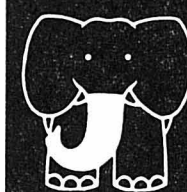
F. et P. JACOT

Rue du Midi 14, 2720 TRAMELAN, Tél. (032) 97 66 75

cherche

aviveurs (euses) électroplaste passeur aux bains

ou personnes seraient mises au courant.

**JUMBO**
cherche:pour son restaurant,
EMPLOYÉ (E) D'OFFICE
Bon gain
13e salaire dès le 1er jour
Excellentes prestations sociales.2304 La Chx-de-Fds
039/25 11 45**JUMBO**
cherche:pour son restaurant,
CAISSIÈRE
Bon gain
13e salaire dès le 1er jour
Excellentes prestations sociales.2304 La Chx-de-Fds
039/25 11 45**SOCIÉTÉ D'OUTILLAGE**
cherche à engager**un mécanicien très qualifié**

faiseur d'étampes de boîtes

Salaire intéressant, poste à responsabilité, possibilités d'avancement.

Ecrire sous chiffre LS 15966 au bureau de L'Impartial.

On cherche

boulangier

ou

boulangier-pâtissier

Ecrire sous chiffre OI 16787 au bureau de L'Impartial.

TAXIS BLEUS

cherchent pour tout de suite ou pour date à convenir

chauffeur taxi

possédant permis B1

Téléphoner au (039) 26 91 91 ou 26 07 00.

CARTES DE NAISSANCE

en vente à l'Imprimerie COURVOISIER

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 34

Robert Sabatier

ALAIN ET LE NÈGRE

Roman

Copyright by Editions Albin Michel, Paris et Cosmopress, Genève

Alain répartit les assiettes. Le nègre fit un petit merci quand il posa la sienne. Il ajouta:

— C'est gentil de m'avoir mis celle aux «pigeons». Alain ne répondit pas et pensa qu'il ne l'avait pas fait exprès. D'ailleurs, il avait horreur des deux pigeons qui, sur l'assiette, s'aimaient d'amour tendre; il préférerait celle du lion devenu vieux.

Le silence qui suivit fut brisé par la mère qui parla de tout et de rien. Elle était allée chez le coiffeur dans l'après-midi et avait lu des revues. Elle parla des «stars», des «mannequins», des films à la mode et même du Bal des Petits Lits Blancs.

Elle fit renaître une sorte d'entrain et le repas fut gai. Alain ne parlait pas beaucoup, mais ses yeux brillaient et il regardait sa maman avec amour. Elle semblait redevenue comme lorsqu'il était tout petit. Brusquement, il se leva et après s'être essuyé la bouche,

alla l'embrasser avec tant de douceur qu'elle lui rendit son baiser en lui disant d'une voix câline:

— Tu es très sage!
— Oh oui, fit le nègre, il est très sage!
La mère répéta:
— Non, décidément, il n'y a pas beaucoup de clients, même pas les habitués!
— Chouette! dit Alain,

tandis que le nègre approuvait en balançant son buste.

— Ça ne fait pas les affaires!

affirma la mère d'une voix un peu autoritaire.

Ils se turent.

Alain, au bout d'un moment, demanda:

— C'est vraiment laid d'être ignorant?

La mère ne répondit pas. Vincent dit:

— Oh oui, plus on connaît de choses, mieux cela vaut et plus on est fort!

— Vous êtes allé à l'école jusqu'à quel âge?

Le nègre fit un geste un peu vague comme pour indiquer la taille qu'il aurait pu avoir. En réalité, il n'avait pas été régulièrement à l'école et le hasard avait été pour beaucoup dans son instruction. Il ferma les yeux et se souvint des cahiers où déjà, presque un homme, il avait aligné chiffres et lettres en tirant la langue et en disciplinant ses longs doigts, quasi aussi fins que son porte-plume. Il sourit.

La mère lui jeta un regard soupçonneux et demanda:

— Où as-tu passé l'après-midi?

Le nègre se mit à rire et répondit:

— Si tu me le demandes, je ne le dirai pas!
— Méchant! fit la femme boudeuse, dis-le moi va!Je ne te le demanderai plus...
Devant tant de bonnes raisons, Vincent céda:

— J'ai été aux courses!

— Seul?

— Avec Mahohé! Pourquoi?...

Là, le regard de Vincent se fit un peu dur. Il n'aimait pas qu'on essayât de porter atteinte à sa liberté.

— Oh pour rien! assura la femme et elle l'embrassa sur la tempe.

Alain pensa tout d'abord qu'il ne comprenait pas qu'on pût éprouver un plaisir quelconque à toujours embrasser ce visage noir. En tout cas, l'idée ne lui en serait jamais venue.

Une question lui brûlait les lèvres, une question qu'il n'osait pas poser. Parfois, il éprouvait le désir de parler à Vincent, mais un petit mur se dressait toujours. Même quand il le franchissait, au bout de quelques instants la conversation tombait, le petit mur se dressait de nouveau et Alain se cachait derrière lui, tandis que Vincent, maladroitement, essayait de le rejoindre sans y parvenir.

Alain éprouvait l'impression, chaque fois qu'il se livrait un peu et bavardait en confiance avec le nègre, qu'il devenait son prisonnier et aussi qu'il n'était pas fidèle au comportement que sa conscience très vaguement lui dictait.

Pourtant, un autre sentiment se dessinait. Parfois, il éprouvait un remords et se demandait s'il n'était vraiment pas trop méchant.

La curiosité fut une aide précieuse pour en arriver là. Il sauta, et arrivé de l'autre côté, les mots se pressèrent à se lever:

— Les courses, c'est des chevaux?
— Bien sûr!
— Et le P.M.U. qu'est-ce que c'est? c'est pas des chevaux?

— Non, c'est la société qui prend les paris.

— Mais, pourquoi est-ce au café? on ne voit pas les chevaux...
Devant une telle logique, le nègre rit un petit moment puis, patiemment, donna les explications souhaitées. L'enfant ne comprit pas bien et bientôt le P.M.U. ne l'intéressa plus. Il revint au champ de courses.

— Ils «cavalent» bien?

Le nègre répondit à toutes les questions et la magie naquit lorsqu'il parla de «cracks» de «toquards», de «books», de «favoris».

Des chevaux galopèrent dans la tête de l'enfant, qui, joignant les poings comme pour tenir des rênes, imita le jockey:

— Tagada, tagada, tagada!...

Quand il fut essouffé, le nègre continua en claquant la langue de plus en plus lentement, jusqu'à ce que le cheval exténué s'arrêtât...

La mère secoua la tête, s'assit un instant et passant une main lasse sur son front, murmura:

— Ah, je suis fatiguée, fatiguée...

Alain débarrassa la table. Le nègre lui tendit un à un verres, assiettes et couverts. (A suivre)

L'évolution de la conjoncture

Stagnation et insécurité

Il ressort d'un test conjoncturel réalisé par le délégué au développement économique du canton de Berne, que seuls certaines branches et groupes de produits de l'industrie bernoise signalent une tendance à la hausse. Il a par contre noté un fléchissement dans la plupart des branches économiques au cours du second trimestre 1979.

Les arts graphiques, l'industrie travaillant le bois et la branche des textiles figurent parmi les gagnants. L'industrie métallurgique s'est bien comportée tandis que l'industrie des machines et appareils, très importante dans le canton de Berne, est parvenue à stabiliser son activité à un niveau « modeste ». Des reculs, souvent « prononcés », ont en revanche été enregistrés dans les secteurs de l'habillement et de

l'alimentation. Les signes d'amélioration ne sont que sporadiques dans l'industrie horlogère, mais tous les espoirs ont été déçus jusqu'à présent à plus ou moins brève échéance, note encore le délégué au développement économique.

Sur la base des prévisions et des projets des entreprises qui ont participé au test conjoncturel, il ne faut s'attendre à une « nette réanimation » des affaires pour « aucune branche au cours des prochains mois ». Certes, des firmes se disent optimistes, mais on s'attend un peu partout à des difficultés. Certaines firmes se disent inquiètes du renchérissement qui se dessine et qui ne manquerait pas de détériorer ou de poursuivre la détérioration de leur situation face aux concurrents suisses et étrangers. (ats)

Dès le premier janvier 1980

Du nouveau dans les commissions culturelles

La loi sur l'encouragement des activités culturelles avait été acceptée le 11 février 1975 par le Grand Conseil du canton de Berne. Au cours de sa prochaine session, ce même Parlement aura à se prononcer sur le décret concernant les commissions culturelles. Un texte qui a été approuvé par le Conseil exécutif au cours de sa séance du 5 juillet. Si les 186 députés l'acceptent, le décret entrera en vigueur dès le 1er janvier 1980. Principales innovations : la création de commissions consultatives, la séparation de la Commission de littérature en deux groupes linguistiques, l'attribution d'une certaine autonomie. Dans le Jura bernois, personne ne semble mécontent de ce nouveau décret. Consultée, la Fédération des communes du Jura bernois a pris position de la manière suivante : « Préavis favorable ».

A l'heure actuelle, les nombreuses Commissions culturelles en place ne sont que des organes consultatifs. Il en va ainsi pour la Commission pour l'encouragement des lettres bernoises, la

Commission des beaux-arts, la Commission de musique, Commission pour les bibliothèques populaires et de la jeunesse ainsi que pour les différentes commissions dans le domaine de la conservation des monuments historiques et de l'archéologie. Les décisions concernant les propositions présentées par les commissions sont du ressort des services compétents du Conseil exécutif et de l'administration. Ces derniers consultent les commissions au sujet de l'utilisation de crédits ou fonds déterminés. Mais avant tout, les Commissions de littérature et de musique, par exemple, se consacraient à l'attribution de distinctions. Mais l'entrée en vigueur de la loi sur l'encouragement des activités culturelles a effacé d'anciennes dispositions. Ainsi en ce qui concerne les Commissions culturelles, l'Etat est tenu de créer des institutions publiques destinées à développer la vie culturelle. Un décret adopté par le Grand Conseil devant réaliser cet impératif.

UN DOMAINE DE COMPÉTENCE LIMITÉ

Même si un vent nouveau souffle dans le domaine de la culture, il n'est pas encore question d'une totale autonomie. Le législateur a clairement défini les tâches de ces institutions (elles sont sept) qui ne disposeront que d'un domaine de compétence limité. « Ces institutions pourraient, par exemple, s'occuper de distribuer toutes les subventions cantonales qui ont pour but essentiel de distinguer les talents (prix artistiques, commande ou acquisition d'une œuvre artistique, dans le sens d'une distinction). En revanche le législateur a renoncé à l'institution d'un véritable Conseil culturel, organe chargé de faire des propositions pour chacune des subventions allouées par l'Etat.

En effet, dans de très nombreux cas, les contributions de l'Etat compléteront celles allouées surtout par les communes. Souvent ces subventions communales auront déjà été proposées par des groupes de spécialistes. Où serait alors le respect du principe de l'autonomie communale si, en l'occurrence, un (autre) groupe de spécialistes venait à se prononcer une fois encore sur les subventions accordées par l'Etat, s'érigeant du même coup en censeur des autorités locales ou régionales ? »

« REGRETTABLE ISOLEMENT FRANCOPHONE »

Dans l'élaboration de son décret, le Conseil exécutif du canton de Berne a

tenu compte d'interventions parlementaires acceptées. Elu radical, franco-phone habitant Pœrt, M. Roland Katz avait déposé une motion en 1977 demandant la subdivision de la Commission de littérature en deux commissions correspondant aux régions linguistiques. Le gouvernement bernois a suivi le vœu du député biennois. La Commission de littérature de langue allemande sera composée de sept membres, celle de langue française de cinq membres. Dans le rapport de la Direction de l'instruction publique au Conseil exécutif à l'intention du Grand Conseil concernant le décret, il est dit que lors de la consultation le projet a été bien accepté d'une manière générale. Seule ombre au tableau : la séparation de la Commission de littérature. La Société bernoise des écrivains l'a qualifiée d'équilibrée, mais a préconisé une limitation encore plus stricte de la période de fonction. En outre elle a déploré la séparation linguistique de la Commission de littérature (« pour la minorité linguistique cette séparation signifie non pas... une aide, mais un regrettable isolement »), avis qui est partagé par la Commission cantonale de littérature. La prise de position de la Fédération des communes du Jura bernois, plus discrète, est la suivante : « Préavis favorable ».

LES POINTS ESSENTIELS DU DÉCRET

Selon la Direction de l'instruction publique, le système des commissions consultatives constitue le fondement du projet de décret. Les autorités de l'administration et du Conseil exécutif disposeront du droit de décision sur la base des propositions. Pour le domaine central de leurs activités, les commissions disposeront cependant d'une certaine autonomie. Les points essentiels du décret sont les suivants :

- Sept commissions de spécialistes (littérature de langue allemande, de langue française, des beaux-arts et d'architecture, de musique, pour la danse et le théâtre, pour la photographie et le cinéma, d'art populaire, des arts décoratifs et de l'artisanat)

- mise au point de propositions en vue de l'attribution de distinctions et prises de mesures utiles à l'encouragement de la vie culturelle

- fonds à disposition de chaque commission pour ses activités principales

- les commissions pourront être chargées de l'étude de questions particulières, en plus de leurs activités principales.

Enfin relevons que les conséquences financières dues à l'acceptation de ce décret ne sont pas très importantes. Le budget 1979 prévoyait déjà une somme de 300.000 francs. Il s'agira toutefois de créer un nouveau compte. En partant de l'idée qu'une somme de 50.000 francs devrait être mise à la disposition de chaque commission par an, une somme de 400.000 francs annuellement devrait suffire dans un premier temps. (lg)

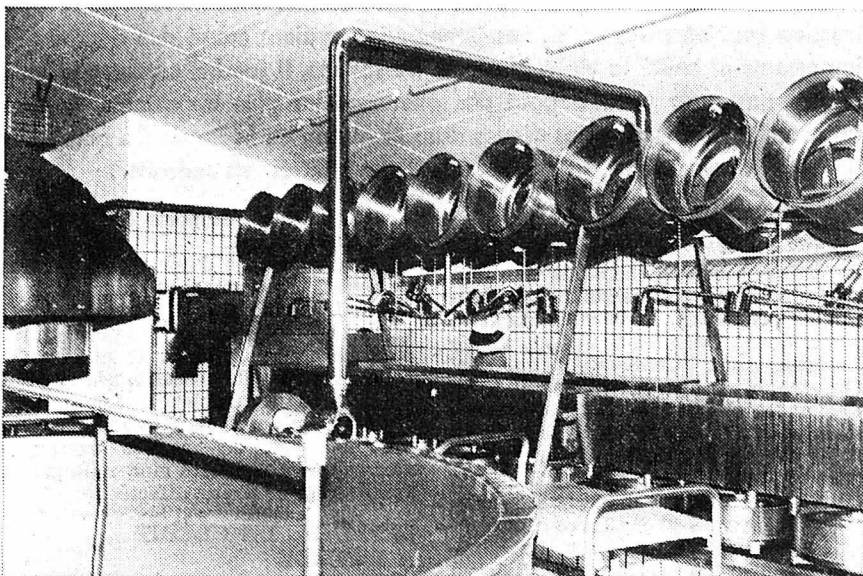
JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

Les Reussilles, « capitale » du gruyère

Les Reussilles peuvent s'enorgueillir de disposer maintenant de l'une des plus importantes fromageries de gruyère de la Suisse. D'une conception moderne et fonctionnelle, cette entreprise, bien qu'en activité depuis quelque temps, a été inaugurée vendredi dernier en présence de nombreux invités.

Avec cette nouvelle fromagerie, la région dispose d'un atout non négligeable pour l'écoulement du lait, ce qui est un fait réjouissant dans le domaine de l'agriculture si l'on sait que Tramelan est la commune la plus agricole de la région.

C'est grâce à l'esprit d'initiative d'une société de laiterie ayant à sa tête un président dynamique que cette réalisation a pu voir le jour aussi rapidement. Certes, différents obstacles ont surgi en cours de route, mais grâce à la compréhension de chacun, tout a pu rentrer dans l'ordre. La cérémonie d'inauguration était présidée par M. Philippe Châtelain, président de la Société de fromagerie des Reussilles. Il se plut à relever la participation de nombreux invités dont en particulier : les représentants de l'agriculture, de la Fédération laitière bernoise, des améliorations foncières cantonales, l'inspecteur de fromagerie, le préfet du district de Courtelary M. Marcel Monnier, les maires de Tramelan et Mont-Tramelan MM. Choffat et Gerber, le directeur de l'Ecole d'agriculture de Tavannes, des maîtres d'états, des producteurs et bien sûr des conseillers municipaux de Tramelan ainsi que le bureau du Conseil général.



Le local de fabrication, avec à l'avant plan, la cuve d'une contenance de 10.000 litres et, au fond, les presses.

cussions, et bien que sa position ait été longuement discutée, son implantation est pourtant heureuse dans un coin privilégié.

TECHNIQUES NOUVELLES

Construite au sud de la Gare des Reussilles, elle constitue sans aucun doute un atout économique indéniable pour ses 42 livreurs réguliers. Les nouvelles techniques ont bien sûr planté des modes de travail traditionnels, mais en rationalisant, on facilite ainsi les travaux du fromager. Un fait important est à relever dans cette construction : les caves de stockage qui se trouvent au même niveau que les salles de fabrication d'où notamment une économie de manutention, etc.

Les bouilles à lait arrivent dans le local de fabrication par un tapis roulant pour être ensuite déversées automatiquement dans la pompe à lait. Un judicieux système de distribution permet de diriger ce liquide là où il est nécessaire (cuve à lait ou tank). Une cuve d'une contenance de 10.000 litres est installée dans ce local spacieux où se trouvent encore les presses (24 unités). Après cette première opération, les formes sont passées deux jours dans le local de salage où 50 d'entre elles trouvent place. Puis les caves réceptionnent les meules pour le stockage. La production totale de trois mois, soit 2350 formes, peut être réunie dans les caves. Ces formes ont un poids de quelque 35 kg. Avec une telle production et des installations aussi modernes, la fromagerie des Reussilles est l'une des plus importantes en fabrication de gruyère de la Suisse.

On peut noter que durant la période du 1er mai 1978 au 30 avril 1979, il a été livré par les 42 producteurs 2.467.166 kg de lait.

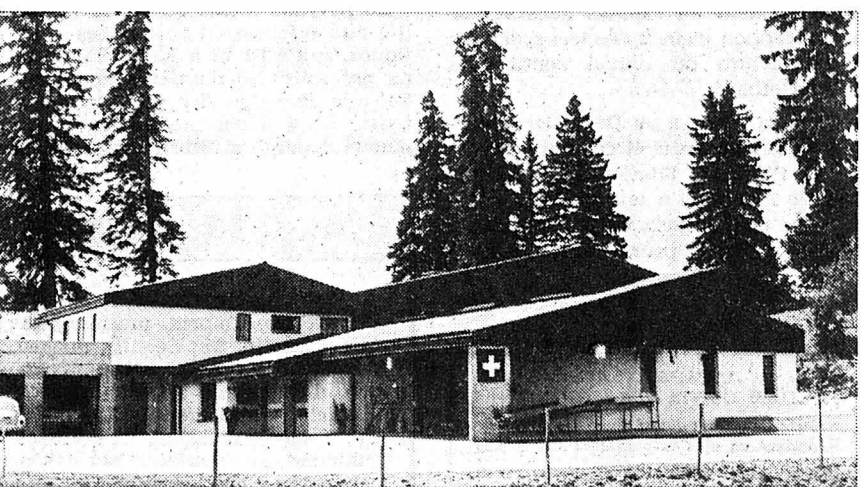
LA PARTIE OFFICIELLE

Après avoir remercié tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont parti-

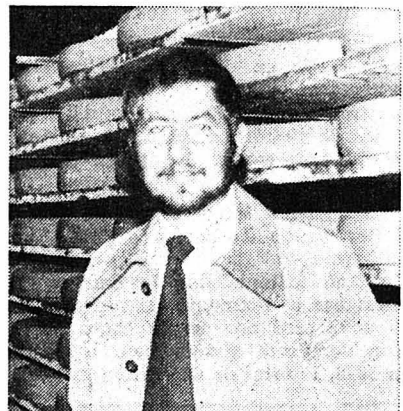
cipé à cette belle réalisation, le président, M. Philippe Châtelain, se plut à retracer les principales phases de la construction. Il rappela aussi que le fromager, M. Willy Weber et sa famille, ont connu des situations bien difficiles, mais qu'aujourd'hui l'avenir peut être envisagé avec confiance. Bien qu'il n'y ait pas de contingentement actuellement, le président demanda à chaque agriculteur de ne pas sombrer dans l'excès. Puis le maire de Tramelan, M. Roland Choffat, après ses félicitations et ses vœux à la société de fromagerie, émit le souhait de voir apparaître sur les produits fabriqués aux Reussilles un signe distinctif rappelant cette région, voire Tramelan. Ne pouvant entrer dans le détail des discours de chaque orateur, nous nous bornerons à citer les personnalités qui prirent encore la parole pour apporter félicitations et meilleurs vœux à ceux qui n'ont pas craint d'entreprendre une réalisation de grande envergure. Ce sont M. Markstein pour la division de l'Agriculture à Berne ; M. J. M. Hoffmann de l'Union centrale des producteurs de lait ; M. Brunner de la Direction des améliorations foncières ; M. Charles Nicklès et M. Peter de la Fédération laitière bernoise ; M. Aurèle Noirjean, député ; M. Rentsch, inspecteur de fromageries ; M. Graber de la Direction de l'agriculture du canton de Berne ; et enfin au nom des sociétaires, le vice-président de la société de fromagerie, M. Alfred Tschierren, qui adressa de vifs remerciements à M. Philippe Châtelain, chevalier ouvrier de cette réalisation.

Il est encore à relever la belle décoration du bâtiment pour ce jour d'inauguration, bâtiment qui s'intègre parfaitement au paysage. Un magasin de vente et un magnifique appartement pour le fromager complètent cette belle réalisation. La cérémonie d'inauguration permit enfin aux nombreux invités de fraterniser quelques moments autour d'un magistral buffet froid.

(texte et photos vu)



La nouvelle fromagerie, qui s'intègre parfaitement au paysage.



M. Philippe Châtelain, président de la Société de fromagerie.

Avant que ne débute la visite des lieux, il appartenait au pasteur Samuel Gerber de confier ce bâtiment à la protection du Tout Puissant. Puis l'architecte, M. Reber, donna d'utiles renseignements quant à cette construction. Il releva le bel esprit dont ont fait preuve les habitants du village afin de maintenir vivante une paysannerie et une production qui doit rester longtemps dans cette belle région du Jura bernois. Ce bâtiment est en somme le résultat de nombreuses peines et dis-

Carnet de deuil

SAINT-IMIER. — Vendredi dernier est décédé, dans sa 86e année, M. Georges Hirschi. Pour les anciens de Saint-Imier, c'est une nouvelle page de leur passé qui se tourne. En effet, M. Hirschi était très connu à Saint-Imier en raison de sa profession qui était celle de livreur de lait. Né le 8 novembre 1893 à Saint-Imier, M. Hirschi n'avait jamais quitté son village natal. En 1919, il devait unir sa destinée à celle de Mlle Marie Wuthrich dans la cité d'Erguel. Le couple eut la joie d'avoir trois enfants, 2 filles et un garçon. Ce dernier devait décéder tragiquement dans un accident voici une vingtaine d'années à Cormoret. Par la suite, M. Wuthrich eut la douleur de perdre son épouse en 1959. A la retraite depuis quelque temps déjà, le défunt vivait des jours heureux entourés de ses enfants et petits-enfants. Mais la maladie devait finalement avoir raison de ses dernières forces. M. Hirschi sera conduit aujourd'hui à sa dernière demeure. (lg)

Après le décès de M. Tschaeppaet

Fred Rubi proposé comme candidat socialiste au Conseil des Etats

Le comité directeur du parti socialiste du canton de Berne, réuni hier après-midi à Berne, a décidé à l'unanimité de recommander au comité central qui se réunira dans dix jours la candidature du conseiller national Fred Rubi pour les prochaines élections au Conseil des Etats. M. Rubi prend ainsi la place laissée vacante par le décès de M. Reynold Tschäppät.

Bourgeois de Grindelwald, dans l'Oberland bernois, M. Fred Rubi est âgé de 53 ans. Il a étudié l'économie à

l'Université de Berne où il a obtenu son doctorat en 1952. M. Rubi est depuis 1954 directeur de l'Office du tourisme d'Adelboden. Il siège à la Chambre du Peuple depuis 1967. Il bénéficie donc de l'expérience politique nécessaire pour siéger au Conseil des Etats, estime le parti dans un communiqué publié à l'issue de la réunion. Dans de larges couches de la population le nom de Fred Rubi est lié au souvenir d'un grand skieur — il a en effet remporté entre autres courses la descente du Lauberhorn en 1950. (ats)

Carcasses de voitures abandonnées

Qui est responsable dans le canton ?

Dans le Canton de Berne, les propriétaires de véhicules hors d'usage sont tenus de les entreposer dans des locaux couverts ou de les amener, dans un délai d'un mois, sur une place collectrice prévue à cet effet. En ce qui concerne les véhicules abandonnés, cette obligation incombe au propriétaire du bien-fonds. L'autorité communale compétente doit, pour sa part, vérifier périodiquement et doit, le cas échéant, veiller à leur élimination.

C'est en ces termes que le Gouvernement bernois a répondu à un député qui, par le biais d'une question écrite, s'était plaint de voir le paysage fréquemment enlaidi par la présence de carcasses de voitures abandonnées devant les maisons, en lisière des forêts ou sur les berges des rivières. Le député faisait en outre remarquer que

« certaines communes ne font rien pour empêcher cette détérioration du paysage et pour imposer le respect des dispositions légales prévues à cet égard. »

Le Conseil exécutif a confirmé dans sa réponse que de nombreuses communes n'accordaient pas toute l'attention voulue au problème de l'enlèvement des véhicules hors d'usage. A plusieurs reprises déjà, ajoute le gouvernement, la Direction des travaux publics a adressé aux communes des circulaires attirant leur attention sur les normes juridiques en vigueur. Conformément au vœu du député, la Direction des travaux publics va à nouveau intervenir auprès des communes. (ats)

Voir autres informations jurassiennes en page 19.

Indice suisse des prix à la consommation

Légère augmentation en juillet

L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a légèrement augmenté de 0,2 pour cent en juillet 1979 par rapport au mois précédent. Il a ainsi atteint, sur la base de 100 en septembre 1977, un niveau de 105,4 points qui est de 4,3 pour cent supérieur à celui de 101,0 point enregistré une année auparavant.

L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des

marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul ne soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés, indique un communiqué de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).

UNE HAUSSE DUE AU SECTEUR ALIMENTATION

La hausse de 0,2 pour cent que l'indice suisse a subie en juillet 1979 est essentiellement imputable à la hausse de l'indice du groupe alimentation (plus 1,1 pour cent). D'autres augmentations importantes pour l'indice ont été constatées dans les transports et communications (plus 0,7 pour cent), alors que la hausse du groupe santé et soins personnels (plus 0,1 pour cent) — conséquence de l'élévation de tarifs médicaux et hospitaliers dans divers cantons — n'a que très légèrement fait augmenter l'indice.

MAZOUT A LA BAISSE

Contrairement à ce qui précède, et pour la première fois depuis septembre 1978, l'indice du groupe chauffage et éclairage (moins 1,5 pour cent) a, de nouveau baissé, étant donné que les prix du mazout ont diminué de 1,9 pour cent par rapport au mois précédent. Ils sont pourtant de 122,9 pour cent supérieurs aux prix correspondants de juillet 1978. Cette diminution des prix du mazout a atténué de 0,1 pour cent pour la réduire à 0,2 pour cent l'influence des augmentations de prix d'autres biens mentionnées ci-dessus sur l'indice global. Par rapport à l'année dernière (plus 4,3 pour cent), la part de l'augmentation des prix du mazout est cependant encore de 2,7 pour cent. Les cinq autres groupes de marchandises et services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé durant le mois de juillet.

ESSENCE A LA HAUSSE

L'augmentation des prix du groupe transports et communications est, avant tout, imputable à une nouvelle hausse du prix de l'essence, ainsi qu'à des prix plus élevés pour les automobiles (neuves et d'occasion), et pour le service d'entretien de celles-ci. Les prix de l'essence étaient de 1,6 pour cent supérieurs par rapport à ceux du mois précédent, et de 22,7 pour cent comparés à ceux d'une année auparavant. Leur contribution à l'augmentation de l'indice global a été d'à peine 0,05 pour cent par rapport au mois précédent, et comparée à juillet 1978 de 0,6 pour cent.

Si l'on considère les variations opposées des prix du mazout et de l'essence globalement, elles ont conduit à une légère atténuation de l'augmentation de l'indice global par rapport au

mois de juin. Toutefois, la hausse que les prix du mazout et de l'essence ont connue par rapport à leur niveau de juillet 1978 contribue encore à raison de 3,3 pour cent à celle de 4,3 pour cent accusée par l'indice général. Sans ces variations de prix du mazout et de l'essence, l'indice suisse des prix à la consommation de juillet 1979 serait supérieur de 0,3 pour cent au lieu de 0,2 par rapport au mois de juin, et de 1,0 pour cent au lieu de 4,3 pour cent comparé à juillet 1978.

En raccordant à la nouvelle série d'indices l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour juillet 1979, un indice de 177,6 points. (ats)

Revenu de la famille paysanne

Les producteurs valaisans lancent un appel

Sous le titre « Agriculture à quatre sous », l'Union des producteurs valaisans (UPV) qui groupe, selon le président, un millier d'adhérents dans le canton, a publié hier un communiqué officiel dont voici la teneur :

« Le système de notre économie fruitière et maraîchère tombe dans le néant. Les grands groupes de pression font librement la loi tandis que les producteurs sont en situation de sujets dociles et colonisés.

» Le comité de l'Union des producteurs valaisans avait prévu cette situation et pour essayer de l'améliorer, avait écrit au début de juin de cette année une lettre ouverte aux hommes politiques ainsi qu'à M. Guy Genoud,

conseiller d'Etat valaisan, et M. Fritz Honegger, conseiller fédéral. Dans cette lettre, nous demandions — et cela nous le revendiquons encore — que le statut du petit 6 pour cent des familles paysannes qui s'adonnent à plein temps à l'agriculture, soit revalorisé et mieux protégé.

» Les hommes politiques de ce canton, les députés du groupe agricole valaisan et le groupe agricole des Chambres fédérales doivent étudier immédiatement le problème du revenu de la famille paysanne, et le corriger dans le sens d'une plus grande équité afin d'assurer un revenu minimum à ceux qui cultivent durement le sol du pays. Un système fait faillite. Il faut trouver mieux et vite ». (ats)

L'importance du marché libre de Rotterdam

Le léger recul du prix du mazout de chauffage provient des fluctuations du marché libre de Rotterdam. Toutefois, la tendance à la baisse observée en juillet s'est désamorcée durant la première semaine d'août et les prix de l'huile de chauffage ont à nouveau subi une légère augmentation. Les importations suisses de pétrole proviennent soit du marché « spot » de Rotterdam soit directement mais aux cotations de Rotterdam, comme c'est le cas à Bâle.

Durant des années, et jusqu'en juin dernier où ils ont atteint un niveau extrême les prix de Rotterdam étaient au-dessous des prix du marché mondial. Cette augmentation du prix cumulée à une dépréciation du franc suisse a provoqué un renchérissement des produits pétroliers en Suisse plus important que dans d'autres pays.

L'augmentation des prix de Rotterdam a devancé celle des pays de l'OPEP. Aussi, c'est l'offre et la demande à Rotterdam qui ont influé l'indice des prix en Suisse, tandis que le renchérissement de 23 pour cent décidé par l'OPEP n'a eu qu'une influence indirecte. (ats)

Cinq Suisses dans l'Himalaya

Une délégation comprenant cinq alpinistes suisses et cinq alpinistes étrangers s'apprête à gravir la « première » de la face nord du Mont Makalu, qui culmine à 8487 mètres, dans le massif de l'Himalaya, à la frontière népalotibétaine.

Cette équipe va tenter de réaliser pour la première fois également dans l'histoire de l'alpinisme la descente à skis d'un sommet de plus de 8000 mètres, et prévoit d'être de retour avant la fin de l'année. (ats)

D'un bout à l'autre du pays

Après un accident d'avion au-dessus de Sarnen
Un acteur australien parmi les victimes

La police cantonale d'Obwald a communiqué lundi après-midi l'identité des trois victimes de la collision d'avions survenue le 28 juillet dernier au-dessus du lac de Sarnen. Il s'agit du pilote du Piper, M. Aloïs Fischer, de Thoune, du pilote du Morane Rallye, M. Krahulec Pavel, ressortissant tchèque, et de son passager qui se confirme bien être comme l'avait annoncé un journal zurichois, l'acteur australien Frederick Stafford connu pour avoir joué le rôle principal dans la série italo-française « OSS Chase » ainsi que pour son rôle dans « Topaz » de Hitchcock. Stafford habitait depuis huit ans à Zurich où il était connu sous son véritable nom, Friedrich Strobl. Les causes de l'accident ne sont pas encore connues.

NOYADE DANS LE RHIN A BALE

La passagère d'un bateau à moteur est tombée dans le Rhin dimanche à Bâle à la hauteur du « Mittlere Drucke » entraînée par la corde de l'ancre. Vu la force du courant elle n'a pu se dégager et s'est noyée. L'accident s'est produit lorsque, le moteur du bateau ayant des ratées, le capitaine a jeté l'ancre, craignant de se fracasser contre une pile du pont. La corde s'est enroulée à la jambe de la malheureuse qui a été précipitée à l'eau quand l'ancre a croché le fond. Les secours apportés par la police et les pompiers sont restés sans résultat.

DÉLÉGATION SUISSE EN URSS

Une délégation de l'Association pour les relations culturelles avec l'URSS, que préside le conseiller national Armand Forel, a séjourné récemment à Moscou ainsi qu'à

Riga, capitale de la République socialiste soviétique de Lettonie, annonce un communiqué publié à Genève, qui précise que le contact entre les deux pays a été grandement facilité grâce aux artistes suisses, notamment le mime Wjssbrod, de Bienne, et l'Orchestre alpestre des Diablerets, conduit par André Perret. La visite à Riga a aussi été marquée par une exposition de photos sur la vie de Léonine en Suisse et par une exposition d'affiches suisses.

CHUTE MORTELLE DANS LE VAL MAGGIA

Une jeune viennoise de 25 ans, Mme Christa Boehm, s'est tuée dimanche, lors d'une promenade, près de Riveo, dans le Val Maggia. La victime s'était aventurée dans une paroi rocheuse. Elle a perdu l'équilibre et a fait une chute de quelque 30 mètres. Mme Boehm passait avec un groupe des vacances à Caslano (TI). (ats)

Après les orages d'août 78 au Tessin

Les travaux de reconstruction vont bon train

Un an après les terribles orages qui se sont abattus sur certaines régions du Tessin dans la nuit du 7 au 8 août de l'année dernière, les travaux de reconstruction sont en plein essor. Les intempéries avaient causé des dégâts très importants et coûté la vie à plusieurs personnes. Il faudra compter jusqu'à quatre ans pour venir à bout des ouvrages les plus importants, comme notamment la réfection des digues dans la région de Locarno. De nombreux volontaires sont encore à la tâche à différents endroits.

400 MILLIONS DE DÉGATS

Les autorités compétentes à Bellinzone estiment actuellement les dégâts à 400 millions en chiffre rond pour l'ensemble du canton. Et ce montant n'est pas définitif. Dans les seules régions de Locarno, des Centovalli, du Val Onsernone et du Val Vergetto, les dommages s'élèvent à 200 millions au moins. En effet, ce ne sont pas uniquement des routes, des ponts et des digues qui ont été emportés par les flots. Ceux-ci ont également dévasté des entreprises privées et occasionné des dégâts pour plusieurs millions. La fabrication d'appareils électriques Agie à Losone les chiffre à 80 millions de francs et les Forces Motrices de la Maggia, dont la centrale a été remise en marche normalement le 1er juin dernier, à 12 millions, auxquels s'ajou-

tent 20 millions de perte due à l'arrêt de la production.

Les compagnies d'assurances privées couvrent les dommages pour environ 150 millions de francs. La somme des dégâts subis par des objets non assurés ou sous assurés, atteint 10 millions et celle des dégâts occasionnés à des objets non assurables à 1,5 million. C'est à ces dommages que la collecte organisée par les œuvres d'entraide suisses qui a rapporté cinq millions de francs, sera en partie affectée.

DEMANDE DE CRÉDIT A L'ÉTUDE

A Bellinzone, une demande de crédit pour le financement des travaux de réfection à l'intention du Parlement cantonal est à l'étude. Il est déjà évident que la reconstruction des digues et le

réaménagement des lits des cours d'eau vont à eux seuls englober pas moins de 100 millions. Le 18 pour cent des travaux était déjà effectué au début de ce mois comme l'indique l'Office cantonal des eaux.

Presque toutes les routes de communications avaient été remises en état quelques mois après la catastrophe et la reconstruction des ponts et conduites d'eau est en bonne voie, particulièrement dans le Val Onsernone où l'ensemble des 26 ponts avaient été détruits, y compris de précieux témoins du passé.

DES VOLONTAIRES A L'OEUVRE

Des écoliers, des membres de la protection civile, des soldats et des volontaires ont été à l'œuvre dès les mois suivant les intempéries et ont nettoyé les champs, construit des remblais et remis les chemins et les routes en état. La Croix-Rouge suisse a organisé l'intervention de 600 volontaires (notamment des classes allemandes entières) et leur action se poursuivra jusqu'en automne. (ats)

Aviation civile

1116 morts en 78

De la statistique de l'Organisation internationale de l'aviation civile, il ressort qu'en 1978 il y a eu 53 accidents sur les lignes régulières, qui ont causé la mort de 652 personnes (contre respectivement 24 et 516 l'année précédente). Ce qui donne un pourcentage de 0,08 tués (0,07 pour 100 millions de kilomètres parcourus).

Le trafic en dehors des lignes régulières et les vols à la demande ont également eu, proportionnellement, moins de victimes en 1978 (30 accidents et 464 tués contre 40 et 832 tués en 1977).

Le centre d'informations de l'Association suisse d'assurances (INFAS), à Lausanne, qui fournit ces données, relève par ailleurs que le nombre des passagers a augmenté en moyenne de 10 pour cent par an au cours de ces cinq dernières années pour atteindre, en 1978, le total de 685 millions. (ats)

Pour économiser l'essence

Supprimer les feux rouges ?

Il est possible d'économiser jusqu'à 31 pour cent de carburant à des intersections très fréquentées de villes suisses, si l'on met hors service la signalisation lumineuse, car le flot des véhicules avance plus régulièrement. Telle est la conclusion à tirer d'une enquête approfondie menée sur la place Escher-Wyss à Zurich, enquête entreprise à la demande d'« Auto-utile », organisation de l'économie automobile suisse.

L'équipe de conducteurs-test, composée d'automobilistes des deux sexes, de toutes les catégories d'âges et d'expériences, a permis de relever pour chaque traversée de carrefour avec signalisation une consommation supplémentaire moyenne de 0,091 litre due aux attentes devant les feux puis aux démarrages. Cela représente, pour le seul carrefour Escher-Wyss une consomma-

tion annuelle supplémentaire de 866.083 litres, sur la base d'une fréquence de 9,5 millions de véhicules-passages par an. Les techniciens bien-nolis notent dans leur rapport, qu'au carrefour ainsi « neutralisé », on n'a relevé aucun chaos, pas de colonnes de véhicules immobilisés et un trafic bien équilibré dans lequel les trams se sont frayés leur chemin sans perte de temps.

« Auto-utile », se fondant sur le test effectué à Zurich, en appelle aux autorités pour qu'elles fassent usage de cette possibilité d'économie d'énergie par la mise hors service des signalisations lumineuses chaque fois que la chose est possible. (ats)

« Ce n'est pas un hasard »

Vignette autoroutière et taxe sur les poids lourds

Deux oui de l'AN

L'Action nationale (an) approuve aussi bien l'introduction d'une vignette pour l'utilisation des autoroutes que celle d'une taxe pour la circulation des poids lourds. Ces deux innovations devraient à son avis faire l'objet d'une proposition séparée du gouvernement, préalablement au rapport général sur la Conception globale des transports, et à l'ouverture du tunnel routier du Saint-Gothard.

Dans sa réponse au Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, l'Action nationale se déclare favorable à une vignette autoroutière dont le prix de base serait de 30 francs par an pour tous les conduc-

(ats)

Participation suisse à Télécom 79

Les entreprises suisses de l'industrie des télécommunications, l'Entreprise des PTT et Radio Suisse S.A. ont, en tenant compte des technologies les plus modernes, développé jusqu'à un niveau très élevé le réseau public des télécommunications du pays. Ce n'est donc pas un hasard si elles se présenteront en commun aux visiteurs du stand suisse de la troisième Exposition mondiale des télécommunications, Télécom 79, qui se déroulera du 20 au 26 septembre à Genève. C'est ce qu'indique le directeur général des PTT, M. Fritz Locher, dans la brochure de présentation du pavillon suisse qui vient d'être publiée. Le pavillon suisse offrira la possibilité aux quelque 40 entreprises helvétiques, aux PTT et à Radio Suisse SA, de présenter les dernières nouveautés dans le domaine des télécommunications. C'est ainsi notamment qu'un nouvel appareil offrant la possibilité de

téléphoner au moyen d'une carte à prépaiement sera présenté, de même qu'un radio-téléphone portatif à l'usage de l'armée, de la police, des services de sauvetage ainsi que des chemins de fer et des chantiers. Plusieurs autres nouveautés seront également exposées, en particulier dans le domaine de la transmission, des centraux téléphoniques et des équipements de studios.

Les administrations postales de 23 pays du monde entier ont, par ailleurs, informé l'Union internationale des télécommunications (UIT) qu'elles envisageaient d'émettre des timbres-poste et d'autres documentations philatéliques pour commémorer Télécom 79. Les PTT suisses ont prévu pour leur part des oblitérations spéciales pour le courrier déposé aux bureaux de poste de l'exposition. Pour l'instant, un seul pays, l'Algérie, a déjà émis deux timbres spéciaux en date du 17 mai. (ats)

le temps en Europe

Zurich, nuageux, 26 degrés ; Bâle-Mulhouse, nuageux, 27 ; Berne, serein, 26 ; Genève-Coinrin, nuageux, 28 ; Sion, nuageux, orageux, 24 ; Locarno-Monti, serein, 25 ; Saentis, nuageux, 10 ; Paris, peu nuageux, 26 ; Londres, nuageux, 23 ; Amsterdam, nuageux, 21 ; Francfort, nuageux, 24 ; Berlin, peu nuageux, 21 ; Copenhague, nuageux, 17 ; Stockholm, nuageux, 18 ; Munich, peu nuageux, 25 ; Innsbruck, nuageux, 24 ; Vienne, peu nuageux, 24 ; Prague, nuageux, 22 ; Varsovie, nuageux, 18 ; Moscou, nuageux, 18 ; Budapest, peu nuageux, 25 ; Athènes, nuageux, 33 ; Rome, serein, 32 ; Milan, serein, 29 ; Nice, serein, 28 ; Barcelone, serein, 29 ; Madrid, serein, 33 ; Lisbonne, serein, 24. (ats)

L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Direction: Roger Vuilleumier
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod
Rédaction-Administr.: La Chauve-de-Fonds
Rue Neuve 14 - Tél 039/21 11 35 - Téléc 35 25 51
Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44

impar LOISIRS



— Mais Monsieur ne les voulait pas si courts !



— Qui c'est-y donc l'heureux gagnant du triplé ?



— Le grille-pain de la patronne, il est fichu !



— Mais, chérie, il faudra bien que j'occupe mes loisirs.

Solution jeux des erreurs

1. Une vague complétée sous le nuage.
2. Une vague indiquée entre les deux hommes.
3. Arrière du bonnet du matelot.
4. Queue de la veste du matelot.
5. Epaisseur de la rame du canot.
6. Canot incomplet dans le cordage.
7. Une ride d'eau en plus à droite de gauche.
8. Une vague modifiée à gauche au-dessus de l'île.

Remède

Un gars entre chez un coiffeur et il demande un conseil :

— J'ai plein de pellicules dans les cheveux. Qu'est-ce que je peux faire ?

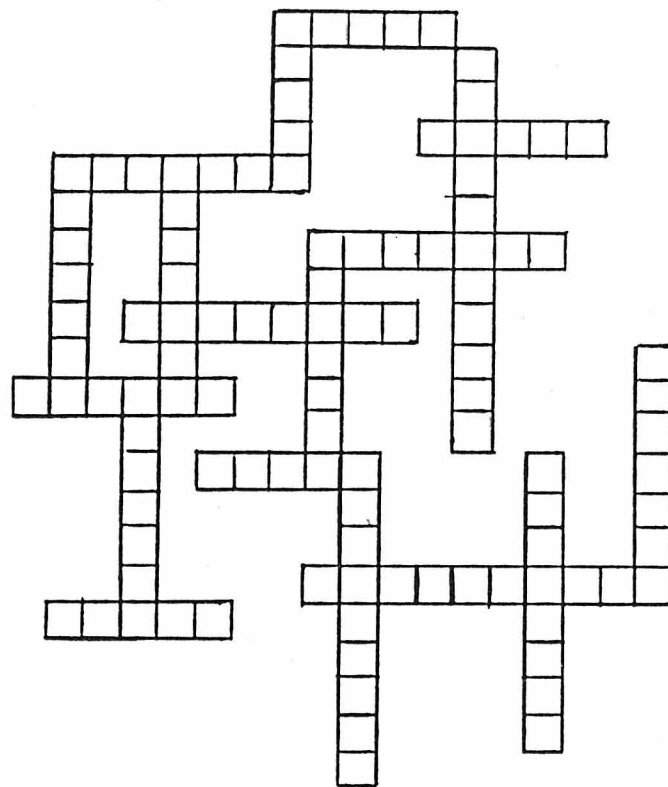
— J'ai ce qu'il vous faut, dit le coiffeur. C'est compliqué, mais c'est souverain. Il y a sept bouteilles, chacune pour un jour de la semaine. Vous vous frictionnez le lundi avec la lotion rouge, le mardi avec la lotion verte, le mercredi avec la lotion jaune, le jeudi avec la lotion bleue, le vendredi avec la lotion brune, et ainsi de suite, en suivant les instructions du prospectus.

Quinze jours plus tard, le client revient et le coiffeur lui demande des nouvelles :

— Alors ? Je parie que vous n'avez plus de pellicules ?

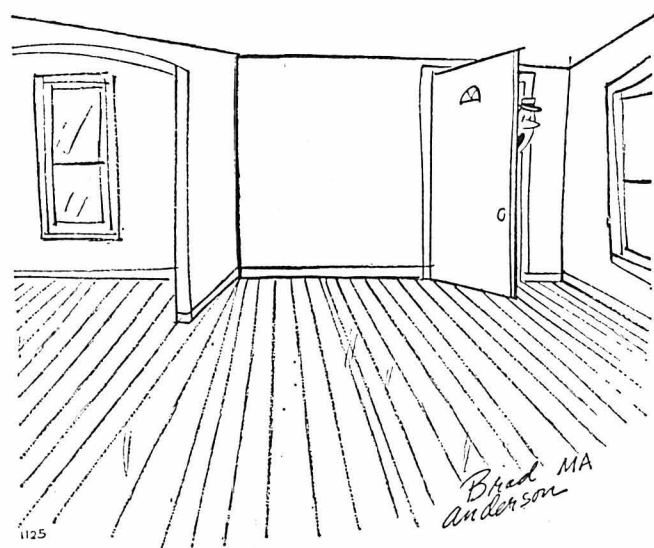
— Non, dit le gars. Maintenant, j'ai des confetti...

Scrabble: les arbres



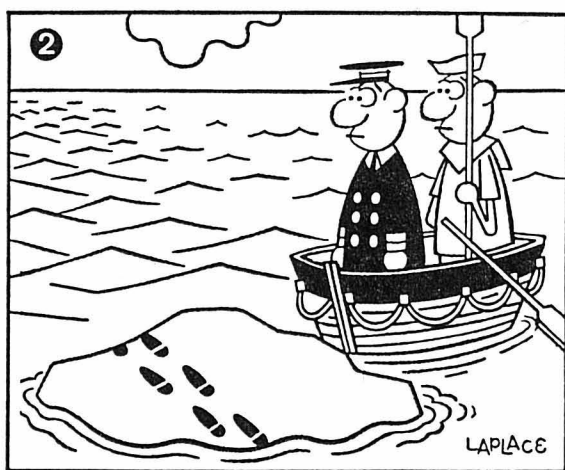
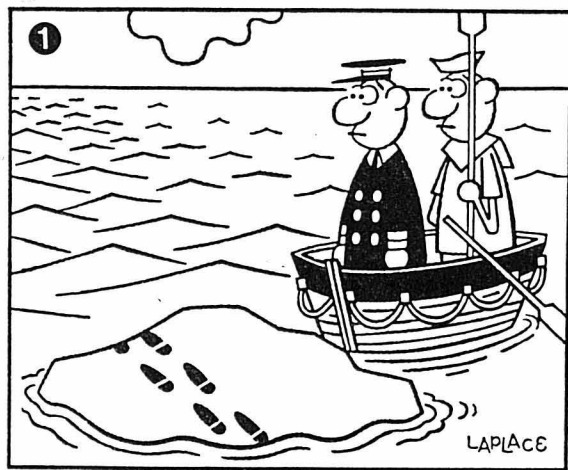
Essayez de replacer les 18 noms d'arbres dans la grille:
BOULEAU - CÈDRE - CHATAIGNIER - CHÈNE - ÉGLANTIER - ÉRABLE - HÊTRE - MAGNOLIA - MARRONNIER - PALMIER - PEUPLIER - PLATANE - POIRIER - POMMIER - PRUNIER - SAPIN - SAULE - TILLEUL.

SOLUTION EN PAGE 18



— Coucou, chérie, me revoilà !

HUIT ERREURS



Les deux dessins de Laplace sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences. Pouvez-vous les découvrir ?

Connaisseur

Un gars entre chez un chemisier et il dit :

— Je voudrais une chemise lilas.

Le vendeur lui sort des chemises mauves, des chemises violettes, des chemises bordeaux. Mais le gars dit :

— Non, ça va pas. Ce que je veux, c'est une chemise lilas comme celle que vous avez là dans la vitrine.

— Mais, monsieur, bredouille le vendeur. Ce que vous me montrez, ce n'est pas une chemise lilas, c'est une chemise blanche !

— Et alors, vous n'avez jamais vu du lilas blanc ?

Formule

Une tempête épouvantable s'est déchaînée sur la ville. Les tuiles volent des toits, les pots de fleurs dégringolent, les voitures en stationnement se carambolent.

Un petit monsieur essaie de traverser la rue pour rentrer chez lui, quand soudain une rafale le soulève en l'air et le précipite en plein à travers la vitrine d'un marchand de parapluies.

Le gars se relève et s'ébroue au milieu d'un monceau de verre brisé et de parapluies qui lui rentrent dans les oreilles. Alors le marchand s'approche avec un bon sourire, croise les mains onctueusement et lui dit :

— Quel bon vent vous amène ?

MOTS CROISÉS

HORIZONTELEMENT

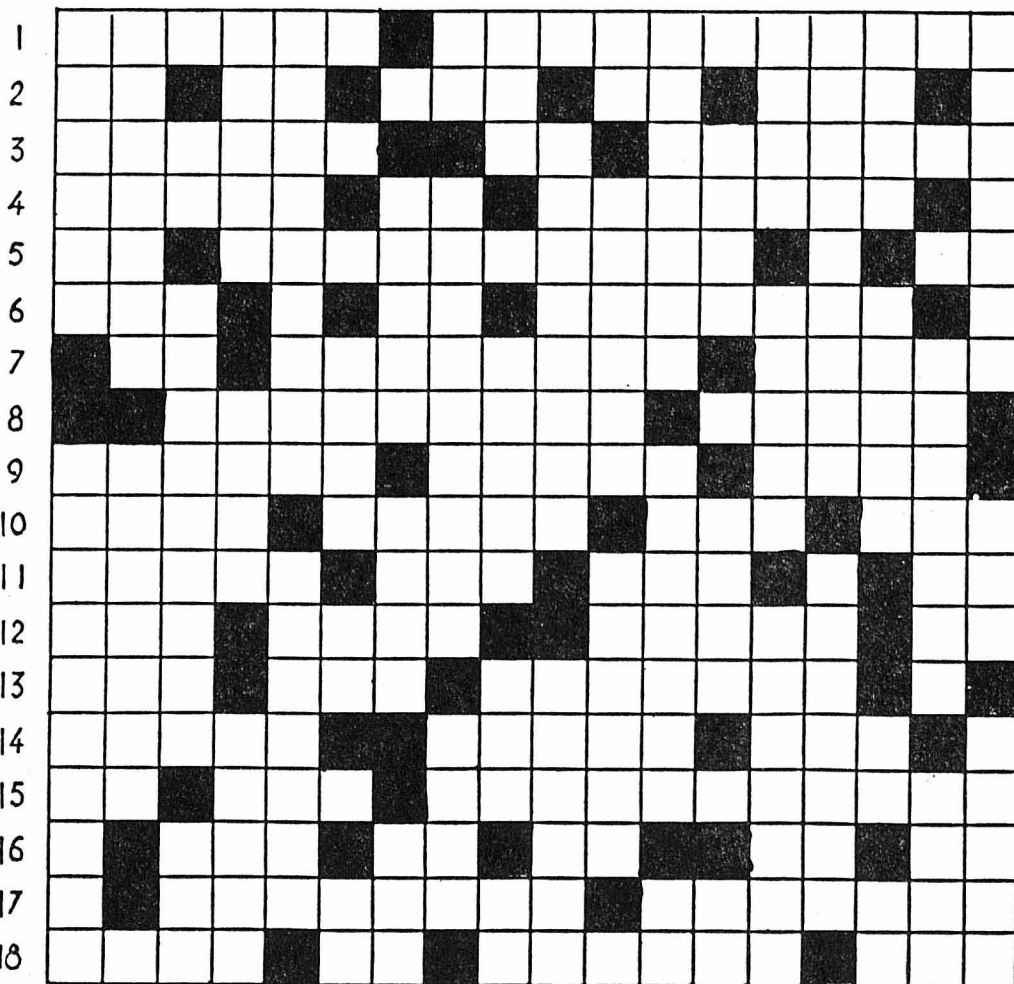
1. Un dommage plus ou moins grave - Qui agit sans réfléchir.
2. Note - Préfixe - Prénom masculin - Conjonction - Est sacré pour les Anglais.
3. Sa toison est recherchée - Abréviation - Fait une jolie couronne.
4. Hydrocarbure - En épelant: cela suffit - Dans la devise de notre République.
5. Bout de bois - A un souffle puissant - Sur un pli.
6. Lettres de benne - Absorbé - Un grand lac. Personnel - Qui manque de calme - Peuvent servir de ports.
8. Relatif au noyau de l'atome - Est donné par le coq... ou le chien.
9. Assainis - Peuvent être lumineuses - Orateur.
10. Une vraie punaise - Servent à porter les paniers - Planche de bois - Voie.
11. Qui ne croit à rien - Sur le courrier d'un futur officier - Peut se lire en rides - Note.
12. Changea de peau - Dans le Calvados - Ne reconnu pas - Début d'intérêt.
13. En rond - Sont rutilants - On lui doit plus d'un sonnet.
14. En Corrèze - Plus très frais - Coupé court.
15. Ile - Mets délicat - Atteintes d'une très grave maladie.
16. Emportait nos pères - Note - Un peu d'eau - En épelant: porter assistance - Personnel.
17. On l'oublie un peu avec le béton - Ne craint pas les tours.
18. As chaud - Phonétiquement: cela suffit - Allais à la barre - Elimé.

VERTICALEMENT

1. Ne manquait pas d'éclairage - Très éprises.
2. S'entassent sur la galerie - Les Chinois en font de la porcelaine.
3. Saint pyrénéen - Se plaisent dans l'eau - Rafraîchit les Anglais.
4. D'un abord agréable - Déchet - Allas au hasard.
5. Une manière de se mêler des affaires des autres - A besoin du maître.
6. Prénom féminin - En arrière - Brillait sur les pyramides.
7. Résine fossile - Venues - C'est ainsi.
8. Queue de pie - Est variable suivant les espèces d'oiseaux - La rançon du tube...
9. Souverain - Spécialiste de la plume - Donna des coups de pied - Note.
10. Découpés pour l'imprimerie - Décorées.
11. Pronom - Bordée d'un galon - S'applique sur bien des coups.
12. Telle certaine étoile - Accompagne la bonne conduite - Se rend.
13. Risque - Pont de Paris - Singe.
14. Enveloppe protectrice - Emballés - Pas vrais.
15. Avérées - Les chalands qui passent.
16. Est verte quand elle est vive - Sert au vannier - Pieuse abréviation - Possédé.
17. Un temple célèbre en Grèce - Remués.
18. Fendent l'onde - Un à Berlin - Coule en Dauphiné.

SOLUTION EN PAGE 18

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18



Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Une manche du championnat suisse automobile, à Anzère

Quatrième victoire de la saison pour Frédy Amweg

Aucun nouveau record n'a été enregistré dans la course de côte Ayent-Anzère comptant pour le championnat suisse. A cette occasion, Frédy Amweg, au volant de sa BMW Heidegger a signé sa 4e victoire de la saison.



Jean-Claude Béring, vainqueur du groupe 3 des voitures de série. (asl)

UN SUCCÈS CHAUX-DE-FONNIER

En Formule 3, Kobelt s'imposait pour cinq petits centièmes devant le lo-Beat Blatter, alors que le Genevois Maulini, meilleur temps des essais, perdait ses chances à la suite d'une touchette.

Dans les petites cylindres, le Genevois Daniel Wilhelm, aux prises avec son rival Philippe Rappin, devait s'avouer vaincu par les caprices de son moteur.

Dans la catégorie course, Wenk s'est imposé avec sa Sauber, consolidant du même coup sa position de leader.

Résultats

Voitures de série: Groupe 1, 1. Kurt Schneider (Heimberg) Triumph 4'13"89. Groupe 3, 1. Jean-Claude Béring (La Chaux-de-Fonds) Porsche 3'56"66.

Spéciales: Groupe 2, 1. Hanjoerg Durig (Riggisberg) BMW 3'52"22. Groupe 4: 1. Nicolas Bührer (Bienne) Ferrari 3'55"08.

Sport: Groupe 5, 1. Roger Muller (Bâle) Porsche 4'04"87. Groupe 6: 1. Werner Wenk (Wald) Sauber 5'36"82.

Course: Formule 3, 1. Edy Kobelt (Ebnat-Kappel) Lola 3'23"98; 2. Beat Blatter (Viège) Lola 3'24"03; 3. Louis Maulini (Vernier) Ralt 3'25"45; 4. Max

manches: 1. Blatter 120; 2. Kobelt 97; 3. Maulini 97; 4. Conrad et Welti 60; 6. Philippe Muller (Reinach) 45.

Formule 2: 1. Frédy Amweg (Amerswil) Martini-BMW 3'20"15; 2. Walter Baltisser (Zweidlen) Ralt-BMW 3'21"36; 3. Ami Guichard (Perly) March-BMW 3'27"55.

Championnat du monde des marques à Brands Hatch

Les Allemands de l'Ouest Reinhold Joest et Volkert Merl ont remporté les Six heures de Brands Hatch, qui comptaient pour le championnat du monde des marques.

1. Reinhold Joest - Volkert Merl (RFA), Porsche 908, 6 h. 00'04", les 231 tours à la moyenne de 161,89 km-h; 2. Klaus Ludwig - Axel Plankenhorn (RFA), Porsche 935 à 2 tours; 3. Tony Charnell - Martin Raymond (GB), Chevron à 11 tours; 4. Edgar Doeren - Dieter Schornstein (RFA), Porsche 935; 5. Ricardo Patrese - Walter Roehrl (It-RFA), Lancia Beta.

Grand Prix de l'Adriatique de formule 2 Succès payant pour le Britannique Henton

Vainqueur du Grand Prix de l'Adriatique de formule deux, le Britannique Brian Henton (32 ans) a pris la tête du classement provisoire du championnat d'Europe.

DES MALCHANCEUX

Cheever, handicapé par des problèmes de pneumatiques, a terminé à deux tours et il a dû se contenter de la sixième place. Surer, qui, au cours de toute la deuxième moitié de la course, ne put plus utiliser sa quatrième vitesse, a réussi à préserver sa troisième place mais il n'a évidemment pas pu inquiéter Brian Henton.

En fait, il semble bien que tant Cheever que Marc Surer ont laissé passer leur dernière chance. Brian Henton habite près de Donington. C'est donc pratiquement chez lui qu'il disputera la dernière manche du championnat d'Europe.

Classement

1. Brian Henton (GB) Ralt-Hart, 60 tours de 3,44 km. en 1 h. 14'29"00 (moyenne 168,585); 2. Beppe Gabbiani (It) March-BMW, 1 h. 15'25"3; 3. Marc Surer (S) March-BMW, 1 h. 15'31"4; 4. Juan Traverso (Arg) March-Hart à un

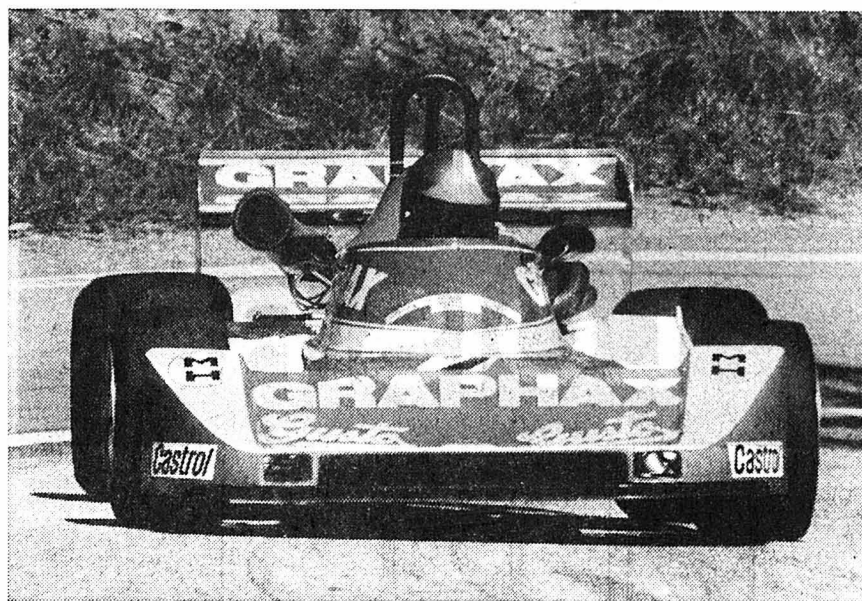
tour; 5. Siegfried Stohr (It) March-BMW, à deux tours. 6. Eddie Cheever (EU) Osella-BMW, à deux tours. Tour le plus rapide: Henton 1'13"2 (moyenne 171 kmh).

Classement du championnat d'Europe de formule deux après onze manches (sur douze): 1. Henton, 33 points; 2. Surer et Cheever 32; 4. Derek Daly (Irl) 24; 5. Rad Dougall (AS) et Gabbiani 19; 7. Stohr 17; 8. Stephen South (GB) 15; 9. Eje Elgh (Su) 14; 10. Teo Fabi (It) 13 pts.

Championnat d'Europe de formule 3

Le Français Alain Prost a signé sa sixième victoire de la saison en remportant le Grand Prix de Knutstorp (Su), comptant pour le championnat d'Europe de formule 3. Classement:

1. Alain Prost (FR), Martini-Renault, les 46 tours en 47'05"29; 2. Anders Olofsson (Su), Ralt-Toyota 47'08"89; 3. Michael Bleekemolen (Ho), Ralt-Toyota 47'47"03; 4. Helmut Henzler (RFA) 47'51"37. — Classement général provisoire: 1. Alain Prost (Fr) 58 points; 2. Mauro Baldi (It) 21; 3. Michael Bleekemolen (Ho) 19.



Quatrième succès pour Frédy Amweg. (asl)

Championnat d'Europe de motocross, side-cars Les frères Bollhalder (Suisse) en tête

En remportant les deux manches du Grand Prix d'Italie, à Ancone, les Suisses Emil et Roland Bollhalder ont pris la tête du classement provisoire du championnat d'Europe de side-cars.

lui, Grogg a abandonné dans la première manche et il a renoncé à prendre le départ de la seconde.

Première manche: 1. Bollhalder - Bollhalder (S) Yamaha; 2. Baechtold - Jung (S) Yamaha; 3. Good - Williams (GB) Norton; 4. Fox - Cooper (GB) Norton; 5. Den Biggelaar - van der Bijl (HO) Yamaha; puis: 9. Klausser - Frei (S) Wesley; 10. Rugg - Busser (S) Norton. — Deuxième manche: 1. Bollhalder - Bollhalder; 2. Good; 3. Schneider - Laeagle (Aut) Wesley; 4. Den Biggelaar; 5. Fox; puis: 9. Baechtold; 14. Schwager (S).

Classement du championnat d'Europe après sept manches (sur neuf): 1. Bollhalder (S) 110 points; 2. Grogg - Husser (S) 100; 3. Den Biggelaar 88; 4. Van der Laan - Van Vliet (HO) 68; 5. Van Heugten - Kiggen (HO) 67.

Motocross: le Grand Prix de Belgique, à Namur

Le Britannique Graham Noyce s'est définitivement assuré le titre de champion du monde des 500 cm à l'issue de l'avant-dernière épreuve qui s'est disputée à Namur. Il succède ainsi au Finlandais Heikki Mikkola qui ne pouvait défendre valablement ses chances en raison d'une blessure.

points; 2. Gerritt Wolsink (Fin) 167; 3. André Malherbe (Be) 149; 4. Brad Lackey (EU) 146; 5. Heikki Mikkola (Fin) 138.

Celui de RFA, à Bielstein

Déjà assuré du titre de champion du monde des 250 cm, le Suédois Hakan Carlqvist a confirmé sa supériorité en s'imposant dans le Grand Prix de RFA à Bielstein. Résultats:

250 cm, 1re manche: 1. Hakan Carlqvist (Su), Husqvarna; 2. Neil Hudson (GB), Maico; 3. Vaughn Semmens (GB), Maico. — 2e manche: 1. Hakan Carlqvist (Su), Husqvarna; 2. Neil Hudson (GB), Maico; 3. Kees van der Ven (Ho), Maico.

Classement après 11 manches: 1. Hakan Carlqvist (Su) 248 (champion du monde); 2. Neil Hudson (GB) 178; 3. Vladimir Kavinov (URSS) 131; 4. Gennadi Moissejev (URSS) 96; 5. Kees van der Ven (Ho) 96.

Voir autres informations sportives en page 15

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

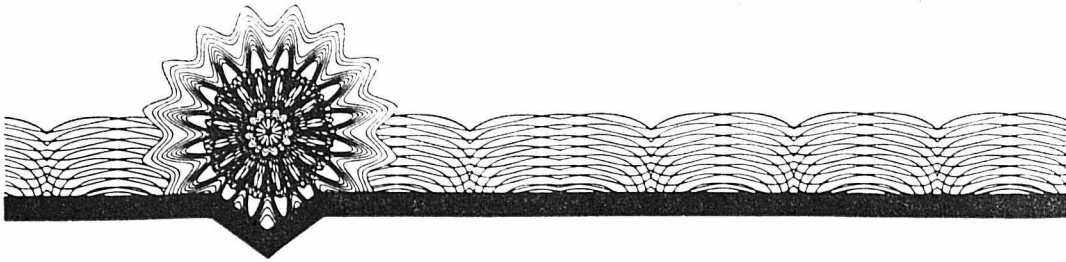
Table with columns for A = Cours du 3 août and B = Cours du 6 août, listing various stocks and their prices in Zurich, Lausanne, and Genève.

Table with columns for BALE (A, B) and Cours indicatifs, listing various international currencies and their exchange rates.

Table with columns for Billets de banque étrangers, PRIX DE L'OR, and Communiqués par la BCN, listing bank notes and gold prices.

Table with columns for FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES, listing various investment funds and their performance.

Convention or: 7.8.79 Page 15.200. - Achat 15.100. - Base argent 490. Invest Diamant: Août 79, indice 328 (1972 100).



Shikoku Electric Power Company, Incorporated, Takamatsu-City, Japon

4³/₄ % Emprunt 1979-89 de francs suisses 100'000'000

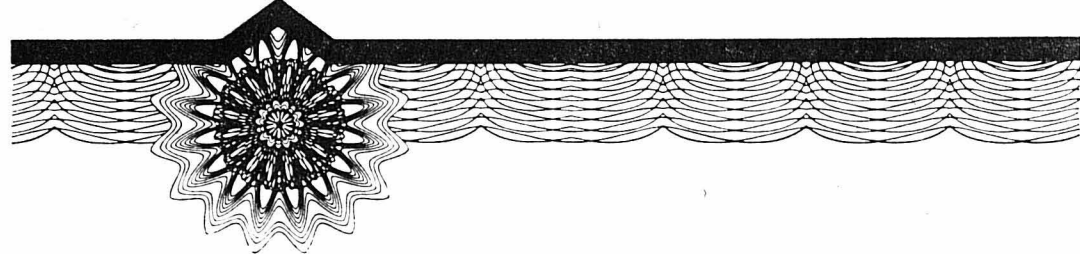
Les engagements découlant des obligations de cet emprunt sont garantis par un droit préférentiel statutaire sur l'ensemble des biens de la Société, conformément à la «Electric Utility Law of Japan», qui légitime les détenteurs de ces obligations à demander satisfaction de leurs droits avant les autres engagements non garantis de la Société (à l'exception d'engagements ayant trait aux impôts nationaux et locaux et quelques autres exceptions statutaires).

Le produit net de cet emprunt sera utilisé selon le programme d'investissement de la société.

Modalités de l'emprunt.

Titres et coupons:	Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100000, les dernières étant destinées en particulier au dépôt global. Les obligations sont munies de coupons annuels au 21 août. Le premier coupon viendra à échéance le 21 août 1980.
Durée:	10 ans au maximum.
Remboursement:	Tranches d'amortissement annuelles à partir de 1983 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 21 août 1989 au plus tard.
Cotation:	Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
Prix d'émission:	100% + 0,3% timbre fédéral de négociation.
Délai de souscription:	7 au 10 août 1979, à midi.
No de valeur:	761.281
Restrictions de vente:	Les obligations ne peuvent être ni offertes ni placées directement ou indirectement au Japon pendant le délai de souscription. Les prospectus et bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse	Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse	Banque Leu SA	Groupe des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupe des Banquiers Privés Zurichois
Union des Banques Cantionales Suisses		



Jean-Claude EVARD

Physiothérapeute
DE RETOUR



von gunten
maître opticien
diplômé fédéral
Av. L.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

**N'ATTENDEZ PAS
au dernier moment
pour apporter
vos annonces**

Grand feuilleton de «L'Impartial»

24

Frank G. Slaughter LE VISAGE DU PARDON

Roman

Copyright by Presses de la Cité, Paris
et Cosmopress, Genève

— Ça y ressemble, reconnut le photographe. Quel est votre prochain coup de théâtre ?
— Obtenir que Tony Gates se décide pour l'enregistrement avant que quiconque puisse l'en empêcher. Incidemment il pense mettre Randall sur film comme sur bande magnétique. S'il est photogénique, il lui donnera sa chance sur le réseau...
— Etourdissant... Pourquoi les choses ne tourneraient-elles pas du bon côté ?
— Ça marchera, Theo. Si je réussis à convaincre Carol de ne rien dire avant que nous obtenions ce que nous désirons. Je crois que Tony nous accordera une émission radio-télévisée à l'échelon national. Alors, nous verrons comment saute l'oncle Walter !
— Croyez-vous que Carol accepte ?
— Je ne vois pas pourquoi elle n'accepterait pas si on lui présente la chose franchement ?
— Imaginez qu'elle devine qui vous êtes ?
— Ça c'est autre chose, à moi de jouer demain en prêtant l'oreille.

IX

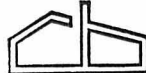
La salle de lecture des chefs de service à Valley Hospital au seconde étage du bâtiment principal, avait une rangée de larges fenêtres donnant sur le parking des visiteurs situé contre la grille. Peu avant midi, Rick approcha un fauteuil de ce poste d'observation où, à l'abri d'un journal, il se livra à une surveillance

vigilante. Il avait envoyé un mot au docteur Moore pour l'informer que Tony Gates avait réagi avec enthousiasme à son coup de téléphone et il avait suggéré que Tony Gates eût carte blanche dans ce qu'il allait entreprendre. N'oublant pas qu'il ne pouvait se permettre de paraître par trop anxieux à ce sujet, il n'avait pas demandé à être présenté à Carol King... au lieu de cela, il avait indiqué qu'il serait dans le hall si elle désirait discuter en détail le plan concernant Seth. Pesant chacune de ses expressions, il estima que sa missive avait le mérite de la candeur. Tant qu'il n'aurait pas pris la mesure de la réaction de Carol, il ne pouvait faire plus.

Peu après midi, lorsque la Triumph marron glacé monta l'avenue, il sut que c'était elle, bien avant de reconnaître deux silhouettes derrière le pare-brise étincelant. Carol portait un manteau de poulain et un foulard noué à la bohémienne. Rick fut plus choqué que surpris de voir Hal Stacey assis auprès d'elle ayant l'air étrangement dépouillé sans son Leica. Il craignit que le reporter-cameraman n'essaie de la suivre au-delà de la grille, et fut soulagé de voir que Hal, après un bref échange de mots, s'était installé pour attendre dans la voiture.

Les minutes s'égrénaient, Carol avait disparu dans l'entrée et Hal conservait son attitude quelque peu ennuyée. Rick commença d'espérer que la visiteuse, satisfaite de la note concernant Tony Gates, se contenterait de lui laisser le champ libre. Cet espoir fut déçu lorsque la secrétaire du docteur Moore apparut dans la salle de lecture pour lui dire qu'on désirait le voir.

Tandis qu'il suivait Miss Tod en direction du bureau directorial, il croisa ses mains dans un geste anxieux. Ainsi qu'il le souhaitait, les stores étaient baissés pour tamiser l'incandescence du soleil réverbéré par la pelouse et Carol était assise face au jour. Lorsque le docteur Moore le présenta, il réussit à s'incliner cérémonieusement de l'autre côté du bureau qui les séparait. Mais son moral s'affermi lorsqu'elle


CHARLES BERSET
Pour un appartement, des bureaux,
des locaux, des garages
Consultez nos vitrines
Rue Jardinière 87
Avenue Léopold-Robert 22

 **Ville de La Chaux-de-Fonds**
MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil communal,
vu les articles 64 et suivants de la loi
sur les constructions du 12 février
1957,

met à l'enquête publique

le projet présenté par MM. Studer, Vuilleumier et Salus, architectes, au nom de S.I. CORNES-MOREL par BIERI & GRISONI S.A., pour la construction d'un bâtiment tour « E. 20 » de 12 étages sur rez-de-chaussée, comprenant 50 logements et 1 garage collectif de 39 places, à la rue de la PRAIRIE 31 sur les articles 9747 et 9748 du cadastre de La Chaux-de-Fonds. Ce projet remplace la tour A. 1 prévue initialement sur l'article cadastral 10731.

Les plans peuvent être consultés au Bureau de la Police du feu et des constructions, 2e étage, Marché 18, du 7 au 21 août 1979.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.

CONSEIL COMMUNAL

Garage et Carrosserie de l'Est
Rue de l'Est 31 - Tél. (039) 23 51 88

Ouvert samedi toute la journée

SAAB 99

2 portes, 1974, très soignée, Fr. 4500.—

Expertisée, avec garantie

A LOUER
pour le 1er janvier
à la rue des Sagnes 12

LOCAL

10 m. x 5 m.

S'adresser :
LAITERIE DU COLLÈGE
Tél. (039) 22 32 23.

Cause inondation
**LIQUIDATION
PARTIELLE**
meubles occasion à
DES PRIX TRÈS BAS

Salons - Chambres à coucher - Salles à manger
Armoires - Meubles de salons - Sommiers


veuthey SA
AU BÛCHERON

A VENDRE

à l'Orée du Bois, pour le 1er septembre 1979 ou date à convenir,

VILLA JUMELÉE

5 1/2 pièces, cheminée de salon, cuisine agencée, tout confort.

Garage et jardin.

Chauffage à l'électricité.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffre GF 16847 au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOIS



engage pour entrée tout de suite ou à convenir,

**une employée
de bureau**

pour son département exportation

Connaissance de l'allemand indispensable

Autres langues appréciées

Faire offre à la Direction d'Universo S.A., avenue Léopold-Robert 82, 2300 La Chaux-de-Fonds.

phones sur la scène et un microphone transportable pour l'annonceur. Les caméras de prises de vue opèrent sur les côtés, en même temps qu'une troisième placée sur le balcon pour les shots en gros plans.

— Faut-il qu'il y ait un annonceur, Rick ?

— Vous pourriez tenir ce rôle. — Rick se risqua à s'adresser directement à Carol : — N'êtes-vous pas de cet avis, Miss King ?

— Je l'ai persuadé de le faire, dit-elle.

— Et Seth ?

— Nous avons discuté de la question ce matin, répondit le docteur Moore. J'ai proposé que son audition soit la répétition du concert qu'il donne chaque samedi, au profit de l'hôpital. Il semblait consentant.

Rick espérait cet accord de la part de Seth, après leur conversation dans la salle de théâtre.

Le directeur avait su choisir le meilleur moyen d'approche. S'il avait saisi cette occasion pour situer ce talent au-delà des murs de l'hôpital, le pianiste noir eût été moins réel.

— Il n'y aurait donc rien qui s'y opposerait, dit-il. Puis-je vous conseiller que ce soit fait au plus tôt, si Miss King l'approuve ?

— J'approuve complètement, dit Carol.

Le docteur Moore se leva derrière son bureau :

— A présent, je vous quitte, j'ai une conférence de direction et vous avez probablement des détails à discuter.

Rick accompagna le directeur jusqu'à la porte. Un regard jeté dans le bureau contigu lui apprit que Miss Tod, la secrétaire, était allée déjeuner. Il se trouvait donc seul avec Carol King, et il resta placé à contrejour jusqu'à l'instant où Carol se leva pour remonter les stores, inondant par ce geste toute la pièce de soleil.

— Soyons francs, dit-elle, c'était un déguisement parfait !

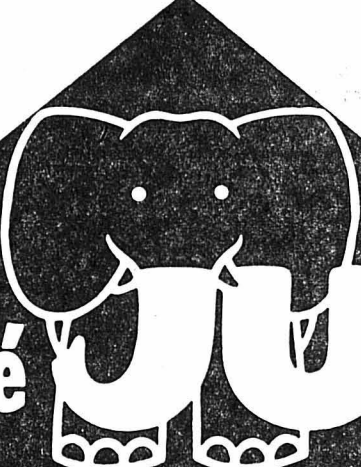
La comédie prenait fin ; cependant, il poursuivait le jeu :

Rôti de bœuf 14⁹⁰

Emincé de porc kilo 12⁸⁰	Ragoût de bœuf kilo 10⁹⁰	Lyoner 500 g 2⁹⁵	Viande séchée 100 g 2⁹⁰	Café en grains Bertschi, mélange viennois 250 g 2⁵⁰	Huile Sais arachide 3 litres 11⁹⁵
Soupes Knorr 10 sortes sachet 60	Banago 2 kg 12⁹⁵	Glace Polaris 10 sortes box 2 lt 5⁵⁰	Dentifrice Signal Tube 120 g 2⁵⁵	Shampooing Timotei 200 g 2⁹⁵	Multi-Niixa lessive complète box 4,5 kg 12⁹⁰
Huile-moteur Castrol GTX 2 Bouteille 1 litre 7²⁰		Bidon 2,5 litres 17⁹⁰ nouveau! Bidon 4 litres 24⁹⁰			

Chaque jour 50'000 articles de qualité à prix discount
Arrêt d'autobus devant la porte

Jumbo, le centre dynamique!
Tout sous un toit tout sur un niveau



JUMBO

La Chaux-de-Fonds
Les Eplatures

— Je ne sais ce que vous voulez dire, Miss King...

— Vous devriez porter des manches plus longues, dit-elle, j'hésitais encore lorsque j'ai vu votre bras.

Il jeta un regard à son poignet droit et à la cicatrice en forme de croissant qui le marquait, souvenir d'un accident au cours d'une partie de pêche. Après toutes ses précautions, quelle ironie que ce petit signe pâli l'eût trahi ! Seule une femme pouvait avoir noté ce détail.

— Vous êtes Rick Jordan, dit-elle. N'allez pas nier !

— Et si je l'étais ?

— Pourquoi êtes-vous ici ?

— Vous voulez dire : après l'avertissement que j'ai reçu de votre oncle ?

— Vous aviez dit, alors que vous étiez au Central City Hospital, que vous partiez pour le Nord.

— Il fallait du temps, Carol, pour rassembler tous les morceaux du puzzle ; à présent, je suis sur le point d'en découvrir les dernières pièces...

— Quel puzzle ? Quel enjeu ?

— Le mystère Seth Randall, la raison pour laquelle il a été dix ans une victime...

— De la part de mon oncle ?

— Vous l'admettez donc ?

— Seth a été placé ici pour de bonnes raisons.

— Peut-être existaient-elles, il y a dix ans. Il est guéri à présent.

— Je le reconnais maintenant et je fais tout mon possible pour le libérer.

Rick la considéra un moment en puisant tout son courage dans son regard qui ne vacilla pas et dans un léger sourire qui n'avait cessé de se trouver sur ses lèvres. Il était impossible de douter de sa sincérité, il était tout aussi impossible, même à présent, de lui dire toute la vérité concernant Walter Case.

— A présent que j'ai vu Seth et que je le connais, consentez-vous à admettre que mes motifs sont honnêtes ?

— Je vous crois, Rick.

— Est-ce que votre confiance irait jusqu'à me permettre de garder ce déguisement ?

— Peut-être, si vous me dites la raison véritable de votre présence ici. Vous n'êtes pas seulement venu à Valley pour favoriser la carrière musicale de Seth.

— Je veux aussi connaître l'histoire de Walter Case, dit-il, et je pense que Seth en est la clef.

— Pourquoi ne laissez-vous pas mon oncle en paix ? Il n'a jamais recherché la publicité. Laissez-le terminer sa vie comme il l'a commencée.

— Je ne suis pas certain qu'aucun d'entre nous en ait le droit, Carol. Surtout du train où va le monde.

— J'ai exprimé mes regrets au sujet de son comportement pendant le cocktail qui avait lieu chez moi, dit Carol. — Et il put se rendre compte au brusque changement de sa voix qu'elle avait compris son allusion. — Je reconnais qu'il est brutal par moments, tyrannique même. Vous pouvez sûrement lui pardonner cela ?

— J'ai été vingt ans journaliste, je ne suis pas choqué par les insultes de la partie adverse : le mal est plus profond.

— Le mal ?

Les dés en étaient jetés. Il ne recula pas :

— J'ai choisi volontairement ce mot, Carol. Mon opinion est faite : votre oncle est l'homme le plus malfaisant, le plus dangereux que cette région ait connu. Je vous demande de me laisser le prouver.

Il s'attendait à de la colère, à une incrédulité glaciale, même à des larmes, mais Carol ne bougea pas. Quelle que fût l'issue de cette étrange rencontre, il savait qu'elle l'écouterait d'un esprit ouvert.

— Vous n'avez pas le droit de me demander cela, dit-elle enfin.

— J'ai tous les droits si ce que je dis est vrai. Vous me croyez à demi, autrement vous auriez une attitude plus combative.

Carol ferma les yeux. Lorsqu'elle reprit la

parole, ce fut dans un murmure presque imperceptible :

— Je ne dirai pas que je ne me suis posé aucune question. Surtout ces dernières semaines... après votre départ de Central City. Il est arrivé certaines choses que je ne comprendrais pas...

— Vous êtes donc de mon côté ?

— Pas encore, Rick. Je ne peux pas vous en promettre autant, pas avant que j'aie pu me faire une opinion...

— Voulez-vous me laisser les mains libres... jusqu'à ce que j'aie trouvé les preuves de ce que j'avance ?

— Dites-moi vos projets, je ne suis pas sûre de pouvoir les admettre.

— Pour le moment, j'improvise, reconnut Rick. Seth est ma seule source de renseignements, et il se refuse à parler. Le fait qu'il ait consenti à cet enregistrement est plus que je n'espérais.

— Admettons qu'il joue pour cet enregistrement. Qu'est-ce que cela prouvera ?

— Tony Gates présentera un musicien de génie au public, et Walter Case se souviendra que ce génie est toujours un prisonnier. Ce sera un véritable test pour votre oncle : s'il est ce que vous espérez, il autorisera Seth à retrouver la liberté.

— Pourquoi ne lui demanderais-je pas cette faveur dès à présent ?

— Nous atteindrons le même résultat par Tony. Si je me trompe au sujet de Case, je serai le premier à le reconnaître.

— Et si vous avez raison ? demanda Carol.

— Vous êtes toujours étrangère à tout cela en ce qui concerne Seth et vous êtes toujours la fille adoptive du diable. Nous pouvons travailler ensemble à le démasquer.

— Je ne pourrais jamais l'espionner, Rick.

— Des événements pourraient transformer vos idées, dit-il tranquillement, je joue cette carte.

Carol se leva. Sa voix était aussi inquiète que son attitude :

— Apparemment, nous avons fini par nous comprendre, dit-elle, du moins pour le moment. — Elle avança vers la porte comme une somnambule, puis elle se domina et lui fit face : — Je ne vous remercierai pas pour ce que vous venez de me dire. J'espère que vous vous trompez. En attendant, vous avez ma confiance.

— J'essaierai d'en être digne.

— Quand pourriez-vous arranger cet enregistrement, au plus tôt ?

— D'ici quinze jours, certainement.

— Oncle Walter sera encore au Texas. Dois-je venir à Valley pour assister au concert lui-même ?

— Je crois préférable que vous restiez à l'écart de tout. D'ailleurs, l'événement important est le concert télévisé et non pas ce qui se passe ici.

— Au revoir, Rick, j'espère ne vous avoir pas fait trop de promesses.

— Vous avez été extrêmement gentille, dit-il. Peu de dames du Sud eussent montré autant de patience à l'égard d'un yankee en visite.

De nouveau elle s'en fut vers la porte.

— Je ne peux pas rester un instant de plus, il faut que Hal soit rentré pour trois heures à Central City.

Le nom du reporter-cameraman jeta une note discordante. Soulagé par la reddition de Carol (bien qu'elle fût partielle), Rick en avait oublié Hal Stacey.

— Sait-il pourquoi vous êtes venue ici ?

— Naturellement pas. Je lui ai dit que je faisais une visite de politesse au docteur Moore. Il a tenu à m'accompagner.

— Je n'ai pas besoin de vous conseiller de tenir votre langue en sa présence, même s'il est votre fiancé.

— Je ne dirai pas un mot, Rick, d'ailleurs il n'est plus mon fiancé.

Leurs regards se rencontrèrent :

— Pouvez-vous répéter ce que vous venez de dire ? demanda-t-il.

(A suivre)

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Dans l'optique de la reprise du championnat suisse de football

Katic: « Nous devons tous être unis dans l'effort et ceci dès le match de samedi contre Servette »

Hier soir, sur le stade de La Charrière, nous avons retrouvés tous les joueurs chaux-de-fonniers à l'entraînement. Ces derniers ont conservé un moral intact, malgré l'élimination survenue en Coupe de la Ligue face à Lausanne. Il est vrai que ce sont les tirs de pénalités qui en ont décidé. Après la récente rencontre du tournoi de Granges et une défaite contre Bâle (dernière minute de jeu) il semble donc que la formation de l'entraîneur Katic est à même de faire un bon championnat. A la veille de cette reprise, nous avons posé quelques questions à l'entraîneur Katic.



Léo Eichmann aidera l'entraîneur dans sa tâche et il s'occupera particulièrement de gardiens.

Etes-vous satisfait des transferts ?

— Selon la possibilité financière actuelle du club, oui. Certes j'aurais aimé un sérieux renfort pour le milieu du terrain, mais si l'on songe à l'avenir, nous avons par contre de jeunes éléments à même de progresser rapidement. Nous allons vers une année difficile et il faudra se battre jusqu'à la limite de nos forces.

Où en est la condition physique ?

— Déjà bonne, mais elle devra être encore améliorée. Ce sera notre premier atout, puis viendra le moral et la tactique. Nous allons donc maintenir un entraînement sévère.

Quel est la valeur de l'équipe ?

— Là encore je suis partiellement satisfait. Certes il y a encore du travail à faire, mais les résultats obtenus sont encourageants. Un reproche peut-être, mes joueurs font encore un complexe contre les grands de ligue A. Nous nous employons à l'éliminer de toute urgence !

Objectif immédiat ?

— Comme déjà dit, nous battre à la limite de nos forces en ce début de championnat, mais n'oubliez pas cependant que nous devons surtout ne pas perdre à La Charrière et plus particulièrement contre les adversaires à notre portée.

Vos espoirs pour la saison à venir ?

— Pas de pronostic. Nous devons tous travailler, joueurs, dirigeants,

suis prêt à faire mon entrée déjà contre Servette.

Et le problème d'un étranger ?

— C'est au président en charge, M. Kasémi, de prendre cette affaire en mains, selon les possibilités du club. Pour ma part je souhaiterais l'engagement — d'ici octobre — d'un meneur de jeu au milieu du terrain.

Que reste-t-il à souhaiter si ce n'est que les efforts déjà consentis par le club de La Charrière, trouvent l'appui de tous les fervents du football. Des sportifs qui seront particulièrement gâtés puisque l'on attend pour l'ouverture de la saison, samedi à 17 h. 15, la venue du champion suisse Servette.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

André WILLENER



Katic: « Nous nous battons jusqu'à la limite de nos forces ». (photos Schneider)

En vue de la Coupe du monde d'athlétisme, à Montréal

Le Suisse Markus Ryffel dans la sélection européenne

Markus Ryffel a été retenu au sein de la sélection européenne qui disputera la Coupe du monde du 24 au 26 août à Montréal. Deuxième meilleur performeur mondial du 5000 mètres le Bernois a été sélectionné par la Commission de sélection de l'Union européenne, réunie à Turin à l'occasion des finales de la Coupe d'Europe, sans discussion. Dès dimanche après le 5000 m. dévalant de Turin, Markus Ryffel qui se trouve présentement en camp d'entraînement d'altitude à St-Mortiz, était déjà pratiquement assuré d'être du voyage.

UNE PREMIÈRE HELVÉTIQUE

Le recordman suisse avait déjà disputé, il y a une année et demi, un match en salle contre les Etats-Unis au sein d'une sélection européenne. Mais il est le premier athlète suisse à pouvoir s'aligner en Coupe du monde. Avant lui, Philippe Clerc et Meta Antenen avaient déjà été retenus au sein de sélections européennes qui avaient affronté les Etats-Unis. A Montréal, les plus dangereux adversaires de Markus Ryffel devraient être les représentants africain (vraisemblablement Miruts Yifter), est-allemands et soviétiques. Avant ce rendez-vous, le Bernois disputera encore deux 5000 mètres: le week-end prochain aux championnats suisses à Zoug, et le 15 août lors du meeting international de Zurich.

DE GRANDS ABSENTS

Parmi les absents pour des motifs divers, quelques grands noms de l'athlétisme européen: le sprinter italien Pietro Mennea, le Britannique Steve Ovett, l'Irlandais Eamon Coghlan, le Polonais Bronislaw Malinowski, champion d'Europe du 3000 steeple, la nouvelle idole du saut en hauteur de RFA Dietmar Moegenburg, le Roumain Ilie Floroiu (10.000 mètres), ou la Britannique Sonja Lannaman (sprint).

Les 48 athlètes de 14 nations qui ont été retenus seront rassemblés le 19 août à l'Ecole des sports de Francfort. Deux jours plus tard, ils s'envoleront pour Montréal.

La sélection

MESSIEURS: 100 mètres, Marian Woronin (Pol). — 200 mètres, Allan Wells (GB). — 4 fois 100 mètres, Woronin, Leszek Dunicki (Pol), Krzysztof Zwolinski (Pol), Zenon Licznarski (Pol). — 400 et 4 fois 400 mètres, Harald Schmid (RFA), Franz-Peter Hofmeister (RFA), Karel Kolar (Tch), Ryszard Podlas (Pol), Harry Schulting (Ho). — 800 mètres, Sebastian Coe (GB). — 1500 mètres, Thomas Wessinghage (RFA). — 5000 mètres, Markus Ryffel (Suisse). — 10.000 mètres, John Treacy (Irl). —

3000 mètres steeple, Mariano Scartezini (It). — 110 mètres haies, Jan Pusty (Pol). — 400 mètres haies, Harald Schmid (RFA). — Hauteur, Jacek Wszola (Pol). — Perche, Patrick Abada (Fr). — Longueur, Grzegorz Cybulski (Pol). — Triple saut, Bernard Lamitié (Fr). — Poids, Reijo Stahlberg (Fin). — Disque, Knut Hjeltnes (No). — Marteau, Karl-Hans Riehm (RFA). — Javelot, Michael Wessing (RFA). — Rem-fond, Francis Gonzales (France, demi-fond), Francis Gonzales (France, demi-fond), Wladyslaw Kozakiewicz (Pologne, perche).

DAMES: 100 mètres, Annegret Richter (RFA). — 200 mètres, Annegret Richter (RFA). — 4 fois 100 mètres, Linda Haglund (Su), Liljana Ivanova (Bul), Heather Hunter (GB), Chantal Rega (Fr). — 400 mètres, Irena Sze-winska (Pol). — 4 fois 400 mètres, Jarmila Kratochvilova (Tch), Donna Hartley (GB), Pirjo Haeggman (Fin), Elke Decker (RFA). — 800 mètres, Nikolina Stereva (Bul). — 1500 mètres, Totka Petrova (Bul). — 3000 mètres, Grete Waitz (No). — 100 mètres haies, Grazyna Ransztyl (Pol). — 400 mètres haies, Silvia Hollmann (RFA). — Hauteur, Sara Simeoni (It). — Longueur, Doina Anton (Rou). — Poids, Helena Fibingerova (Tch). — Disque, Svetla Boschkova (Bul). — Javelot, Eva Raduly (Rou). — Remplaçantes: Natalia Marasescu (Roumanie, demi-fond).

entraîneurs (Léo Eichmann s'occupe des gardiens) et directeur technique afin de réunir autour du stade l'indispensable public. Alors nous serons en mesure de livrer la rude bataille qui nous attend.

Jouerez-vous ?

— Certes, mais je me suis jusqu'à présent surtout occupé de la préparation de mes joueurs et je ne m'estime pas à même d'apporter tout le soutien attendu. Néanmoins, si besoin est, je

Le contingent pour 1979-1980

L'équipe fanion sera formée à partir du contingent suivant, après le match de la Coupe horlogère à Granges mercredi:

Gardiens: Kohler, Bleiker, Hermida, Loriol.

Arrières: Claude, Capraro, Mérillat, Guélat, Mantoan, Hofer, Reussille, Fehr.

Milieux de terrain: Ripamonti, Dubois, Favre, Sandoz, Ben Brahim.

Attaquants: Berberat, Emery, Elsig, Kaehlin, Mauron, Morandi, Jaccard, Katic.



Travail par petits groupes.

Lors du prologue du Tour cycliste d'Allemagne

Thurau s'est imposé contre la montre

Grand spécialiste de prologue, le champion du monde hollandais Gerrie Knetemann a dû s'avouer vaincu devant l'Allemand Dietrich Thurau et le Belge Roger de Vlaeminck dans l'épreuve contre la montre de 6 km. qui s'est disputée à Munich en ouverture du Tour d'Allemagne.

Devant 14.000 spectateurs, l'idole allemande a pris 2'8 au vainqueur de Milan - San Remo et 4'5 au champion du monde qui avait remporté les prologues du Tour de Suisse et de France. Côté suisse, Fridolin Keller, longtemps en tête du classement avant l'entrée en lice des vedettes, a pris l'honorable dixième place, tandis que Godi Schmutz

se classait 17e mais perdant déjà 24 secondes sur le vainqueur.

1. Dietrich Thurau (RFA) 7'41"8; 2. Roger de Vlaeminck (Be) 7'44"6; 3. Gerrie Knetemann (Ho) 7'46"3; 4. Ludo Peeters (Be) 7'46"4; 5. Sean Kelly (Irl) 7'47"1; 6. Francesco Moser (It) 7'48"6; 7. Jean-Luc Vandembroucke (Be) 7'50"4; 8. Klaus-Peter Thaler (RFA) 7'53"5; 9. Gregor Braun (RFA) 7'54"3; 10. Fridolin Keller (S) 7'55"3. Puis: 17. Godi Schmutz (S) 8'05"7; 24. René Savary (S) 8'09"1; 25. Guido Frei (S) 8'10"; 26. Josef Wehrli (S) 8'11"0; 34. Hansjörg Aemissegger (S) 8'13"6; 51. Beat Breu (S) 8'20"7; 58. Alex Frei (S) 8'23"3.

Coupe de Suisse

Premier tour principal: Sivrriez - Orbe 4-2; Les Geneveys - Fétigny 1-4. Au deuxième tour: Sivrriez - Le Locle et Fétigny - Vevey.

Les gains du Sport-Toto

2 gagnants avec 13 points = Fr. 28.037,25; 81 gagnants avec 12 points = Fr. 357,55; 910 gagnants avec 11 points = Fr. 31,80; 5347 gagnants avec 10 pts = Fr. 5,40.

TOTO-X

49 gagnants avec 5 numéros = Fr. 604,65; 1989 gagnants avec 4 numéros = Fr. 11,60; 24.753 gagnants avec 3 numéros = Fr. 1,60. Le maximum de 6 numéros ainsi que 5 numéros avec le numéro complémentaire n'ont pas été réussis. Le jackpot totalise Fr. 77.128,50.

LOTÉRIE A NUMÉROS

1 gagnant avec 6 numéros = Fr. 806.412,55; 7 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire = Fr. 14.285,70; 308 gagnants avec 4 numéros = Fr. 1409,20; 9967 gagnants avec 3 numéros = Fr. 43,55; 136.995 gagnants avec 2 numéros = Fr. 4.—.

Championnat du monde motocycliste des 750 cm³

Kenny Roberts vainqueur en Californie

L'Américain Kenny Roberts, sur Yamaha a remporté à Laguna Seca (Californie), les deux manches de l'épreuve américaine comptant pour le championnat du monde des 750 cm. C'est la première fois de la saison que le pilote américain participe à ce championnat. Il ne peut prétendre remporter le titre que se disputent le Français Patrick Pons et le Suisse Michel Fruttschi.

FRUTTSCHI, PREMIER EUROPÉEN

Leader au classement provisoire, Patrick Pons avait réalisé le meilleur temps aux essais. Mais il ne fut pas en mesure de s'opposer à Kenny Roberts, inquérité seulement par ses compatriotes Richard Schlachter et Dave Aldana au cours de la première manche, et Gene Romero au cours de la seconde.

Patrick Pons chuta d'ailleurs peu après le départ de la deuxième épreuve, heureusement pour lui sans gravité. Le Suisse Michel Fruttschi a été assez régulier en terminant sixième de la première manche et troisième de la seconde, mais premier Européen. Au classement général, le Français Pons

conserve la tête avec 18 points d'avance sur Fruttschi.

Résultats

750 cm, 1re manche: 1. Kenny Roberts (EU) 38'37"833, Yamaha; 2. Richard Schlachter (EU), Yamaha; 3. Dave Aldana (EU), Yamaha; 4. Randy Mamola (EU), Yamaha; 5. Patrick Pons (Fr), Yamaha; 6. Michel Fruttschi (S), Yamaha.

2e manche: 1. Kenny Roberts (EU) 38'29"952, Yamaha; 2. Gene Romero (EU), Yamaha; 3. Michel Fruttschi (S), Yamaha; 4. Richard Schlachter (EU), Yamaha; 5. Dave Aldana (EU), Yamaha.

Classement général provisoire: 1. Patrick Pons (Fr) 104; 2. Michel Fruttschi (S) 86; 3. Johnny Cecotto (Ven) 79; 4. Sadeo Asami (Jap) 43; 5. Raymond Roche (Fr) 41.

Natation

Tournoi des Quatre Nations

La formation ouest-allemande s'est imposée dans le Tournoi des Quatre Nations à Bonn et qui l'opposait aux sélections de la Suède, de Grande-Bretagne et de France. Ce ne sont pas moins de 11 records nationaux allemands qui auront été améliorés au cours de cette rencontre.

La deuxième garniture allemande a, quant à elle, pris le meilleur à Cardiff, dans une confrontation internationale avec le Danemark, la Belgique, le Pays de Galles et l'Irlande.

Lutte

Bonnes performances

A l'occasion de la rencontre internationale de Cherbourg, les lutteurs suisses ont obtenu des places d'honneur. En effet, en gréco-romaine, Ernst Graf s'est classé second en catégorie des 52 kg., en lutte libre, Jimmy Martinetti a pris la 2e place des 90 kg., Christian Rouiller la 3e des 57 kg., et Markus Karlen s'est adjugé le 4e rang des 74 kg. Des concurrents de cinq nations participaient à cette rencontre.

Fête vaudoise de lutte suisse au Mont-Pèlerin

1. Johnny Roch (La Gruyère) 68 points; 2. Michel Rouiller (La Gruyère) 67,75; 3. Beat Keller (Lausanne) 67,25; 4. Robert Blaser (Genève) 66,75; 5. Etienne Martinetti (Martigny) 66,50.

Le grand derby romand tant attendu...

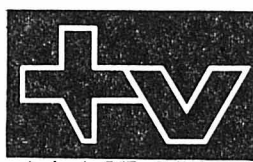





BARBERIS

le brillant demi du SERVETTE et de l'équipe suisse, que vous applaudirez au Stade de la Charrière

samedi 11 août à 17 h. 15


Sportifs chaux-de-fonniers et des régions avoisinantes venez en masse encourager la nouvelle formation « des meuniers »

• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •		
Mardi		
Tranches horaires	romande	
10-12h	 <i>Jeane Manson dans spécial Vacances à Bruges. A la TV romande, à 20.20.</i>	11.30 Doris Comédie. Série Le Diamant, avec Doris Day
12-16h		11.30 Quoi de neuf ? 11.45 Journal
16-18h	16.25 Point de mire 16.35 TV-Contacts. Les oiseaux de nuit	12.25 Tom et Jerry: Dessin animé 12.35 Les Arpents verts. Série 13.00 Aujourd'hui Madame 14.05 Pilotes. Série 14.55 Concours hippique Grand Prix à Dinard
18-20h	18.00 Téléjournal 18.05 Vacances-Jeunesse 18.35 Les animaux du soleil. Série Dans la forêt de Fever-Trees 19.00 Un jour d'été 19.30 Jean Pinot, Médecin d'aujourd'hui. 7e épisode 20.00 Téléjournal	17.05 Evadez-vous avec TF1 Des motos au pays des mille et une nuits
20-22h	20.20 Spécial vacances à Bruges. Variétés avec Boney M., Anne-Marie David, Chantal Goya, Gérard Lenorman, Jeane Manson 21.20 En direct avec... un écrivain suisse Jacques Mercanton	18.00 Anne, Jour après Jour. 18.12 Jeune pratique 18.20 Actualités régionales 18.44 Caméra au poing 19.00 TF1 actualités 19.35 Soirées d'ailleurs: USA: Pueblo, téléfilm
22-24h	22.20 Le Trône et la Couronne. Téléfilm 23.00 Téléjournal	17.00 Récré A2 17.30 C'est la vie 17.55 Des chiffres et des lettres: Jeu
		18.20 Actualités régionales 18.45 Les trois caméras de l'été 19.00 Journal 19.35 Les dossiers de l'écran: Film: Incroyable Sarah de Richard Fleisher. Avec: Glenda Jackson - Daniel Massey etc.
		21.10 Les mois miracles: document 21.45 TF1 actualités
		Après le film, un débat, sous le titre: Sarah Bernhardt l'incomparable, réunira plusieurs invités
		A 22.45 sur Allemagne 2: Portrait musical: Salzbourg, une ville de festivals. Un film de François Reichenbach
		22.25 Journal

TV: A CHOIX

ENFANTS ET ADOLESCENTS
TV romande: 18.05 Vacances-Jeunesse. — TF1: 13.40 Vicky le Viking - 14.05 Pour les jeunes: Acilion et sa bande - 18.10 Jeune pratique. — Antenne 2: 12.25 Tom et Jerry - 17.00 Récré A2. — FR3: 18.40 FR3 Jeunesse.

SPORTS ET JEUX
Antenne 2: 14.55 Concours hippique au Grand Prix de Dinard - 17.55 Des chiffres et des lettres.


FR3

Jusque dans le courant de l'après-midi, retransmission de TF1 en couleurs.

18.10 Soir 3
18.20 Actualités régionales
18.40 FR3 Jeunesse
19.00 Feuilleton: Les Chevaliers du Ciel (25)
19.30 Feuilleton: Trois sur un Sofa Avec Jerry Lewis

TV et radio
Programmes complets de la semaine dans notre supplément-magazine du samedi.
Tirage: 70.000 exemplaires.

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE	23.00 Cyclisme 23.10 Don Ellis Big Band 23.55 Téléjournal
15.00 Da capo 17.00 Pour les enfants La maison où l'on joue 18.25 Téléjournal 18.30 Fin de journée 18.40 Jean-Christophe 19.35 Le petit portrait 20.00 Téléjournal 20.20 Die Küste der Mönchsrobben 20.55 Der Alte Série policière 21.55 Téléjournal 22.10 Der Schatten meines Traumes Film suisse	ALLEMAGNE 2 15.00 Programme 16.30 Mosaïque 17.00 Téléjournal 17.10 Der Sklave Calvisius 17.35 Plaque tournante 18.20 Speedy Gonzales 18.45 Les Wombles 19.00 Téléjournal 19.30 Panik um King Kong 21.20 Le travail et la vie privée 22.00 Courts métrages: USA 22.45 Portrait musical 23.40 Téléjournal
SUISSE ITALIENNE	18.10 Pierrot 18.15 Grisù le Petit Dragon 18.30 Fifi Brindacier 19.05 Téléjournal 19.15 Jazz Club 19.40 Le monde où nous vivons Les secrets du 7e continent 20.10 Magazine régional 20.30 Téléjournal 20.45 Cycle «dialecte tessinois»: Col cantera in Forlonnia Pièce de Sergio Maspoli 21.30 Mongolie 2. La ville des steppes 22.20 Téléjournal
ALLEMAGNE 1	16.15 Colossus 17.00 Pour les enfants Téléfilm 17.50 Téléjournal 18.00 Programmes régionaux 20.00 Téléjournal 20.15 Plattenküche 21.00 Report 21.45 Kaz & Co Série policière 22.30 Le fait du jour

TV: A CHOIX
FILMS ET SÉRIES

TV romande: 18.35 Les animaux du soleil - 19.30 Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui - 22.20 Le trône et la couronne. — TF1: 11.30 Doris Comédie - 12.45 Daniel Boone - 17.05 Evadez-vous... Des motos au pays des mille et une nuit - 18.00 Anne jour après jour - 18.45 Caméra au poing - 19.35 Soirée d'ailleurs: USA. — Antenne 2: 12.35 Les Arpents verts - 13.00 Aujourd'hui madame - 14.05 Pilotes - 18.45 Les trois caméras de l'été - 19.35 Les dossiers de l'écran: Incroyable Sarah. — FR3: 19.00 Les chevaliers du ciel - 19.30 Trois sur un sofa.

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)	12.05 La cavale. 12.30 Le journal de midi. Édition principale. 14.05 La radio buissonnière. 16.05 Pontcarral (21). 16.15 La cavale. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Couleur d'un jour. 20.05 Séance de nuit. Dormez, je le veux! 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.
SUISSE ROMANDE 2 (MF)	12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités estivales. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz
SUISSE ALÉMANIQUE	18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Musique... au pluriel. I Lombardi. 20.30 Stéréo-hebdo. 21.00 A l'écoute du temps présent. 22.00 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.
SUISSE ITALIENNE	21.30 Vitrine 79. 22.00 Musique légère. 23.00 Jazz.

A écouter

POINT DE VUE

En direct avec des écrivains suisses

Depuis le 19 juin, chaque mardi jusqu'à fin août, la Télévision suisse romande propose une série qui rompt un peu avec l'esprit des programmes d'été. Comme « Aspects du cinéma suisse » (samedis soirs), cette émission ne veut pas divertir des gens en vacances. Elle est même assez difficile à suivre: Entendre un écrivain s'exprimer sur lui-même et son œuvre pendant une heure n'est pas un amusement, d'autant plus que l'art d'écrire ne débouche pas automatiquement sur une grande facilité d'élocution.

On pourrait d'abord s'arrêter au contenu des entretiens, mais il y faudrait tant de place pour rétablir les fils conducteurs qu'une page entière n'y suffirait pas. Il faut bien reconnaître que dans ma mémoire, il ne subsiste que quelques rares éléments. Seul le retour aux notes permet d'y retrouver davantage d'idées. S'agit-il d'une forte capacité personnelle d'oubli (d'où une culture grandissante dès lors que l'on reprend la définition connue de la culture qui serait ce qui reste quand tout est oublié) ou de la nature même du message reçu par la parole sur le petit écran, difficile à imprimer dans les mémoires quand le mot est omniprésent?

Par contre, le lien qui s'établit entre l'écrivain et le journaliste qui pose des questions joue un grand rôle dans notre manière d'être téléspectateur attentif. Celui qui se contente de placer ce qu'il a préparé à l'avance, même avec son interlocuteur, sans écouter les réponses,

Freddy LANDRY

FRANCE MUSIQUE

13.00 Estivales: Made in Stokowsky. 17.02 Kiosque. 19.00 Informations festivals. 19.30 Festival d'Orange. 19.79. 22.00 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE

12.30 Feuilleton. 13.00 Disque. 13.10 Entretiens avec Henri Sauguet. 14.00 J'ai descendu le fleuve Niger. 15.00 Rencontres d'été à La Rochelle. 15.40 Musiciens français. 16.20 De l'autre côté du miroir: Portraits du Portugal. 17.30 Feuilleton. 18.22 Sélection. 18.25 Salle d'attente. 18.30 Les chemins de la connaissance. 19.00 Dialogues franco-italiens. 20.15 The Kitchen Center. 21.30 Histoires des trois premiers siècles de l'Eglise. 21.50 Charlie « Bird » Parker.

MERCREDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Éditions principales. 6.58 Minute œcuménique. 8.05 Revue de la presse romande. 8.14 Chronique routière. 8.15 Spécial vacances. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.55 Bulletin de navigation. 8.58 Minute œcuménique. 9.05 La puce à l'oreille. 12.00 Informations.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Journal à une voix. 9.05 Connaissances. L'image de la mélancolie de l'Antiquité aux lumières. 9.30 Nietzsche, précurseur de la psychanalyse. 10.00 La célébration de la voix. 10.30 Le corps souffrant. 11.00 Polyvalence de la musique. 12.00 Stéréo-balade.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Les programmes du jour.

FRANCE MUSIQUE

6.00 Quotidien vacances. 8.02 Estivales. 11.00 Les vacances du musicien.

FRANCE CULTURE

6.02 Matinales. 7.00 Les matinées du mois d'août. 10.02 Musiciens français. 11.02 Sélection. 11.05 Oeuvres et chefs-d'œuvre. 11.45 Panorama.

Il fait toujours beau au » Panorama de l'ameublement «

Pfister Meubles

vous amène à de
nouvelles idées
de décoration d'intérieur

SL 26

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

DECALCO SA

A louer à La Chaux-de-Fonds
Charrière 87-87 a
pour tout de suite ou date
à convenir

STUDIO non meublé

confort, cuisine agencée, douche.
DECALCO S. A., 2612 Cormoret
Tél. (039) 44 17 41

DECALCO SA

A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre 103-105
pour tout de suite ou date
à convenir

appartement de 2 pièces

dès le 1er octobre 1979

appartement de 3 pièces

tout de suite ou date à convenir
chambres indépendantes
meublées, eau chaude et froide.
DECALCO S. A., 2612 Cormoret
Tél. (039) 44 17 41

DECALCO SA

A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue Jacob-Brandt 4
pour tout de suite ou date à convenir

appartement de 3 pièces

cuisine habitable, confort.

DECALCO S. A., 2612 Cormoret
Tél. (039) 44 17 41

DECALCO SA

A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue Abraham-Robert 39

appartement de 2 pièces

Libre tout de suite ou date
à convenir

appartement de 3 pièces

libre dès le 1er septembre 1979
Cuisine agencée, tout confort.
Garages à disposition.
DECALCO S. A., 2612 Cormoret
Tél. (039) 44 17 41

A LOUER pour tout de suite ou date à
convenir à la rue Blaise-Cendrars 7, im-
meuble HLM:

appartement de 2 pièces

tout confort, cuisine, WC-bains, cave.
Loyer mensuel Fr. 271.— toutes charges
et taxe Coditel comprises.
S'adresser à Gérancia S. A., Léolold-
Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél.
(039) 23 54 33.

A LOUER pour tout de suite ou date
à convenir à la rue du Parc 23

studios

tout confort. WC-douche, cuisinière et
frigo installés.
Loyer mensuel toutes charges comprises:
non meublé, Fr. 238.50
semi meublé Fr. 282.—
S'adresser à Gérancia S. A., Léolold-
Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél.
(039) 23 54 33.

Quartier Confédération

Studios meublés et non meublés à louer
tout de suite. S'adresser: Etude Andre
Hänni, avocat, Av. Léolold-Robert
88 a.

DECALCO SA

A louer à Saint-Imier
Rue du Temple 7
pour tout de suite ou date à convenir

appartement de 4 pièces

tout confort.

DECALCO S. A., 2612 Cormoret
Tél. (039) 44 17 41

DECALCO SA

A louer à Saint-Imier
Ancienne Rte de Villaret 46-48
pour tout de suite ou date
à convenir

appartement de 3 1/2 pièces

balcon, confort, situation tranquille

DECALCO S. A., 2612 Cormoret
Tél. (039) 44 17 41

DECALCO SA

A louer à Tramelan
Grand-Rue 160-162
pour tout de suite ou date
à convenir

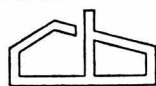
appartement de 3 pièces

DECALCO S. A., 2612 Cormoret
Tél. (039) 44 17 41

A louer, rue Jaquet-Droz 12
La Chaux-de-Fonds

beau 1 1/2 pièce meublé

tout confort, avec cuisine agencée.
S'adresser à la Gérancia Charles
Berset, tél. (039) 23 78 33.



A LOUER
pour dates à convenir

APPARTEMENTS

de 2 pièces avec confort. Loyer de
Fr. 258.— à 265.—, charges com-
prises, rue Combe-Grieurin.

PIGNONS

de 2 et 3 pièces, avec confort, rues
de la Paix et Nord.

APPARTEMENTS

de 2 et 3 pièces avec chauffage cen-
tral général, rues des Sorbiers, Pro-
grès, Jacob-Brandt.

APPARTEMENTS

de 2 et 3 pièces, dans immeuble
ancien avec salle de bain, fourneau
à mazout relié à une citerne cen-
trale. Loyer modéré, rue du Pro-
grès.

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardiniers 87 - Tél. (039) 23 78 33

A LOUER pour tout de suite à la rue
de Biaufond 18

studios

tout confort. Cuisinière et frigo installés.
WC-bains.
Loyer mensuel toutes charges comprises:
non meublé Fr. 234.—
semi meublé Fr. 274.—
S'adresser à Gérancia S. A., Léolold-
Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél.
(039) 23 54 33.

A LOUER

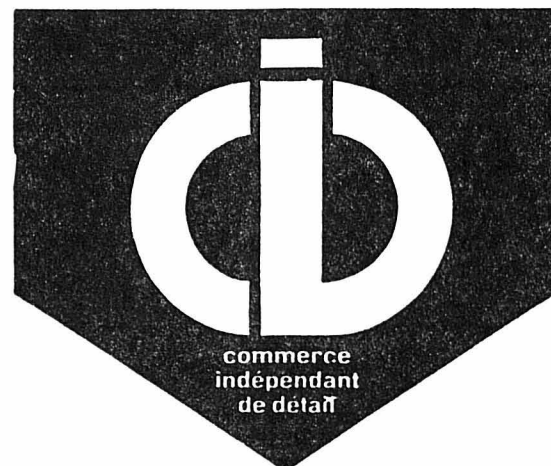
pour époque à convenir à l'avenue
Léolold-Robert

appartement de 7 1/2 pièces

conviendrait comme logement, avec ou sans locaux
professionnels (cabinet dentaire ou bureaux par
exemple) (portes d'entrée séparées).

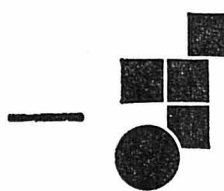
Ecrire à case postale 455, 2301, La Chaux-de-Fonds.

Partout dans la cité
et durant toute l'année
pour vous approvisionner
et mieux vous conseiller:



Les spécialistes à votre service
La Chaux-de-Fonds — Le Locle — Saint-Imier

OFFRES D'EMPLOIS



Pour notre département VENTE EXPORTATION,
nous désirons engager une

employée de commerce

— capable de travailler de manière indépendante au
sein d'une petite équipe

— connaissance indispensable du français et de l'an-
glais, connaissances d'allemand souhaitées.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et certi-
ficats sont à adresser au chef du personnel de

HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.
2400 LE LOCLE

BELLEVUE 32

Téléphone (039) 31 57 55

Afin de repourvoir un poste vacant, entreprise de la
place cherche immédiatement

chauffeur- manoeuvre

pour un nouveau procédé d'isolation thermique.

Connaissances d'allemand désirées.

Travail indépendant au sein d'une équipe dynamique.

Veuillez prendre rendez-vous par téléphone à THER-
MECON SUISSE S. A., Evole 27, 2000 Neuchâtel, tél.
(038) 25 70 55 ou 53 31 52.

A louer

appartement trois
pièces, pour tout de
suite ou à convenir.
Quartier Mélézes.

Tél. (039) 22 19 23.

Garage et Carrosserie de l'Est
Rue de l'Est 31 - Tél. (039) 23 51 88

Ouvert samedi toute la journée

FORD Taunus 2000 GL

1977, 32 000 km., parfait état, Fr. 9700.—

Expertisée avec garantie



MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER

A louer

La Municipalité de Saint-Imier offre à louer:

1 appartement de 3 chambres
salle de bains, chauffage général, dans l'immeuble rue
J.-David 4

1 appartement de 3 chambres
salle de bains, chauffage général, dans l'immeuble rue
Tivoli 46

Les personnes que cela intéresse peuvent s'inscrire au
Secrétariat municipal, jusqu'au 13 août 1979.

CONSEIL MUNICIPAL

OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE D'HORLOGERIE dans les Franches-
Montagnes cherche pour son département « ACHAT »

un (e) employé (e)

La personne que nous cherchons devra s'occuper des
relations avec les fournisseurs et assurer le contact
avec eux en s'y déplaçant, ainsi que de l'avancement
de la fabrication. Personne ayant de l'expérience dans
les achats de l'habillement de la montre aura la pré-
férence.

Permis de conduire obligatoire.

Faire offres sous chiffre 14-27183 à Publicitas SA,
2800 Delémont.



Av. Léolold-Robert 75
La Chaux-de-Fonds

cherche pour tout de suite ou pour
date à convenir

VENDEUSES QUALIFIÉES VENDEUSE AUXILIAIRE COUTURIÈRE

Prendre rendez-vous au (039) 22 54 96, en dehors des
heures de bureau au (039) 22 46 42.

Nous cherchons pour tout de suite ou époque
à convenir:

une employée de bureau

de langue maternelle allemande, connaissant le fran-
çais et la sténographie.

Correspondance allemande, relations avec la clientèle
suisse alémanique, ainsi que tous travaux de bureau.

Faire offre écrite avec curriculum vitae à:
HOCHREUTNER & ROBERT S. A.
Serre 40 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 10 74

Nous cherchons pour date à convenir,

secrétaire-comptable

habile sténodactylo.

Faire offre détaillée à Fiduciaire Vigilis S. A., La
Chaux-de-Fonds, Avenue Léolold-Robert 46, tél. (039)
23 43 57.

**Vous possédez Fr. 35000.- alors
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE**

à Cernier, très belle situation ensoleillée, dans magnifique cadre de verdure et de calme, d'une

VILLA

mitoyenne de 5 pièces, séjour de 38 m², salle à manger, 3 grandes chambres à coucher, cuisine agencée, 2 salles d'eau, GARAGE INDIVIDUEL, cave, buanderie, chauffage individuel.

Coût mensuel, y compris AMORTISSEMENT

Fr. 893.-

Seiler & Mayor S. A., tél. (038) 24 59 59.

À VENDRE à La Ferrière

maison familiale

comprenant au rez, un séjour de 25 m², une chambre à coucher, cuisine, WC. au 1er étage, trois chambres à coucher, salle de bain, WC. Garage. Surface du terrain: 1200 m². Ecrire sous chiffre RW 16419 au bureau de L'Impartial.

SPORTIFS ATTENTION



Dès maintenant
**OUVERT
LE DIMANCHE**
de 10 h. à 24 h.

TEL. 039 22 23 32
LA CHAUX-DE-FONDS

Avenue Léopold-Robert 80

**LOCATION OFFICIELLE DU F.-C.
LA CHAUX-DE-FONDS, saison 79/80**

Carte tribune supporter Fr. 200.—
Carte tribune Fr. 150.—
Pesage Fr. 95.—
Pelouse Fr. 80.—

Réservation : Matches de championnat

SERVETTE, samedi 11 août, à 17 h. 15

BÂLE, samedi 18 août, à 17 h. 15

R. Desvoignes, propr., tél. (039) 22 23 32

Ing. dipl. FUST SA

La plus grande maison spécialisée de Suisse

Notre offre aux plus bas prix

Par exemple :

MACHINE À LAVER

Electrolux WH 39, 4 kg., avec dispositif d'azurage

Fr. 648.—

Location/vente par mois Fr. 39.—

LAVE-VAISSELLE

P 12 acier chromé avec dispositif anticalcaire, 12 couverts

Fr. 769.—

Location/vente par mois Fr. 50.—

MODÈLE À ENCASTRER

Norme suisse, Electrolux GA 10, acier chromé, avec dispositif anticalcaire

Fr. 1390.—

Location/vente par mois Fr. 84.—

SÉCHEUSE À LINGE

Electrolux WT 60, 2,5 kg.

Fr. 458.—

Location/vente par mois Fr. 28.—

CONGÉLATEUR-BAHUT

GT 200, avec éclairage, panier et lampe d'alarme

Fr. 398.—

Location/vente par mois Fr. 24.—

CONGÉLATEUR-ARMOIRE

Zanussi, 120 l.

Fr. 398.—

Location/vente par mois Fr. 24.—

RÉFRIGÉRATEUR

Bauknecht T 1454,

Fr. 248.—

Location/vente par mois Fr. 17.—

CUISINIÈRE

E 4 ECH, 4 plaques, avec hublot

Fr. 348.—

FOUR À MICRO-ONDES

SANYO 8204

Fr. 748.—

Location/vente par mois Fr. 45.—

MACHINE À REPASSER

BA 650, 65 cm

Fr. 558.—

Location/vente par mois Fr. 34.—

ASPIRATEUR À POUSSIÈRE

Moulinex 803 TB, avec enrouleur de câble automatique

Fr. 198.—

Location: durée minimale 4 mois

PETITS APPAREILS

Rasoirs, grils, toasters, sèche-cheveux, machines à café, etc., aux prix FUST réputés les plus bas. Vous trouverez chez nous les meilleures marques, telles que: Miele, AEG, Electrolux, Elan, Novamatic, Bosch, Siemens, Bauknecht, Volta, Hoover, Adora, Schulthess, König, Jura, Solis, Turmix, Indesit, Philco, Sibir, Rotel, Nilfisk, Moulinex, etc.

FUST

Notre spécialiste aussi pour les appareils à encastrer. Et malgré cela :

Garantie pour appareils neufs - Conseils neutres. Livraison à domicile et raccordement.

Service après-vente FUST, c'est-à-dire à des prix avantageux ou en abonnement, très bons spécialistes, liaison radio sur toutes les voitures !

Location - Vente - Crédit

ou net à 10 jours

aux conditions avantageuses de FUST.

Tous nos magasins sont ouverts toute la semaine !

Ing. dipl. EPF FUST SA

La Chaux-de-Fonds. Jumbo, tél. (039) 26 68 65

Bienne: 36, rue Centrale, tél. (032) 22 85 25

et 36 succursales.

À LOUER À SAINT-IMIER

petite maison

de 5 chambres, avec jardin, quartier Beau-Site.

Libre dès le 1er octobre 1979.

Ecrire sous chiffre 06-940069 à Publicitas, 2610 Saint-Imier.

À VENDRE au nord-ouest de la ville

appartement de 5 pièces

avec confort,

comprenant salon et salle à manger de 30 m² environ, 3 chambres dont deux ayant accès au balcon, cuisine agencée, salle de bain, WC/lavabo. Immeuble construit en 1967.

Ecrire sous chiffre WF 16421 au bureau de L'Impartial.

LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF

Fin des championnats d'Afrique d'athlétisme

La dernière journée des premiers championnats d'Afrique d'athlétisme aura été à l'image des trois précédentes, c'est-à-dire, terne et sans relief. On attendait vainement une performance de pointe pour « sauver »

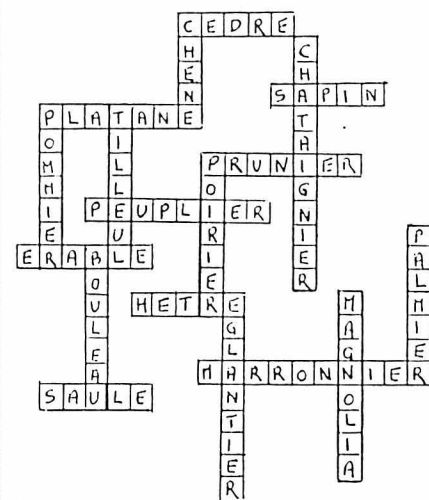
cette première continentale, il n'en fut rien. Le temps très chaud y est cependant pour beaucoup. L'Ethiopien Belete Yetnebern, vainqueur du marathon sous la canicule — le départ fut donné à 16 h. — dans le bon temps de 2 h. 29' 53", compte tenu des conditions climatiques, n'en a que plus de mérite. Plus que quiconque, Yetnebern, dans un remarquable état de fraîcheur à l'arrivée, mérite un grand coup de chapeau.

Même l'Ethiopien Mirutz Yifter se contenta d'une petite course sur 5000 m. qu'il remporta dans le temps quelconque de 14'14". Il se décida à secouer le peloton à la cloche, et conserva deux mètres d'avance sur son compatriote Yohannes (14'14"2).

Deux beaux vainqueurs furent couronnés: le Nigérian Jean Ajayia Abgebaky (16 m. 82 au triple saut) devant le Sénégalais Abdoulaye Diallo (16 m. 42) et le Kenyan Daniel Kimayo, vainqueur sans opposition du 400 m. haies en 50"05.

Ces premiers championnats d'Afrique ne laisseront donc pas un souvenir impérisable dans la mémoire des spectateurs, pourtant enthousiastes, et sur... les tablettes continentales, puisque aucun record ne fut amélioré.

Solution du scrabble



SOLUTION MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT. — 1. Avarie; Irréfléchie. 2. La; In; Leo; Ni; Tea. 3. Alpaga; ID; Laurier. 4. Diène; AC (assez); Egalité. 5. Is; Tramontane; EV. 6. NEN; Bu; Ontario. 7. Se; Nerveuses; Anses. 8. Nucléaires; Eveil. 9. Epurés; Idées; Isée. 10. Nèpe; Anses; Ais; Rue. 11. Athée; EOR; Agé; Si. 12. Mua; Caen; Renia; IN. 13. ONR; Ors; Ronsard. 14. Ussel; Sûris; Ras. 15. Ré; Ris; Cancéreses. 16. Ire; Si; EA; ED (aider); Me. 17. Carrière; Valseur. 18. Sues; AC (assez); Estais; Usé.

VERTICALEMENT. — 1. Aladin; Enamourés. 2. Valises; Pétunsé. 3. Pé; Nénuphars; Ice. 4. Riant; Urée; Erras. 5. Ingérence; Ecolier. 6. Elsa; AR; Ra. 7. Ambre; Nées; Sic. 8. Ie; Couvaision; Scie. 9. Roi; Eider; Rua; Ré. 10. Détourés; Ornés. 11. En; Gansée; Arnica. 12. Filante; Sagesse; Va. 13. Alea; Iéna; Ai. 14. Etui; Ravis; Irréels. 15. Certaines; Badauds. 16. Haie; Osier; SS; Eu. 17. Eleusis; Emus. 18. Etraves; Ein; Isère.

SONVILIER

Pour moi, je regarderai vers l'Eternel, je mettrai mon espérance dans le Dieu de mon salut; mon Dieu m'exaucera.

Michée 7, v. 7.
Car Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

Jean 3, v. 16.

Monsieur Paul Widmer-Vorpe ;
Madame Paul Widmer-Baumann et ses enfants, à Genève ;
Madame Ruth Bracher-Widmer et sa fille, à Genève ;
Madame Anne-Marie Dauwalder-Widmer, ses enfants et petits-enfants, à Genève, Le Landeron et Hermenches ;
Monsieur et Madame Jean-Jacques Widmer-Haas et leur fille, à Saint-Imier ;
Mademoiselle Marie-Madeleine Widmer, à L'Orient ;
Monsieur et Madame Pierre-Yvan Zenger-Widmer et leurs enfants, à Sonvilier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Marthe WIDMER née VORPE

leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 80e année, après une longue et cruelle maladie, supportée avec courage.

2615 SONVILIER, le 6 août 1979.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 9 août, à 14 heures, au cimetière de Sonvilier.

Culte pour la famille, à 13 h. 45, à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier, où le corps repose.

Domicile de la famille : rue de la Gare 127.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION, LES CADRES ET LE PERSONNEL DE MONTRES TERIAM SA

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Fritz GRUET

leur ancien et dévoué collaborateur et collègue.
Ils garderont de lui le meilleur des souvenirs.

LE LOCLE

L'affectueuse sympathie qui nous a été témoignée pendant notre cruel deuil nous a profondément touchés et aidés. Nous prions toutes les personnes qui nous ont entourés de croire à notre reconnaissance émue.

MADAME MARGUERITE BETTEX-BRELAZ,
SES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS.

dimanche au
restaurant
JUMBO
La Chaux-de-Fonds

CE SOIR:

FILETS DE PERCHES AU BEURRE
POMMES NATURE
SALADE DE SAISON

Petite portion

4.90

Grande portion

8.50

DISTRICT DE COURTELARY

Après un grave accident de montagne près de Cortébert

LA VERSION OFFICIELLE DES ÉVÉNEMENTS

Comme nous l'annoncions dans notre édition de lundi, un grave accident de montagne s'est produit vers 15 heures au sud de Cortébert près du lieu dit « Le Chêne ». En raison des opérations de sauvetage qui se sont poursuivies durant une bonne partie de la soirée, il ne nous avait pas été possible de connaître les circonstances exactes de ce drame. Hier, la police cantonale de Courtelary nous a donné la version officielle des faits qui correspond, à peu de choses près, à celle que nous avons donnée officieusement hier grâce à des témoignages recueillis auprès de sauveteurs.

Cinq jeunes gens se trouvaient dans les rochers « Le Chêne » avec l'intention de se rendre sur une arête. Malheureusement la randonnée devait se terminer tragiquement. Agriculteur à Corgémont, M. Hansruedi Marti se trouvait en tête du groupe. A un moment donné, il marcha sur une grosse pierre qui céda sous son poids. Dans sa chute, l'infortuné grimpeur entraîna M. Jean-Claude Zeller, mécanicien, de Corgémont qui marchait en deuxième position, légèrement en contrebas. M. Marti devait être arrêté dans sa chute d'une vingtaine de mètres par un arbre. En revanche, M. Zeller dévala quelque 40 mètres. L'alarme donnée par un rescapé, les secours s'organisèrent. La GASS (Garde aérienne suisse de sauvetage) fut avertie tout comme la colonne de secours du Raimeux dirigée par M. Zimmermann. L'hélicoptère arriva sur les lieux, avec un médecin, vers 18 h. 30. Mais les rochers étant particulièrement difficiles d'accès à cet endroit, les sauveteurs n'arrivèrent à tirer de leur fâcheuse position les deux blessés que vers 20 h. 45. Petite précision, il a fallu un treuil de 65 mètres pour que le médecin de la GASS et M. Zimmermann puissent être déposés près des blessés. Souffrant de plusieurs fractures, M. Marti a été hospitalisé à l'Hôpital du district de Saint-Imier. Quant à M. Zeller, son état, plus sérieux, a nécessité son transfert à l'Hôpital de l'île à Berne. La police de sûreté ainsi que les gendarmes de Moutier, Saint-Imier et Courtelary se trouvaient sur les lieux. (lg)

PÉRY-REUCHENETTE

Collision auto-vélo Un enfant blessé

Un enfant a eu la jambe fracturée, hier à Péry-Reuchenette, à la suite d'une collision entre un vélo et une auto. En effet, l'écolier de 13 ans, qui habite Sonceboz mais qui était en vacances chez ses grands-parents, circulait au milieu du village de Péry. Le malheur a voulu qu'il prenne un virage trop à gauche avec son « deux-roues ». Une voiture arrivant en sens inverse, la collision devenait inévitable. Transporté à l'hôpital, le jeune cycliste souffre d'une fracture à une jambe. La police cantonale de Péry-Reuchenette a procédé au constat. (lg)

memento

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9 - 11 h., et 41 38 35 (urgence).
A. A. (alcool. anon.): 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanence eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Inf. visitante: tél. 97 68 78.

CORMORET

Il nous reste l'espoir dans le ciel, près de Dieu, d'un éternel revoir.

Madame Nelly Ogi-Liengme, à Cormoret;
Monsieur Bernard Ogi;
Monsieur Gérard Ogi et sa fille Micheline, à Hauterive;
Madame et Monsieur Charles Ganguillet-Ogi et leurs fils Claude, Gilles et Pascal;
Madame et Monsieur Gilbert Fauguel-Ogi et leurs filles Isabelle et Sylviane, à Colombier;
Mademoiselle Madeleine Ogi et Monsieur René Juarez, à Colombier;
Monsieur Gilbert Ogi;
Monsieur Daniel Ogi,

ainsi que les familles Dubois, Châtelain, Ogi, Liengme et Sunier, parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur André OGI

leur bien cher époux, père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 74e année, après quelques jours de maladie.

CORMORET, le 5 août 1979.

Le culte et l'incinération auront lieu mercredi 8 août, à 14 heures, au crématoire de Bienne.

Cérémonie de levée de corps à 12 h. 45, au domicile mortuaire.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part, pour les personnes involontairement oubliées.



Madame Charles Florey-Perruchoud, Les Morands-Ayer;
Madame et Monsieur Fernande Geoffroy-Florey, ses enfants et petit-enfant, à Genève;
Madame et Monsieur Michel Melly-Florey, leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds;
Madame et Monsieur Albert Viaccoz-Florey et leurs enfants, Les Bioux;
Madame et Monsieur Jean-Charles Florey-Bassi, leurs enfants et petit-enfant, à Vissoie;
Madame et Monsieur Marcel Melly-Florey et leurs enfants, Les Morands-Ayer;
Madame et Monsieur André-Marcel Florey-Domeni, à Genève;
Madame et Monsieur Henri Bocherens-Florey et leurs enfants, à Sierre;
Madame et Monsieur Albert Crettaz-Florey et leur fille, à Sierre;
Madame et Monsieur Gaston Epiney-Florey et leurs enfants, Les Morands-Ayer;
La famille de Edouard Florey-Perruchoud, à Vissoie;
La famille de feu Baptiste Zufferey-Florey, à Vissoie;
La famille de feu Max Clivaz-Florey, à Vissoie,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Charles FLOREY

leur très cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-père, oncle, grand-oncle, cousin, parrain et ami, survenu à l'âge de 75 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'Eglise de Vissoie, le mercredi 8 août 1979, à 10 h. 30.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Ni fleurs, ni couronnes, mais pensez à l'Oeuvre du père Romano (Action catholique ouvrière pour mission ouvrière, padre Romano, Brésil-Sierre, ccp. 19-4492, Sion).

L'office de Septième aura lieu à Vissoie, le jeudi 9 août 1979, à 8 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

MONSIEUR ET MADAME KASSAM BASHIR ET FAMILLE,

profondément touchés par les marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve, soit par leur présence, leur don, leur envoi de fleurs, leur message de condoléances et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 août 1979.

LE LOCLE

Profondément touchés par les marques de sympathie reçues lors du décès de notre cher époux et papa

Monsieur Georges PERRET-GENTIL

nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à notre douloureuse épreuve, par leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

MADAME BETTY PERRET-GENTIL ET FAMILLE

CORMORET

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors du décès de

Monsieur Marcel DELL'ACQUA

la famille exprime sa reconnaissance et remercie sincèrement tous ceux qui ont pris part à son deuil.

CORMORET, août 1979.



Je suis le bon berger, je connais mes brebis et elles me connaissent.

Jean X, v. 13-14.

Repose en paix.

Madame Marise Erard et sa fille **Martine**;

Madame Marcelle Erard, à Genève:

Madame Francine Erard et ses enfants,

Mademoiselle Suzanne Erard et son fiancé,

Madame et Monsieur Frédy Sala-Erard et leurs enfants, à Neuchâtel,

Madame Jacqueline Erard et sa fille,

Monsieur Georges Erard,

Madame Marcel Erard et son fils,

Monsieur Didier Erard, à Genève,

Monsieur Claude Erard, à Genève;

Madame Suzanne Némitz, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Robert ERARD

époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection dans sa 37e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 août 1979.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 20, rue de l'Est.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



Repose en paix.

Madame Mary-Claire Freitag-Bähler;

Monsieur et Madame Jean Freitag-Zeltner, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Serge Bähler-Vuille, à La Brévine, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Jean-François FREITAG

leur cher et regretté époux, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu, cousin, filleul, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dimanche, dans sa 46e année, après de grandes souffrances.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 5 août 1979.

Une messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Cœur, mercredi 8 août, à 8 h. 30.

Cérémonie au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Chevreaux 4.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

ADLISWIL (ZH)

Ce qui fait le charme d'un homme, c'est sa bonté.

Prov. 19, v. 22.

Madame Cilette Honegger-Turtschy, à Adliswil, et ses enfants:

Monsieur Pierre Honegger,

Mademoiselle Brigitte Honegger;

Madame Hermine Billeter-Honegger, à Berne;

Madame et Monsieur Charles Bargetzi-Honegger, à Wil;

Monsieur Jean Pignolet-Honegger, à Fribourg, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Charles-A. Turtschy-Blumer, au Locle, et leurs enfants;

Monsieur et Madame Claude Turtschy-Ramstein, à La Chaux-de-Fonds, et leurs enfants;

Madame Alice Jacot-Turtschy, au Locle;

Monsieur et Madame Edouard Turtschy, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles Gasser, Girard, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, neveu, cousin, parent et ami,

Monsieur

Hans HONEGGER

que Dieu a repris à Lui, après quelques mois de maladie, dans sa 63e année.

8134 ADLISWIL, le 5 août 1979.

Albisstrasse 2.

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Essaie 30, v. 5.

La cérémonie funèbre sera célébrée en l'Eglise réformée d'Adliswil, le mercredi 8 août 1979, à 14 heures.

Les personnes qui le désirent, peuvent penser à l'Oeuvre des « Perce-Neige », ccp. 20-8727 Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Grève générale en Grande-Bretagne

De larges secteurs de l'industrie britannique ont été totalement paralysés, hier, par une grève nationale de 24 heures de deux millions de salariés des industries mécaniques.

Cette grève est suivie à cent pour cent dans l'industrie automobile et dans la construction aéronautique, chez « British Aerospace ».

Cette action s'inscrit dans une vaste campagne de revendications de la Fédération syndicale des mécaniciens, qui réclame un salaire minimum de 80 livres par semaine. (ats, afp)

Le détournement d'un DC-9 d'Iberia par trois légionnaires Reddition des pirates à Genève

► Suite de la 1re page

Transmise à Berne hier matin par les autorités espagnoles, la demande des pirates de l'air de se poser à Genève a tiré la ville fédérale de sa torpeur estivale. Tous les conseillers fédéraux étant en vacances, ce sont les hauts fonctionnaires des départements concernés, surtout du Département fédéral de justice et police (DFJP) et du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie (DFCE), en collaboration

avec l'état-major spécial de la Confédération, l'Office fédéral de l'air et l'état-major de crise genevois, qui ont pris les décisions.

Les autorités helvétiques ont répondu à la demande espagnole que les pirates seraient autorisés à se poser à Genève, mais qu'ils seraient jugés en vertu de la loi suisse sur la piraterie. Au cours d'une conférence de presse tenue à Genève après la fin du détournement, M. Guy Fontanet, chef du Département de justice et police du canton de Genève, a con-

firmé que la Suisse considérait les avions détournés comme des appareils en détresse et qu'elle leur accordait toujours le droit d'atterrir. Le conseiller d'Etat genevois a d'autre part estimé que les pirates seraient sans doute inculpés de « séquestration de personnes et d'enlèvement d'avion ». On apprenait également peu après que l'ambassadeur d'Espagne en Suisse avait confirmé aux autorités suisses que son gouvernement ne demanderait pas l'extradition des trois pirates de l'air.

RAS LE BOL DE LA LÉGION

M. Fontanet a d'autre part déclaré que le seul mobile des pirates était bien « qu'ils en avaient assez de faire de la légion étrangère ». Dès leur arrivée à Genève, les pirates ont tenu la promesse faite à Lisbonne et ont remis leurs armes aux deux pilotes espagnols avant de sortir de l'avion et de se rendre à la police qui n'a pas eu besoin d'utiliser les téléphones de campagne qu'elle avait installés au cas où les pirates seraient revenus sur leur engagement de se livrer sans condition. Ainsi prenait fin dans le calme, le neuvième détournement d'avions de l'année. Il se confirmait également que tous les otages, sauf les deux pilotes, avaient été libérés à Lisbonne, personne n'ayant eu à souffrir physiquement du détournement. (ats)

FAUSSE ALERTE

Par contre, le message signalant le détournement d'un appareil de la Compagnie pakistanaise « Pakistani International Airlines » aurait été envoyé par erreur, annonce-t-on de source policière.

Selon l'Agence « Kyodo » citant des responsables de la police, ce message d'alerte signalant le détournement se serait déclenché « quand le pilote a pressé, par inadvertance, le bouton prévu à cet effet ».

A la tour de contrôle de Naha, près d'Okinawa, les responsables confirment que le message de détresse a été envoyé par erreur, sans donner d'autre détail. L'appareil faisait route vers Karachi via Pékin et avait près de 130 passagers à bord. (ats, afp, ap)

Guinée équatoriale: le dictateur Macias renversé

Un « goulag » africain disparaît

► Suite de la 1re page

Depuis, il ne montre cependant aucun respect pour le programme commun grâce auquel il a été élu, et ne respecte pas non plus la Constitution du pays qui avait été élaborée à Madrid par le gouvernement espagnol et les principaux leaders politiques de Guinée équatoriale. Cette Constitution, acceptée en août 1968 par le peuple guinéen, était un modèle de démocratie et garantissait des libertés individuelles plus grandes que celles contenues alors dans la Constitution espagnole.

L'ÉLITE DÉCIMÉE

Un mois après l'indépendance, le président Macias fait arrêter ses quatre premiers adversaires politiques, dont l'ancien premier ministre du gouvernement autonome, M. Bonifacio Ondu Edu. Tous sont sans doute morts en prison. En mars 1969, le président dénonce une tentative de coup d'Etat qu'il attribue à son ministre des Affaires étrangères. On ne saura jamais s'il y a vraiment eu tentative ou s'il s'agissait d'un complot imaginaire, manœuvre du président pour justifier la chasse aux opposants. Toujours est-il que depuis cette date, arrestations, disparitions et assassinats se succéderont.

Selon Amnesty International, une personne sur 500 aurait été exécutée, et des centaines emprisonnées dans des conditions inhumaines, sans autre forme de procès. En outre, on estimait en 1978 que plus des deux tiers des membres de l'Assemblée élus par le peuple plus de 10 ans plus tôt, avaient disparu de cette manière.

En juillet 1970, Macias crée le Parti unique national des travailleurs (PUNT) et interdit tous les autres partis. Une année plus tard, il renforce son pouvoir et finit par se proclamer « président à vie, chef de la nation et du parti, grand maître de l'éducation, de la science et de la culture, et du miracle de la Guinée équatoriale ». Pour magnifier son œuvre, il oblige les instituteurs, prêtres et parents, d'apprendre aux enfants que « Dieu créa la Guinée

équatoriale par la volonté de Papa Macias et que sans Papa Macias il n'y aurait pas de Guinée équatoriale ». Et comme le confiait à l'ATS fin 1978 un opposant en exil, « Macias ne supporte pas qu'on pense plus que lui ». Il a ainsi éliminé 90 pour cent de l'élite intellectuelle formée par les Espagnols avant l'indépendance. Il a aussi prohibé toute littérature, interdit l'entrée de livres étrangers et fait disparaître les quatre journaux qui existaient avant l'indépendance. Macias régnait donc sur un peuple redevenu analphabète en grande majorité.

On apprenait, hier soir, à Madrid, que malgré les appels du comité révolutionnaire militaire, le président déchu Macias résistait encore chez lui, entouré de sa garde personnelle, et refusait de se rendre. (ats, afp, ap, reuter)

Accord Polisario-Mauritanie

Que va faire le Maroc ?

La « paix définitive » signée dimanche soir entre la Mauritanie et le Front Polisario, met fin à trois ans et demi d'hostilités entre les deux parties, mais comporte de nombreuses zones d'ombres, notamment concernant l'attitude du Maroc. Cet accord, remarquent plusieurs observateurs, a été conclu, en dépit des mises en garde marocaines et notamment celle du roi Hassan II qui avait avisé les autorités de Nouakchott que le Maroc, si besoin était, assumerait sa « responsabilité unique, vitale et obligatoire, de défendre sa pérennité », c'est-à-dire qu'il s'opposerait à toute cession au Polisario du Tiris el Gherbia, la partie saharienne revenue à la Mauritanie lors de l'accord hispano-maroco-mauritanien de Madrid signé en novembre 1975.

Or, selon Algérie Presse Service, l'accord de paix entre le Polisario et la Mauritanie « rend caduc » le document de Madrid. S'il confirme officiellement et solennellement la décision de la Mauritanie de sortir définitivement de la guerre, si Nouakchott renonce à toute revendication sur le Sahara, le document, remarquent les observateurs, demeure prudent quant à la restitution du Tiris el Gherbia. L'accord ne prévoit pas la rétrocession immédiate, ce qui semble indiquer une volonté de suivre les voies diplomatiques prévues par les instances internationales pour l'autodétermination et l'indépendance du territoire.

Au Maroc, malgré l'absence jus-

qu'ici de réactions officielles, l'accord d'Alger est cependant considéré comme la « capitulation » pure et simple de la Mauritanie devant les « mercenaires » de l'Algérie. (ats, reuter, afp)

Les élections en Iran

Raz de marée des religieux

► Suite de la 1re page

Par ailleurs, selon l'agence Pars, des milliers de manifestants ont défilé dans les rues de Zabol, province du Sistan-Baluchestan. « Ils portaient des banderoles affirmant que les élections n'étaient pas démocratiques et demandant qu'elles aient lieu à nouveau » a indiqué l'agence officielle.

La presse iranienne consacrait ce lundi de nombreux articles aux multiples fraudes qui, selon elle, ont marqué ces élections. Elles sont toutes imputées aux militants pro-Khomeiny. Une des principales personnalités du pays, le très puissant président de la Société nationale des pétroliers, M. Hassan Nazih, a déclaré lundi : « La procédure suivie lors de ces élections n'a pas été digne de notre révolution ».

Le gouverneur de l'Azerbaïdjan occidental a estimé pour sa part que la moitié des votes dans sa région avaient été « influencés ». Des ministres de l'actuel gouvernement

animant de petites formations laïques que avaient accepté de jouer le jeu électoral, ont eux aussi vivement dénoncé les conditions dans lesquelles s'est déroulé le scrutin. (ats, afp, ap)

Tchad: vers une nouvelle conférence

Les délégués des diverses factions en conflit au Tchad sont tombés d'accord pour participer à une conférence de réconciliation proposée par le Soudan et qui se tiendrait à Lagos, capitale du Nigeria, rapporte l'agence soudanaise de presse.

Leur accord a été obtenu par le vice-président soudanais Rashid Al-Tahir après avoir consulté séparément les diverses parties, dimanche, dans la capitale soudanaise, apprend-on de même source.

Le Soudan, le Nigeria, le Cameroun, la Libye, le Niger, le Sénégal, la Côte d'Ivoire ainsi que l'Empire centrafricain participeront également aux travaux de cette conférence prévue pour le 13 août, précise l'agence soudanaise.

Rappelons qu'à trois reprises déjà des tentatives de réconciliation entre les diverses parties en conflit n'ont pas réussi à mettre un terme à la guerre civile au Tchad. (ap)

Imbroglie en Bolivie

L'imbroglie politique se poursuit en Bolivie, où le projet d'élire un président par intérim s'est effondré, moins de 24 heures après avoir été conçu.

Les deux principaux partis politiques, l'Unité démocratique populaire (UDP, gauche), et le Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR, centriste), avaient donné leur aval dimanche soir. Ils s'étaient même accordés sur le nom de M. Walter Guevara Arze, président du Sénat, et celui-ci avait annoncé son intention de former un gouvernement de coalition UDP-MNR.

Hier, tout a changé : le projet est devenu lettre morte et les deux partis ont recommencé à se déchirer.

En conséquence, les cérémonies qui devaient marquer le retour à la présidence de la République d'un civil après 10 ans de gouvernement militaire ont été annulées. Plusieurs délégations de gouvernements étrangers et des représentants d'organisations internationales étaient déjà arrivées à La Paz. (ats, reuter)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

L'argent de l'exode

Tant bien que mal, les 400.000 réfugiés indochinois qui ont réussi à gagner les pays voisins du Sud-Est asiatique seront casés. Ici et là, dans des camps américains où ils succéderont aux fuyards de l'armée de Thieu, dans le coin d'un village helvétique, au fond de l'Auvergne, comme les Harkis, ou dans des quartiers réservés à l'écart des cités orientales.

La Conférence de Genève a paré au plus pressé. Elle fournira une terre d'accueil à 200.000 d'entre eux. Les autres attendent. Quant aux 600 mille qui doivent, estime-t-on, encore quitter le Vietnam, personne n'en parle plus. Quelques dépêches annoncent un ralentissement de l'exode, d'autres mentionnent les « efforts » d'Hanoi, d'autres encore la fermeté inébranlable de la Malaisie ou de la Thaïlande qui ne veulent pas faire les frais d'un « sentiment humanitaire international » cultivé sans risque par les grandes nations au bout du Léman.

Car à Genève, on n'a rien résolu. « Une fois de plus, avait déclaré le délégué de Singapour, il nous a été demandé de jouer Hamlet sans le fantôme. L'arrêt immédiat de l'exode des réfugiés du Vietnam, du Laos et du Kampouché constituerait une contribution majeure, décisive et saine. Il ne faut pas se laisser aller à la solution du problème. Il faut également installer de façon permanente les quelque 400.000 réfugiés qui se trouvent à l'heure actuelle dans les pays du Sud-Est asiatique et dont la présence constitue un danger politique, économique et social pour ces pays, et contient le germe de conflits raciaux ».

Or l'élimination de ces risques bien réels, qui pourraient rapidement se concrétiser, passe par la politique. Celle que l'on n'a pas voulu aborder à Genève. Lord Carrington, représentant la Couronne britannique, avait pourtant demandé que « le Vietnam reconnaisse qu'aucun pays n'a le droit d'imposer à d'autres un segment de sa population qu'il ne veut plus sur son territoire », et que la Communauté internationale, qui tente de soulager les pays de premier asile de leur fardeau, puisse compter sur la cessation des pressions exercées par le Vietnam sur ceux qu'il oblige à fuir. En pure perte.

Les victimes du régime communiste vietnamien servent précisément les intérêts de l'Est, politiquement aussi bien qu'économiquement. Il ne faut donc pas espérer de Hanoi autre chose que des mots. D'autant plus que dans l'immédiat, l'exode est une très bonne affaire pour ceux qui le provoquent. Selon le premier ministre australien qui s'exprimait à la conférence du Commonwealth de Lusaka, la confiscation des biens des réfugiés a déjà rapporté plus de 250 millions de dollars au Vietnam rouge, sans compter les fortunes saisies au départ des familles livrées à la mer. Pour les « anticapitalistes », il n'y a pas de petit bénéfice. Pas plus que de morale.

Mais ce n'est pas nouveau.

J.-A. LOMBARD

Négociations sur l'autonomie palestinienne

Refroidissement entre Israël et les E.-U.

► Suite de la 1re page

A Haïfa, le premier ministre égyptien, M. Mustapha Khalil, et le chef de la délégation israélienne, M. Yosef Burg, se sont réunis en privé pour établir l'emploi du temps des deux journées d'entretiens officiels sur le plan d'autonomie, dont les grands traits avaient été cernés lors des accords de Camp David, au mois de septembre dernier, et qui avaient été réaffirmés dans le Traité de paix israélo-égyptien, signé au mois de mars.

« Il y a certains nuages, si j'ose dire de caractères acoustiques, qui viennent de l'Océan » a déclaré M. Burg aux journalistes lors d'une brève déclaration précédant cette cinquième étape de négociations. Il a précisé cependant qu'il ne tenait pas à évoquer, lors des présents débats, le différend entre son pays et les Etats-Unis.

Les négociations officielles, qui ont commencé hier, se déroulent dans un hôtel qui surplombe la Baie d'Haïfa, où est ancré le porte-avions américain « U.S.S. Indépendance ».

A Jérusalem, le porte-parole du gouvernement israélien, M. Arieq Naoir, a refusé de donner la teneur du message confié à M. Evron. Il a

indiqué cependant qu'il concernait « les activités diplomatiques entre Israël et les Etats-Unis ». M. Evron devait rencontrer rapidement le président américain.

Répondant à une question des journalistes, M. Naoir a rappelé que la politique israélienne vis-à-vis de l'OLP n'a pas varié : « Ce syndicat du crime n'a pas été, n'est pas, et ne sera jamais un partenaire pour des négociations avec Israël, même si l'OLP acceptait une résolution des Nations Unies impliquant la reconnaissance d'Israël ». (ap)

Aujourd'hui...

Vous lirez en page :

- 2 Les Olympiades hier... et aujourd'hui ?
- 3 Succès des Joyeux Vendéens au Musée paysan, à La Chaux-de-Fonds.
- 5 Succès de la Mi-Eté, à La Brévine.
- 7 Ferme en feu en Ajoie.
- 9 Les Reussilles, « capitale » du Gruyère.
- 10 Prix à la consommation : Légère hausse.
- 11 Impar-loisirs.
- 12 Motocross : des Suisses brillants en side-cars.
- 15 FC La Chaux-de-Fonds : ce que veut Katic.
- 16 Programmes radio, TV.

Prévisions météorologiques

Temps en bonne partie ensoleillé, orages locaux durant la seconde partie de la journée.

Niveau du lac

Hier, à 6 h. 30 : 429,27.